

L'IMÂM IBN KATHÎR

(700-774 AH)

قصص القرآن

LES RÉCITS  
DU SAINT CORAN

**Traduction et annotation**

**Dr Hassan Amdouni**

# Translittération de l'alphabet arabe

## Consonnes

'	ء	d	د	d	ض	k	ك
b	ب	dh	ذ	t	ط	l	ل
t	ت	r	ر	z	ظ	m	م
th	ث	z	ز	'	ع	n	ن
j	ج	s	س	gh	غ	h	ه
h	ح	ch	ش	f	ف	w	و
kh	خ	s	ص	q	ق	y	ي

## Voyelles longues

آ	â
أُو	ouî
إِي	î

## Voyelles brèves

ا	an	ا	a
او	oun	و	ou
ان	in	ي	i

## Diphthongues

أُو	aw
أِي	ay ai
أِي	iy
أُو	ouw

## Particularités

ة	a, at (état construit)
أل	(article) (al-qamariya) al
آل	(article) (ach-chamsiya) an-n..., ar-r...

# PRÉFACE

*Au Nom d'Allâh, Le Très Clément par essence,  
Le Très Miséricordieux par excellence*

**N**OUS REMERCIONS ALLÂH (ﷻ), et demandons Son Aide, Son Pardon, et Sa Protection contre le mal de nos âmes, et les méfaits de nos œuvres. Celui qu'Allâh guide nul ne peut l'égarer. Et celui qui s'égare nul ne peut le guider. Et nous témoignons qu'il n'y a d'autre dieu, qu'Allâh l'Unique sans associé. Et nous témoignons que Mouhammad (ﷺ) est Son serviteur et Son Messager.

Allâh (ﷻ) dit : « *Tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils tiraient au sort avec des flèches pour savoir qui élèveraient Marie. Tu n'étais pas non plus parmi eux lorsqu'ils se disputaient.* »  
(STE 3/V. 44)

Et Allâh (ﷻ) dit aussi : « *Ce sont là des épisodes du temps passé que Nous te révélons. Vous les ignoriez toi et ton peuple jusqu'à ce jour. Patiente, la bonne fin sera accordée à ceux qui craignent Allâh.* » (STE 11/V.49)

Voici une sélection des Récits du Coran tirés de l'œuvre encyclopédique d'Ibn Kathîr (ﷺ), 'Le Commencement et La Fin' (Al Bidâya wa An-Nihâya). Ces récits se caractérisent par son appui sur les Textes coraniques, la Souna prophétique et les commentaires des érudits d'entre les Compagnons (Qu'Allâh soit satisfait d'eux), et leurs Suivants (ﷺ).

## LES RÉCITS DU SAINT CORAN

Je demande à Allâh, Le Très-Haut et Le Très-Puissant, d'accepter mes efforts au service de ma religion, et au maintien de la noble prophétie, et qu'Il me réserve la récompense au Jour de Sa rencontre, au Jour où les richesses et les enfants n'auront plus de valeur, de m'accorder une âme purifiée et la bonne fin. Il est, certes, Le Meilleur Soutien.

Louange à Allâh, Le Très Clément, Le Très Miséricordieux.

Hassan Amdouni



# Biographie de l'imâm Ibn Kathîr

## Son Nom

**L'**IMÂM 'IMÂD AD-DÎN ABOÛ AL-FIDÂ' : Ismâ'îl ibn Kathîr al- Qourachî est né à Mijdal, un village dans les faubourgs, au sud de Damas en l'an 701 A.H. Son père était prédicateur prêcheur (*khatîb*). Il mourut alors qu'Ibn Kathîr avait quatre ans. Son frère, le cheykh 'Abd al-Wahhâb prit soin de lui et veilla sur son éducation. Il déménagea à Damas en 706 H, quand Ibn Kathîr avait cinq ans.

Il a été rapporté, que son père commença son éducation très tôt, puis c'est son frère qui s'en chargea ensuite. L'Imâm, fut élevé dans cette ville ancienne et très densément peuplée, où les éminents savants musulmans se comptaient par dizaines. Il grandit parmi eux et devint un jeune homme très bien éduqué.

## Ses Cheykh

Ils ont été nombreux :

Ibn Kathîr a étudié le Droit (*al fiqh*) avec Bourhân ad-Dîn al-Fizâri, Kamâl ad-Dîn ibn al-qâdî Chahbah et autres. Il a appris “*At-tanbîh*” d’Ach-Chirâzi, “*Moukhtasar ibn al-Hâjib*”. Il a accompagné Aboû al-Hajjâj al-Mizzî et récité devant lui son célèbre ouvrage “*Tahdhîb al-kamal fi asmâ’ ar-rijâl*”. Il s’est marié avec Zaynab, la fille de son maître, avec qui il resta très longtemps.

On compte parmi ses cheykh, son condisciple Ibn Taymiyya, dont il était très proche et un fervent défenseur (Qu’Allâh leur accorde miséricorde).

Dans “*Ad-Dourar al-kâminah fi a’yân al-mi’ah ath-thâminah*”, Al-Hâfiz Ibn Hajar al-Asqalâni disait de lui : « *Il avait une bonne mémoire. Il était éloquent. Ses livres étaient populaires durant sa vie, et les gens en profitent encore après sa mort.* »

Chihâb ad-Dîn ibn Hajjî était l’un des élèves d’Ibn Kathîr. Il décrit son maître comme suit : « *Il était le meilleur mémorisateur des chaînes de narrateurs des hadîths, leurs textes et leurs niveaux d’authenticité. Il était le meilleur à maîtriser le hadîth, le meilleur à distinguer les narrateurs et les récits. Il était versé en exégèse et en Histoire. Il maîtrisait la langue arabe et composait la poésie. Chaque fois que je le rencontrais, je profitais de nouvelles connaissances.*»

Dans son livre “*Ar-radd al-Wâfir* », Al-Hâfiz Chams ad-Dîn l’a décrit : « *Il était un pilier (dans le savoir) digne de*

*confiance pour les narrateurs, une référence pour les historiens et un point de repère pour les exégètes.»*

À la fin de sa vie, Ibn Kathîr est devenu aveugle. Il attribue cette cécité à son habitude de travailler tard le soir dans sa tentative de réorganiser le “*Mousnad*” de l’imâm Ahmad Ibn Hanbal par thème plutôt que par chaîne de rapporteurs.

Il décéda en l’an en 774 H à Damas. (Qu’Allâh lui accorde Sa Miséricorde).

### Ses œuvres

L’imâm Ibn Kathîr écrivit de nombreux ouvrages dont nous citons les titres ci-dessous :

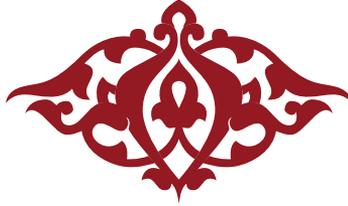
- Al Ijtihâd fî talab al jihâd
- Ahâdîth at-tawhîd war-rad ‘alâ ahli ach-chirk
- Ahâdîth al hammâm
- Al ahkâm as-Saghîr
- Al ahkâm al kabîr
- Ikhtisâr ‘Ouloûm al hadîth
- Al adhkâr wa fadâ’il al a’mâl
- Touhfât at-tâlib bi ma’rifat ahâdîth Moukhtaṣar Ibn al Hâjib
- At-takmîl fî ar-rajhi wat-ta’dîl wa ma’rifat ath-thiqât
- Ahâdîh al Ouṣoûl
- Tasfîr al Qur’ân Al ‘Azîm
- Jâmi‘ al Masânid wa As-Sunan

## LES RÉCITS DU SAINT CORAN

- Ahâdîh les mérites des dix premiers jours de Dhoû Al Hijja
- Ahâdîth qatl al kilâb
- Ahadîth kaffârat al majliss
- Hadîth As-Sijil
- Hadîth as-Soûr
- L'entrée des Jinns croyants au Paradis
- L'abattage sans prononcer le Nom d'Allâh (ﷻ)
- Tathîr al masâjid
- Fadl 'Arafah
- La levée de la Jizya
- La visite de la Tombe du Prophète (ﷺ)
- As-salât al Woustâ
- Fath Al Qoustantîniyya
- L'héritage des parents
- An-Nahy 'an nikâh al mouhallil
- Dhayl Târikh Chihâb Ad-Dîn Abî Châmah
- Sîrat as-Siddîq
- Sîrat al Fâroûq
- Charh At-Tanbîh li-Ach-Chîrâzî
- Charh Sahîh Al Boukhârî
- Tabaqât Ach-Châfi'iyya
- Sifat An-Nâr

LES RÉCITS DU SAINT CORAN

- Kitâb aṣ-Ṣiyâm
- Al Fouṣoûl fî sîrat ar-Rasoûl
- Fadâ'il al Qour'ân
- Al Kawâkib Ad-Darârî (Moukhtaṣar Al Bidâyah)
- Moukhtaṣar al madkhal li kitâb As-Sounan d'Al Bayhaqî
- Mousnad al Fâroûq
- Al Mouqaddimât
- Mouqaddimat al Ansâb
- Manâqib Ibn Taymiyya
- Manâqib al imâm Mouḥammad Ibn Idrîs Ach-Châfi'î.



# ADAM ET SES ENFANTS

(Qâbil et Hâbil)

## Le premier crime sur terre

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : *« Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices ; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : « Je te tuerai soûrement. » « Allâh n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux ». Si tu tends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi ma main pour te tuer : car je crains Allâh, le Seigneur de l'Univers. Je veux que tu partes avec le péché de m'avoir tué et avec ton propre péché : alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes. Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants. Puis Allâh envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords. » (STE 5/V 27-31)*

As-Souddî a rapporté, d'après Aboû Mâlik et Aboû Sâlih, d'après Ibn 'Abbâs, Ibn Mas'ouûd et bien d'autres Compagnons (Qu'Allâh soit satisfait d'eux) : « Adam avait pour habitude de marier le garçon d'une de ses naissances avec la fille d'un autre accouchement. Ainsi, Hâbil était sensé

épouser la sœur de Qâbîl qui était la meilleure et la plus belle des femmes. Cependant, Qâbîl avait toujours voulu la garder pour lui. Adam lui ordonna d'autoriser son frère Hâbîl à l'épouser mais Qâbîl refusa. Alors Adam déclara que les deux frères devaient offrir un sacrifice à Allâh (ﷻ), ainsi ils sauront qui sera l'agréé.

Dans l'intervalle, Adam devait se préparer pour accomplir son pèlerinage, mais avant de partir il confia ses enfants aux Cieux, à la Terre et aux Montagnes, mais tous les trois refusèrent cette lourde responsabilité. Caïn accepta cette tâche et, quand leur père fut parti, ils (Qâbîl et Hâbîl) offrirent leur sacrifice à Allâh (ﷻ).

Hâbîl offrit une chèvre bien grasse, alors que Qâbîl n'apporta qu'un fagot de mauvaises herbes. Un feu descendit du ciel et consuma le sacrifice offert par Hâbîl alors que celui de Qâbîl resta intact. Ce dernier devint fou de rage et dit à son frère : 'Je te tuerai pour que tu ne puisses pas épouser ma sœur.' Alors Hâbîl lui répondit : « **Allâh n'accepte l'offrande que de la part des pieux.** » (STE 5/V27)

'Abd-Allâh ibn 'Amr (رضي الله عنه) a dit : « Par Allâh ! La victime (Hâbîl) était plus forte que le meurtrier, car elle a refusé de lever la main sur son frère en raison de sa crainte d'Allâh (ﷻ). »

Abou Ja'far al-Bâqir a mentionné qu'Adam (ﷺ) était présent quand ils ont offert leur sacrifice. Après que le sacrifice de Hâbîl fut accepté, Qâbîl dit à son père : « Son sacrifice n'a été accepté que parce que tu as invoqué Allâh en sa faveur. » Et il décida secrètement de mettre en œuvre ses mauvaises intentions. Un jour, Hâbîl était en retard et

Adam (ﷺ) envoya Caïn (Qâbîl) s'enquérir de ses nouvelles. Les deux frères finirent par se rencontrer et Qâbîl dit : « Ton sacrifice a été accepté mais pas le mien ! » Alors Hâbîl lui répondit : « *Allâh n'accepte que de la part des pieux.* » Qâbîl devint furieux, frappa son frère avec un bâton en fer et il tomba mort sur place.»

Il a été dit que Qâbîl tua son frère en lui fracassant le crâne avec un rocher pendant son sommeil. De même, il a aussi été dit, qu'il l'a étranglé violemment et qu'il l'avait frappé jusqu'à sa mort.

Quoiqu'il en soit, les dires de Hâbîl, quand Qâbîl avait menacé de le tuer ont été les suivants : « *Si tu étends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi ma main pour te tuer : car je crains Allâh...* » (STE 5/V28),

Les savants ont mis l'accent sur la qualité morale et éthique de Hâbîl. Son endurance et sa crainte d'Allâh (ﷻ), ainsi que sa parfaite piété, en refusant de porter atteinte à son frère, qui en échange le détestait profondément.

Allâh (ﷻ) nous a conté, cela : « (Hâbîl dit) : *Je veux que tu partes avec le péché de m'avoir tué et avec ton propre péché : alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes.* » (STE 5/V29)

Ceci veut dire en somme : « Je n'ai pas l'intention de me battre contre toi, même si je suis de loin plus fort et plus intelligent. Tu porteras le fardeau de ma mort, en plus de tes autres péchés. »<sup>1</sup>

---

1 Ce hadîth a été transmis par d'autres narrateurs : « Le meurtrier portera aussi les péchés de la victime. » Hors, personne ne connaît son degré d'authenticité ou même s'il est authentique (Sahîh) ou faible.

Ahmad, Aboû Dâwoûd et At-Tirmidhî ont rapporté, d'après Sa'd ibn Abî Waqqâs (ﷺ), qui témoignait des épreuves vécues par le calife 'Outhmân ibn 'Affân (ﷺ), il dit : « Je témoigne que le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit : **« Il y aura bientôt une période de désordre, d'agitation dans laquelle celui qui est assis est meilleur que celui qui reste debout. Celui qui reste debout est meilleur que celui qui marche et celui qui marche est meilleur que celui qui court. »** Quelqu'un l'interpella alors : « Ô Messenger d'Allâh ! Que penserais-tu de quelqu'un qui entrerait chez moi pour me tuer ? » Le Messenger d'Allâh (ﷺ) lui répondit : **« Sois (patient) comme le fils d'Adam (Hâbîl). »**

Dans une version rapportée par Ibn Mardawayh, d'après Houdayfah (ﷺ), le Prophète (ﷺ) lui a dit : **« Sois comme le meilleur des deux fils d'Adam ! »**

Ahmad a transmis, d'après Mou'âwiyah et Wakî', ces paroles : « Nous avons appris par Al A'mach, sous l'autorité de 'Abd-Allâh ibn Mourra, d'après Masroûq, d'après 'Abd-Allâh ibn Mas'ôud (ﷺ), que le Prophète (ﷺ) a dit : **« Quiconque est tué ou assassiné injustement, verra une partie de la responsabilité de ce crime reportée sur le premier des fils d'Adam, qui fut le premier à avoir commis un meurtre. »** (Ahmad).

Concernant cet événement, il existe une grotte appelée la «grotte ensanglantée », elle est située dans la partie nord de la Syrie. Il est dit qu'elle aurait abrité la première scène de crime sur Terre. Les gens qui peuplent cette région ont appris ceci des Gens du Livre (Juifs et Chrétiens), mais seul Allâh (ﷻ) est Le véritable détenteur de la vérité.

Al Hâfiz Ibn 'Asâkir mentionne dans sa biographie de l'imâm Ahmad, (ﷺ), que celui-ci avait vu dans son rêve le Messager d'Allâh (ﷺ), Abou Bakr, 'Oumar et Hâbîl, qui lui apprit que c'était bien son sang qui avait été versé dans cette grotte. Il l'a aussi informé, comment il avait demandé à Allâh (ﷻ), pour que les invocations soient exaucées dans cet endroit. Allâh (ﷻ) accepta sa requête, et le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit à ce sujet : « **Moi (le Messager d'Allâh), Abou Bakr et 'Oumar, nous avons pour habitude de visiter cet endroit chaque jeudi !** »

Allâh, (ﷻ) a dit : « ... *Puis Allâh envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords.* » (STE 5/V 31)

Certains savants expliquent ce verset ainsi : « Après le meurtre de son frère, Qâbîl porta le corps de son frère sur son dos pendant une année complète (ne sachant pas quoi en faire!) »

Une autre explication de ce verset est la suivante : « Il le porta sur son dos pendant cent ans, jusqu'à ce qu'Allâh (ﷻ) envoie deux corbeaux qui se battirent l'un contre l'autre. L'un d'eux fut tué, et le meurtrier gratta le sol pour enterrer le corps du corbeau tué. Voyant ceci, Qâbîl s'écria avec regret : « *Suis-je incapable d'être comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ?* » Il enterra donc le corps de son frère mort et le couvrit de terre.

Les historiens expliquent qu'Adam (عليه السلام) a été très affligé par le décès de son fils, Hâbîl.

Moujâhid a dit : « Qâbîl ne tarda pas à recevoir son châtiement. Le jour même où il tua son frère, son pied se trouva lié à son fémur et son visage fut obligé de suivre impérativement le disque solaire dans son mouvement. Il s'agissait là de sa punition pour ce qu'il avait fait à son frère. »

L'imâm Aboû Ja'far mentionne dans son Târîkh, comment Eve a donné naissance à quarante enfants à travers vingt grossesses.

Ibn Ishâq rapporte le même nombre, mais il a su rapporter avec exactitude leurs prénoms. Il faut dire cependant qu'il n'existe rien de sûr à propos de ces noms, et Allâh est, certes, Le plus savant.

Certains affirment qu'il y eut cent vingt accouchements avec, à chaque fois, une fille et un garçon. Les premiers jumeaux furent Qâbîl et sa sœur Qalimah, et les derniers 'Abd al-Moughîth et sa sœur Oumm al-Moughîth. C'est ainsi que les humains ont grandit en nombre, se sont multipliés et se sont éparpillés sur la terre.

Allâh (عليه السلام) a dit : « **Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allâh au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes, Allâh vous observe parfaitement.** » (STE 4/V.1)

Les historiens affirment que, quand Adam (عليه السلام) est décédé, sa descendance atteignait quatre cent mille individus. Mais Allâh est Plus Savant !

Allâh (ﷻ) dit : « *C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont Il a tiré son épouse, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle ; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait (facilement). Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent le Seigneur : « Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons, certainement, du nombre des reconnaissants. Puis lorsqu'Il leur eooût donné un (enfant) sain, tous deux assignèrent à Allâh des associés en ce qu'Il leur avait donné. Mais Allâh est bien au-dessus des associés qu'on Lui assigne. »* (STE 7/V189-190)

Allâh (ﷻ) a aussi dit : « *Nous avons, certes, créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. »* (STE 23/V12-13)

Adam (ﷺ) est, en effet, le père de l'humanité. Il a été créé par Allâh, qui lui a insufflé la vie et Il a ordonné aux Anges de se prosterner devant lui. Il lui a appris le nom de chaque chose et l'a installé dans son vaste Paradis.

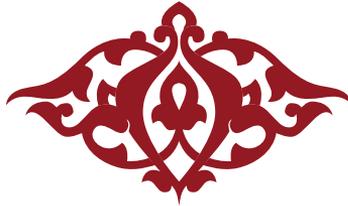
Ibn Hibbân rapporte dans son Sahîh, d'après Abou Dharr (رضي الله عنه), le hadîth suivant : « J'ai dit, Ô Messager d'Allâh ! Combien étaient-ils les Prophètes d'Allâh ? » Il me répondit (ﷺ): « **Cent vingt quatre milles Prophètes !** » Je lui demandai alors : « Et parmi eux, combien étaient-ils les Messagers ? » Il me répondit : « **Trois cent treize, c'est en effet un grand nombre !** » Je demandais alors lequel avait été le premier d'entre eux et Il (ﷺ) déclara : « **Adam !** » Je demandais donc au Prophète (ﷺ) : « A-t-il été envoyé avec un message ? » A quoi il déclara : « **Oui ! Allâh l'a créé de Sa 'Main', et a par la suite insufflé son âme et l'a façonné dans la meilleure des formes et lui a accordé la meilleure image.** »

Dans un des hadîth sur le Voyage Nocturne (*al isrâ' wal mi'râj*), rapporté dans les Sahîh de Mouslim et d'Al Boukhârî, le Prophète (ﷺ) a dit : « **Quand la porte s'ouvrit, nous entrâmes dans le ciel le plus proche et là nous avons vu un homme assis, avec des personnes à sa droite et à sa gauche. Il souriait quand il regardait vers sa droite alors que quand il se tournait vers la gauche il pleurait. Il nous a dit : « Soyez les bienvenus ! Ô noble Prophète et noble enfant ! » Je demandais à Jibrîl : « Qui est-il ? » Il me répondit : « C'est Adam, et les gens assis à sa droite et à sa gauche sont sa descendance. Ceux à sa droite sont destinés au Paradis, alors que ceux à sa gauche peupleront l'Enfer. Voilà pourquoi quand il se tourne vers sa droite il sourit et quand il regarde vers sa gauche, il pleure. »**

Il a été rapporté, sous l'autorité de 'Abd-Allâh ibn 'Oumar et de 'Abd-Allâh Ibn 'Amr (Qu'Allâh soit satisfait d'eux) : « Lorsqu'Allâh (ﷻ) a créé le Paradis, les Anges ont dit : « Ô notre Seigneur ! Peux-Tu nous créer un monde comme celui que Tu as créé pour les humains, un monde dans lequel ils mangent et ils boivent. » Allâh (ﷻ) répondit : « **Par Ma Gloire et Ma Puissance ! Je ne mettrai pas sur le même plan des êtres pieux que j'ai façonné avec Ma Main, et ceux à qui J'ai dit : « Soyez ! Et ils ont ainsi pris vie. »**

Il a été rapporté dans les deux Sahîh de Boukhârî et de Mouslim, d'après Abou Hourayra (رضي الله عنه), que le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit : « **Allâh (Le Glorieux et L'Exalté) a créé Adam avec sa propre image, avec la taille qui vous a été renseignée, et pendant qu'Il le façonnait, Il lui demanda de saluer un certain groupe. Il s'agissait d'un groupe d'Anges**

**que se tenaient assis et Adam écouta ce qu'ils avaient à dire. Il leur dit à son tour : « Que la paix soit sur vous ! » Ils répondirent : « Que la Paix et la Miséricorde Divine soient sur toi ! » Il est clair donc que celui qui accèdera au Paradis aura la taille d'Adam, alors que sa descendance n'a pas arrêté de rapetisser jusqu'à nos jours.»** (Al Boukhârî et Mouslim)



# LOÛT (العليه السلام)

**P**ARMI LES IMPORTANTS ÉVÈNEMENTS ARRIVÉS PENDANT la vie d'Abraham (العليه السلام), l'Ami intime d'Allâh (ﷺ), l'histoire du peuple de Loût (العليه السلام) et le Châtiment total d'Allâh qui les atteignit.

## La lignée de Loût (العليه السلام)

Loût fils de Hârân fils de Târeh -qui est Âzar- Selon les historiens. Il est le neveu (fils du frère) d'Ibrâhîm (العليه السلام), puisqu'Ibrâhîm et Hâroûn et Nâhoûr étaient des frères.

## Son peuple auquel il fut envoyé

Loût avait émigré de la région de son oncle l'Ami intime d'Allâh, Ibrâhîm (العليه السلام). Il s'installa, par Ordre d'Allâh (ﷺ) et sa permission, dans la ville de Sodome des basses-terres de Zaghar. Cette ville était principale dans cette région et comprenait des terrains et des villages adjoints. Son peuple était parmi les gens les plus libertins, les plus mécréants, les plus mauvais et les plus vicieux. Ils étaient des bandits abominables n'interdisant aucun vice commis! Ils ont inventé une atrocité que personne des fils d'Adam n'a jamais commise auparavant : accomplir l'acte charnel avec les mâles du monde, et s'éloigner de toutes les femmes qu'Allâh (ﷺ) avait créées pour ses serviteurs pieux.

Alors Loût les exhorta à adorer Allâh (ﷻ) Seul sans associés, et leur interdit de commettre ces actes défendus, ces abominations détestables et répugnants. Mais ils persistèrent dans leur égarement, et continuèrent leur débauche et leur incroyance. Alors la rigueur d'Allâh (ﷻ), que nul ne peut détourner, les atteignit subitement. Et ils furent un exemple pour le monde et une morale pour les gens sensés.

## Le récit de Loût (عليه السلام) dans le saint Coran

Allâh (ﷻ) a mentionné le récit de Loût et de son peuple dans plusieurs passages de Son Livre Saint (le Coran).

Le Très Haut (ﷻ) dit : *« Et Loût, quand il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à cette turpitude que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous ? Certes, vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes au lieu des femmes ! Vous êtes bien un peuple outrancier. » Et pour toute réponse, son peuple ne fit que dire : « Expulsez-les de votre cité. Ce sont des gens qui veulent se garder purs » ! Or, Nous l'avons sauvé, lui et sa famille, sauf sa femme qui fut parmi les exterminés. Et Nous avons fait pleuvoir sur eux une pluie. Regarde donc ce que fut la fin des criminels ! »* (STE 7/V.80-84)

Le Très Haut (ﷻ) dit aussi : *« Et Nos émissaires sont, certes, venus à Abraham avec la bonne nouvelle, en disant : « Salâm ! ». Il dit : « Salâm ! ». Et il ne tarda pas à apporter un veau rôti. Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : « N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Loût ! ». Sa femme était debout, et elle eut ses*

règles, alors ; Nous lui annonçâmes donc la naissance d'Isaac, et après Isaac, Jacob. Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? » C'est là vraiment une chose étrange ! » Ils dirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allâh ? Que la Miséricorde d'Allâh et Ses Bénédictiones soient sur vous, gens de cette maison ! Il est vraiment, Digne de louange et de glorifications ! » Lorsque l'effroi eut quitté Abraham et que la bonne nouvelle l'eut atteint, voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Loût, Abraham était, certes, longanime, très implorant et repentant. Ô Abraham, renonce à cela ; car l'Ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtement irrévocable va leur arriver ». Et quand Nos émissaires (Ange) vinrent à Loût, il fut chagriné pour eux, et en éprouva une grande gêne. Et il dit : « Voici un jour terrible ». Quant à son peuple, ils vinrent à lui, accourant. Auparavant ils commettaient des mauvaises actions. Il dit : « Ô mon peuple, voici mes filles : elles sont plus pures pour vous. Craignez Allâh donc, et ne me déshonorez pas en mes invités. N'y a-t-il pas parmi vous un homme raisonnable ? » Ils dirent : Tu sais très bien que nous n'avons pas de droit sur tes filles. Et en vérité, tu sais bien ce que nous voulons ». Il dit : « [Ah !] Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide ! » Alors [les invités] dirent : « Ô Loût, nous sommes vraiment les émissaires de ton Seigneur. Ils ne pourront jamais t'atteindre. Pars avec ta famille à un moment de la nuit. Et que nul d'entre vous ne se retourne. Exception faite de ta femme qui sera atteinte par ce qui frappera les autres. Ce qui les menace s'accomplira à l'aube. L'Aube n'est-elle pas proche ? » Et lorsque vint Notre Ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes les autres, portant une

*marque connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loins des injustes. » (STE 11/V.69-83)*

Le Très Haut (ﷻ) dit : « *Et informe-les au sujet des invités d'Abraham. Quand ils entrèrent chez lui et dirent : « Salâm » - Il dit : « Nous avons peur de vous ». Ils dirent : « N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir ». Il dit : « M'annoncez-vous [cette nouvelle] alors que la vieillesse m'a touché ? Que m'annoncez-vous donc ? » - Ils dirent : « Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent ». - Il dit : « Qui désespère de la Miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ? » Et il [leur] dit : « Que voulez-vous, ô envoyés d'Allâh ? - Ils dirent : « En vérité, nous sommes envoyés à des gens criminels, à l'exception de la famille de Loût que nous sauverons tous sauf sa femme. « Nous (Allâh) avons déterminé qu'elle sera du nombre des exterminés. Puis lorsque les Envoyés vinrent auprès de la famille de Loût, celui-ci dit : « Vous êtes [pour moi] des gens inconnus ». - Ils dirent : « Nous sommes plutôt venus à toi en apportant (le châtement) à propos duquel ils doutaient. Et nous venons à toi avec la vérité. Et nous sommes véridiques. Pars donc avec ta famille en fin de nuit et suis leurs arrières ; et que nul d'entre vous ne se retourne. Et allez là où on vous le commande ». Et Nous lui annonçâmes cet ordre : que ces gens-là, au matin, seront anéantis jusqu'au dernier. Et les habitants de la ville (Sodome) vinrent [à lui] dans la joie. - Il dit : « Ceux-ci sont mes invités, ne me déshonorez donc pas. Et craignez Allâh. Et ne me couvrez pas d'ignominie. Ils dirent : « Ne t'avions-nous pas interdit de [recevoir] du monde ? » Il dit : « Voici mes filles, si vous voulez faire [quelque chose] ! » Par ta vie ! Ils se confondaient dans leur délire. Alors, au lever du soleil le Cri (la catastrophe) les saisit. Et Nous renversâmes [la ville] de fond*

*en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure. Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui savent observer ! Elle [cette ville] se trouvait sur un chemin connu de tous. Voilà vraiment une exhortation pour les croyants ! » (STE 15/V.51-77)*

Le Très Haut (ﷻ) dit encore : « *Le peuple de Loût traita de menteurs les Messagers, quand leur frère Loût leur dit : « Ne craignez-vous pas {Allâh} ? Je suis pour vous un messager digne de confiance. Craignez Allâh donc et obéissez-moi. Je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'Univers. Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde et délaissez-vous les épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs ! » Ils dirent : « Si tu ne cesses pas, ô Loût, tu seras, certainement, du nombre des expulsés ». Il dit : « Je déteste vraiment ce que vous faites. Seigneur, sauve-moi ainsi que ma famille de ce qu'ils font ». Nous le sauvâmes alors, lui et toute sa famille, sauf une vieille qui fut parmi les exterminés. Puis Nous détruisîmes les autres ; et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle pluie fatale pour ceux qui sont avertis ! Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. Et ton Seigneur, est, en vérité, Lui Le Tout Puissant, Le Très Miséricordieux ». (STE 26/V.160-175)*

Et Le Très Haut (ﷻ) dit dans la Sourate : Les Fourmis : « *[Et rappelle-leur] Loût, quand il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à la turpitude [l'homosexualité] alors que vous voyez clair ». Vous allez aux hommes au lieu de femmes pour assouvir vos désirs ? Vous êtes plutôt un peuple ignorant. Puis son peuple n'eut que cette réponse : « Expulsez de votre cité la famille de Loût ! Car ce sont des gens qui affectent la pureté ». Nous le sauvâmes ainsi que sa famille, sauf sa femme pour qui*

*Nous avons déterminé quelle serait du nombre des exterminés. Et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle mauvaise pluie que celle des gens prévenus ! »*

(STE 27/V.54-58)

Le Très Haut (ﷻ) dit dans la Sourate L'Araignée : « *Et Loût, quand il dit à son peuple : « Vraiment, vous commettez la turpitude où nul dans l'Univers ne vous a précédés. Avez-vous commerce charnel avec des mâles ? Pratiquerez-vous le brigandage ? Commettrez-vous le blâmable dans votre assemblée ? » Mais son peuple ne fit d'autre réponse que : « Fais que le châtiment d'Allâh nous vienne, si tu es du nombre des véridiques ». Il dit : « Seigneur, donne-moi victoire sur ce peuple de corrupteurs ! » Et quand Nos Anges apportèrent à Abraham la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes ». Il dit : « Mais Loût s'y trouve ! » Ils dirent : « Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons, certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront ». Et quand Nos Anges vinrent à Loût, il fut affligé pour eux, et se sentit incapable de les protéger. Ils lui dirent : « Ne crains rien et ne t'afflige pas... Nous te sauverons ainsi que ta famille, excepté ta femme qui sera parmi ceux qui périront. Nous ferons tomber du ciel un châtiment sur les habitants de cette cité pour leur perversité ». Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour les gens qui comprennent. » (STE 29/V.28-35)*

Et Le Très Haut (ﷻ) dit dans la Sourate : Les Rangés : « *Et Loût, était, certes, du nombre des Messagers. Quand Nous le sauvâmes, lui et sa famille, tout entière, sauf une vieille femme qui devait disparaître avec les autres. Et Nous*

*détruisîmes les autres. Et vous passez certainement, auprès d'eux le matin et la nuit. Ne raisonnez-vous donc pas ?* » (STE 37/V.133-138)

Et Le Très Haut (ﷻ) dit dans la Sourate Adh-Dhâriyât, après le récit des visiteurs d'Abraham et leur bonne annonce de la naissance d'un garçon plein de savoir: Alors [Abraham] dit : « *Quelle est donc votre mission, ô Envoyés ?* » Ils dirent : « *Nous avons été envoyés vers des gens criminels, pour lancer sur eux des pierres de glaise, marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers* ». Nous en fîmes sortir alors ce qu'il y avait comme croyants, mais Nous n'y trouvâmes qu'une seule maison de gens soumis. Et Nous y laissâmes un signe pour ceux qui redoutent le douloureux châtiment. » (STE 51/V.31-37)

Le Très Haut (ﷻ) dit dans la Sourate La Lune : « *Le peuple de Loût traita de mensonges les avertissements. Nous lâchâmes sur eux un ouragan, excepté la famille de Loût que Nous sauvâmes avant l'aube, à titre de bienfait de Notre part ; ainsi récompensons-Nous celui qui est reconnaissant. Il les avait pourtant avertis de Nos représailles. Mais ils mirent les avertissements en doute. En effet, ils voulaient séduire ses hôtes. Nous aveuglâmes leurs yeux «Goûtez donc Mon châtiment et Mes avertissements* ». En effet, au petit matin, un châtiment persistant les surprit. Goûtez donc Mon châtiment et Mes avertissements. Et vraiment, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir ? » (STE 54/V.33-40)

Allâh (ﷻ) a mentionné Loût et son peuple dans d'autres versets du noble Coran, qui traitèrent des récits du peuple de Noé, de 'Âd et de Thamoûd.

Lorsque Loût (لوط) appela son peuple à l'adoration d'Allâh Seul sans associé, en leur interdisant de commettre les atrocités défendues d'Allâh, ils ne répondirent pas à son appel, et ne croyèrent pas en lui, pas même un seul homme. Ils refusèrent de délaissier les interdits, au contraire ils poursuivirent leur débauche et leurs péchés. Ils essayèrent d'expulser leur Messager de leur cité. Et ils dirent : « *Expulsez de votre cité la famille de Loût ! Car ce sont des gens qui affectent la pureté* » (STE 27/V.56). Ils ont pris les conseils de leur Messager pour des reproches nécessitant son expulsion ! Ce qui les porta à répondre ainsi, n'est autre que leur obstination à commettre l'énorme péché et la grande turpitude où nul dans l'Univers ne les a précédés. Alors Allâh (ﷻ) préserva Son Prophète ainsi que sa famille, excepté sa femme, et les fit sortir de la cité en toute sécurité, et Il laissa les injustes à leur place, après avoir fait de leur cité une mare puante, qui se transforma en un feu brûlant et une chaleur éblouissante. Allâh (ﷻ) en fit un exemple et un signe d'avertissement éternel pour les Hommes.

Le peuple de Loût (لوط) s'adonnait aussi au brigandage, commettaient le blâmable dans tous ses aspects et sous toutes ses formes, dans leur communauté, dans leurs réunions et divertissement nocturne. On a même rapporté : qu'ils pétaient dans leurs réunions sans avoir honte, même parfois ils accomplirent l'acte charnel dans leurs assemblées, sans dédain, ni respect de la morale d'un prêcheur ni des conseils d'un raisonnable. Ils se comportaient comme les bêtes et encore pire. Alors Allâh (ﷻ) les saisit d'un châtiement terrible et douloureux.

Ils dirent à leur Prophète tout en se moquant de ses menaces : « *Fais que le châtiment d'Allâh nous vienne, si tu es du nombre des véridiques !* » (STE 29/V.29). Ils lui demandèrent de faire survenir ce qu'il les a avertis comme punition douloureuse et préjudice énorme.

### **Loût (لوط) invoquant Allâh contre son peuple**

C'est alors que leur noble Prophète invoqua Allâh (ﷻ) contre eux. Il demanda au Seigneur de l'Univers, de lui donner victoire sur ce peuple de corrompueurs. Allâh exauça Son Envoyé et fit abattre sur eux Son Courroux. Il envoya Ses nobles envoyés et Ses anges. Ils passèrent chez l'Ami Privilégié Abraham (إبراهيم) et lui annoncèrent la bonne nouvelle, la naissance d'un garçon plein de savoir (Ishâq), et l'informèrent de leur mission :

Allâh (ﷻ) dit à ce sujet : « *Alors [Abraham] dit : « Quelle est donc votre mission, ô Envoyés ? » Ils dirent : « Nous avons été envoyés vers des gens criminels, pour lancer sur eux des pierres de glaise, marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers »* (STE 51/V.31-34).

Et Il a dit aussi : « *Et quand Nos Anges apportèrent à Abraham la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes ». Il dit : « Mais Loût s'y trouve ! » Ils dirent : « Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons, certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront »* (STE 29/V.31-32).

## **Abraham (عليه السلام) discutant au sujet du peuple de Loût (عليه السلام)**

Allâh (ﷻ) a dit : « *Lorsque l'effroi eut quitté Abraham et que la bonne nouvelle l'eut atteint, voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Loût* ». (STE II/V.74). C'est qu'il a espéré qu'ils réagissent, se repentissent, se soumettent, s'arrêtent et se détournent avant que le Châtiment d'Allâh ne tombe sur eux.

Le Très Haut nous évoque ce souhait d'Abraham, Il dit : « *Abraham était, certes, longanime, très implorant et repentant. Ô Abraham, renonce à cela ; car l'Ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtement irrévocable va leur arriver* ». (STE II/V.75-76). Cela veut dire : abandonne cette discussion et parle d'autre chose, car leur cas est décidé : il faut les punir et les faire périr pour leurs méfaits.

Quant à la Parole d'Allâh (ﷻ) : « *Car l'Ordre de Ton Seigneur est déjà venu* », signifie Celui qui a donné l'ordre Sa Décision est irrévocable. « *Et un châtement irrévocable va leur arriver.* » (STE II/V.76)

### **Les hôtes de Loût (عليه السلام)**

Allâh (ﷻ) a dit : « *Et quand Nos émissaires (Ange) vinrent à Loût, il fut chagriné pour eux, et en éprouva une grande gêne. Et il dit : « Voici un jour terrible »* ». (STE II/V.77).

Les exégètes ont dit : « Lorsque les Anges (Gabriel, Michael et Isrâfil) ont terminé leur visite chez Abraham (عليه السلام), ils se dirigèrent vers la terre de Sodome, prenant la mine de bels hommes, comme épreuve et tentation de la part Allâh (ﷻ) pour le peuple de Loût, mais aussi, et comme un

témoignage contre eux. Ils se présentèrent auprès de Loût, au moment du coucher du soleil, et lui demandèrent l'hospitalité. Il (ﷺ) craignit, au cas où il ne les accepta pas, que d'autres le firent. Il les crut des êtres humains, **« Il fût chagriné pour eux, et en éprouva une grande gêne. Et il dit : « Voici un jour terrible ! » (STE 11/V.77).**

Ibn 'Abbâs, Moujâhid, Qatâdah et Mouhammad Ibn Ishâq ont dit : « Sa détresse et le risque, qu'il encourait, étaient grands, car il a pris sous sa coupe ces hommes étrangers, alors que son peuple le lui avait interdit, mais cette fois-ci, il s'est trouvé obligé et ne put l'éviter. »

Concernant la Parole d'Allâh (ﷻ) **« Auparavant ils commettaient des mauvaises actions. » (STE 11/V.78)**, signifie : en plus, ils avaient un passé chargé de grands et de nombreux péchés.

### **Loût (ﷺ) défendant ses hôtes**

**« Il dit : « Ô mon peuple, voici mes filles : elles sont plus pures pour vous ».** (STE 11/V.78) : il leur indiqua les filles de son peuple, considérées comme ses filles légales, parce que le Prophète est considéré comme père de son peuple, comme il est mentionné dans le «Hadîth » (récit)<sup>2</sup>.

Dans le noble Coran, Allâh (ﷻ) dit au sujet de Son Prophète Mouhammad (ﷺ) : **« Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères ».** (STE 33/V.6).

---

2 Pour désigner le récit d'Abou Hourayra, majoré: (**« Je suis pour vous à qualité de père, pour vous apprendre... »**), récit rapporté par Abou Dawoûd, An-Nasâ'i, Ibn Mâjah, Ahmad et d'autres, avec chaîne jugée bonne.

Selon l'avis de certains Compagnons et leurs Suiveurs : Il est tel un père pour eux.

La Parole du Très Haut : « *Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ? Et délaissez-vous les épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs* ». (STE 26 /V.165-166).

Selon Moujâhîd, Sa'îd Ibn Joubayr, Ar-Rabî' Ibn Anas, Qatâda, As-Souddî et Mouhammad Ibn Ishâq, il s'agit de leurs épouses, comme indiqué dans le verset, et cet avis est plus juste.

La version biblique est incorrecte et n'est pas digne d'un Envoyé de Dieu (ﷺ). Les gens du Livre ont largement embrouillé<sup>3</sup> ce récit.

Concernant La Parole d'Allâh (ﷻ): « *Craignez Allâh donc, et ne me déshonorez pas dans mes hôtes. N'y a-t-il pas parmi vous un homme raisonnable ?* » (STE 11/V.78)

Dans ce passage, Loût (ﷺ) s'adresse à son peuple, il leur rappelle l'interdiction de commettre ce qui ne convient pas comme turpitude, et en même temps, c'est là une preuve contre eux, qu'il n'y a pas parmi eux un homme raisonnable ou bon. Qu'ils étaient tous des gens indécents, vicieux, mécréants et stupides.

Les Anges ont voulu entendre cela de Loût avant de le lui demander.

---

3 Comme dans (la Genèse: chapitre 19), comprenant un récit honteux, et qui n'est pas digne des Envoyés de Dieu (Paix sur eux), et qu'il est impossible de leur attribuer.

Son peuple -Qu'il soit maudit- répondit à leur Prophète, qui ne les a convié qu'à ce qui est juste : « *Tu sais très bien que nous n'avons pas de droit sur tes filles. Et, en vérité, tu sais bien ce que nous voulons* ». (STE 11/V.79)

Ils dirent -malédiction d'Allâh sur eux- : « Tu sais bien, ô Loût, que nous n'avons pas envie de nos femmes, et tu sais bien ce que nous voulons et désirions. »

Ils ont offensé et leur noble Prophète par ces mauvaises paroles, et n'ont pas craint le Pouvoir du Puissant au douloureux châtement ; c'est pourquoi il a dit -Paix sur lui- : « *[Ah !] Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide !* » (STE 11/V.80) ; il a souhaité avoir la force ou de la résistance ou un soutien puissant pour l'aider à les vaincre ; pour qu'ils reçoivent la punition qu'ils méritent pour leur arrogance et méfaits.

D'après Aboû Hourayra, le Prophète d'Allâh (ﷺ) a dit : « **Qu'Allâh Bénisse Loût, il avait un solide appui -Allâh- (Le Tout Puissant), ainsi Allâh n'a envoyé de Messenger après lui qu'en lui accordant des soutiens parmi son peuple.** »<sup>4</sup>

Le Très Haut (ﷻ) a dit : « *Et les habitants de la ville (Sodome) vinrent [à lui] dans la joie. Il dit : « Ceux-ci sont mes hôtes, ne me déshonorez donc pas. Et craignez Allâh. Et ne me couvrez pas d'ignominie. Ils dirent : « Ne t'avions-nous pas interdit de [recevoir] du monde ? » Il dit : « Voici mes filles, si vous voulez faire [quelque chose] ! »* (STE 15/V.67-71) ; il les conseilla d'approcher leurs femmes, et les avertit de ne pas continuer dans leur mauvaises mœurs et débauches.

---

4 Rapporté par Aḥmad, avec une bonne chaîne.

Mais les interpellations de Loût ne servirent pas à grandes choses, car ils ne s'arrêtèrent pas et ne respectèrent rien. Au contraire, plus il leur défendit <sup>5</sup> de continuer leurs méfaits, plus ils insistèrent à rejoindre ces deux hôtes pour en abuser. Ils n'ont pas su ce que le Destin prépara <sup>6</sup> pour eux et ce qu'ils vont advenir d'eux à l'aube. C'est pourquoi le Très Haut a dit, en jurant sur la vie de Son prophète Mouhammad (ﷺ) : *« Par ta vie ! Ils se confondaient dans leur délire. »* (STE 15/V.72).

### **La destruction du peuple de Loût et la descente du châtimeur sur eux.**

Le Très Haut (ﷻ) dit : *« Il les avait pourtant avertis de Nos représailles. Mais ils mirent les avertissements en doute. En effet, ils voulaient séduire ses hôtes. Nous aveuglâmes leurs yeux « Goûtez donc Mon Châtiment et Mes Avertissements ». En effet, au petit matin, un châtimeur persistant les surprit. »* (STE 54/V.36-38).

Les Exégètes et d'autres ont mentionné : que le prophète d'Allah Loût (ﷺ) avait défendu à son peuple d'entrer chez lui, il les repoussait en gardant la porte fermée, pendant qu'ils tentaient d'y entrer par force. Il les conseillait et les empêchait de derrière la porte. Mais leur entêtement était plus grand et leur insistance ne faisait que grandir<sup>7</sup>. Quand la situation devint difficile et pénible, alors Loût dit : *« [Ah !] Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide ! »* (STE 11/V.80), je vous aurais puni.

5 Dans une copie: "ils persistèrent".

6 Ce qui était déterminé et destiné pour eux.

7 À cause de l'embrasement de leur passion et désir.

Alors les Anges dirent : « *Alors [les hôtes] dirent : « ô Loût, nous sommes vraiment les émissaires de ton Seigneur. Ils ne pourront jamais t'atteindre.* » (STE 11/V.81)

Il fut mentionné que Gabriel (عليه السلام) était sorti à leur rencontre et frappait leur visage d'un battement du bord de son aile, alors leurs yeux s'aveuglaient.

On a même dit : « Qu'ils furent totalement enfoncés sans laisser aucune trace de leurs orbites. Ils reculaient en tâtonnant sur les murs, et en menaçant le Prophète du Tout Miséricordieux par cette parole : « Demain, tu rendras compte pour ce que tu nous as fait ! »

Allâh (الله) a dit : « *En effet, ils voulaient séduire ses hôtes. Nous aveuglâmes leurs yeux «Goûtez donc Mon châtiment et Mes avertissements* ». *En effet, au petit matin, un châtiment persistant les surprit.* » (STE 54/V.37-38)

Les Anges se présentèrent à Loût (عليه السلام) lui ordonnant de partir avec sa famille durant la nuit, «*Et que nul d'entre vous ne se retourne ...* » (STE 11/V.81)

C'est à dire : en entendant les cris de son peuple lorsque le châtiment s'abattit sur eux, et ils lui ordonnèrent de marcher derrière sa famille comme arrière-garde pour eux.

Concernant la Parole de Dieu (الله): « *Exception faite de ta femme* » (STE 11/V.81)

Il est possible que cette désignation ait pour but de l'exclure et de la distinguer des autres membres de sa famille : « *Pars avec ta famille.* » (STE 11/V.81) ; sauf ta femme, qui ne doit pas vous accompagner !

Et il est encore probable que c'est pour l'exclure de Sa parole : « *Et que nul d'entre vous ne se retourne en arrière,*

**Exception faite de ta femme** » (STE 11/V.81), c'est à dire : quant à ta femme, elle se retournera et sera atteinte par ce qui frappera les autres. Cette possibilité est forte mais la première explication est plus claire en sens, et Allâh (ﷻ) le sait mieux.

Les Anges lui annoncèrent la destruction de ces fornicateurs insolents, (Qu'ils soient maudits ainsi que leurs semblables), qu'Allâh (ﷻ) a fait d'eux un exemple pour tout négateur douteux : « **Ce qui les menace s'accomplira à l'aube. L'aube n'est-elle pas proche ?** » (STE 11/V.81).

Lorsque Loût (ﷺ) partit avec sa famille, composée de ses deux filles, aucun homme ne les suivit.

Certains ont Et dit, que sa femme était partie avec lui.

Et en vérité, Allâh est Plus Savant !

Quand ils s'éloignèrent de leur ville et que le soleil se leva, à ce moment, les injustes furent atteints par l'Ordre irrévocable d'Allâh et Son Châtiment juste et irrévocable.

Allâh (ﷻ) a dit : « **Et lorsque vint Notre Ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes les autres, portant une marque connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loins des injustes.** » (STE 11/V.82-83).

On a dit que l'ange Gabriel (ﷺ) arracha, du bord de son aile, leur cité de ses fondations et tout ce qu'elle contenait, ainsi que tous ses terrains et montagnes adjoints. Il éleva tout cela jusqu'à atteindre la voûte céleste où les Anges avaient entendu les cris de leurs coqs et les aboiements de leurs chiens, puis il les renversa de fond en comble sur eux.

Allâh (ﷻ) dit : «... *et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes les autres* » (STE 11/V.82), pierres d'argile dures et fortes, succédant les unes les autres en tombant du ciel, «... *portant une marque connue de ton Seigneur* », chaque pierre portant le nom de celui qu'elle devait atteindre et le marquer, «... *marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers* » (STE 51/V.34)

Ailleurs dans le noble Coran, Allâh (ﷻ) a dit à ce sujet : « *Et Nous fîmes pleuvoir sur eux une pluie (de pierres). Et quelle mauvaise pluie que celle des gens prévenus !* » (STE 27/V.58).

Et Le Très Haut (ﷻ) a dit : «... *de même qu'Il anéantit les villes renversées, et les recouvrit de ce dont Il les recouvrit. Lequel donc des bienfaits de ton Seigneur mets-tu en doute ?* » (STE 53/V.53-55)

Ce qui signifie : Il les renversa et les abattit en les retournant de fond en comble, et les recouvrit de pierres d'argile succédant les unes les autres, portant les noms de ceux qu'elles devaient atteindre parmi les présents, ainsi que ceux qui étaient en voyage et les pervers d'entre eux.

### **La femme de Loût (الطيرة)**

On a dit que la femme de Loût resta avec son peuple.

Selon une autre version : elle partit avec son époux et ses deux filles, mais en entendant le cri et la destruction de la ville, elle se retourna vers son peuple et désobéit à l'ordre du Seigneur, et elle dit : « Ô mon peuple ! », alors une pierre tomba sur elle et la fit rejoindre son peuple dans leur dépérissement. Elle était fidèle à leur croyance, et faisait l'espionne pour eux chez Loût pour les informer de ses hôtes

Le Très Haut (ﷻ) dit à son sujet : « *Allâh a cité en parabole pour ceux qui ont mécréu la femme de Noé et la femme de Loût. Elles étaient sous l'autorité de deux vertueux de Nos serviteurs. Toutes deux les trahirent et ils ne furent d'aucune aide pour [ces deux femmes] vis-à-vis d'Allâh. Et il [leur] fut dit : « Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent ».* (STE 66/V.10) ; c'est-à-dire : elles les trahirent en croyance et ne les y suivirent pas.

Il faut préciser qu'elles n'avaient pas commis l'adultère-loin d'elles- parce qu'Allâh (ﷻ) ne prédestine jamais que la femme d'un prophète fasse cela.

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) et d'autres parmi les imâms des prédécesseurs et successeurs ont affirmés 'qu'aucune femme de prophète n'a commis l'adultère. Et celui qui dit contrairement à cela, se trompe gravement.'

Dans le récit de la calomnie (*al ifk*), dont été victime la mère des croyants 'Âïcha (Qu'Allâh soit satisfait d'elle), lorsque des hypocrites parlèrent d'elle de leurs mauvaises langues, Allâh (ﷻ) blâma les Croyants d'avoir tendu leurs oreilles à de telles diffamations, dénigra leur attitude, avertit et les exhorta à ne plus jamais le faire, et Il dit entre autre : « *Quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucun savoir ; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu'auprès d'Allâh cela est énorme. Et pourquoi, lorsque vous l'entendez, ne disiez-vous pas : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allâh) ! C'est une énorme calomnie ? »* (STE 24/V.15-16) ; signifie : Gloire à Toi, la femme de Ton Prophète ne peut absolument être ainsi et commettre un tel acte !

## Quelle est la punition infligée à ceux qui commettent les mêmes turpitudes que le peuple de Loût ?

Allâh (ﷻ) dit : « *Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes* ». (STE 11/V.83), signifie : ce châtement n'est pas loin de ceux qui imitent les injustes par leurs actes.

Pour cette raison, certains savants ont soutenu la sanction de l'homosexualité.

Cette opinion fut agréée par Ach-Châfi'î et Aḥmad Ibn Hanbal et beaucoup d'autres imâms.

Ils donnèrent comme argument, le hadîth du Prophète (ﷺ), rapporté par l'imâm Aḥmad et les savants du Hadîth, d'après Ibn 'Abbâs (Qu'Allâh soit satisfait de lui.<sup>8</sup>)

On attribue à Aboû Hanîfa (رضي الله عنه) la même position, comme fut puni le peuple de Loût, et ce conformément à la Parole du Très Haut : « *Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes*. » (STE 11/V.83)

Concernant la Parole d'Allâh (ﷻ) : « *Et vous passez, certainement, auprès d'eux à chaque matin...* »

Allâh (ﷻ) a fait, à la place de cette ville, une mare puante qu'on ne peut utiliser<sup>9</sup> ni l'eau, ni les terrains voisins qui l'entourent, à cause de son mauvais état et sa vilénie.

Ainsi la cité de Sodome est restée un exemple, une leçon, une morale et un signe du Pouvoir d'Allâh (ﷻ), de Sa Grandeur, de Sa Puissance et de Sa vengeance pour l'Humanité. Un exemple de ce qui est advenu des peuples

---

8 Correct, rapporté par Aḥmad et par Aboû Dâwoûd, At-Tirmidhî, Ibn Mâjah, Al Ḥâkîm et Al Bayhaqî, avec appui corrigé.

9 Nommé : "la mer morte", et c'est la plus basse région de la surface de la terre.

qui ont désobéi aux Ordres du Seigneur et ont démenti Ses Messagers.

Ceux qui ont suivi leurs passions et ont refusé la Guidance ; mais ce récit est aussi une preuve de la Clémence Divine envers Ses serviteurs croyants, qui intervient pour les soutenir et les sauver des perditions, en les tirant de l'obscurité vers la lumière.

Allâh (ﷻ) dit : *« Voilà bien là une preuve ! Et la plupart d'entre eux ne croient pas. Et ton Seigneur est, en vérité, Lui Le Tout Puissant, Le Très Miséricordieux. »* (STE 26/V.8-9)

La Parole du Très Haut : *« Alors, au lever du soleil le Cri (la catastrophe) les saisit. Et Nous renversâmes [la ville] de fond en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure. Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui savent observer ! Elle [cette ville] se trouvait sur un chemin connu de tous. Voilà vraiment une exhortation pour les croyants ! »* (STE 15/V.73-77)

Ce passage veut dire : il y a là des leçons à tirer et une exhortation utile pour les gens sensés, lorsqu'ils analysent avec clairvoyance et réfléchissent, comment Allâh (ﷻ) a détruit et a anéanti cette Cité prospère et sa population.

Et Sa Parole (ﷻ) : *« Elle [cette ville] se trouvait sur un chemin connu de tous. »* (STE 15/V.76) signifie : elle se situe sur un chemin parcouru et traversé par les gens jusqu'à présent.

Ceci est plus explicité par ce passage. Allâh (Qu'Il soit glorifié) dit : *« Et vous passez, certainement, auprès d'eux le matin et le soir. Ne raisonnez-vous donc pas ? »* (STE 37/V.137-138)

Et le Très Haut a dit : « *Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour des gens qui comprennent* ». (STE 29/V.35).

Le Très Haut (ﷻ) a dit : « *Et Nous y laissâmes un signe pour ceux qui redoutent le douloureux châtiment* ». (STE 51/V.35-37)

C'est-à-dire : Nous l'avons laissé ainsi comme exemple et morale pour ceux qui ont peur de la punition du Jour de Jugement, craignent invisiblement Le Tout Miséricordieux, redoutent la Puissance de leur Seigneur, et s'interdisent de commettre le défendu. Ce sont ceux-là qui évitent les péchés et n'imitent pas le peuple de Loût, parce que celui qui les imite, même si ce n'était pas en toute chose, sera assimilé à eux.

A ce sujet il est dit :

*Si vous n'étiez pas du peuple de Loût,  
ils ne sont pas, pour autant, loin de vous.*

Ainsi, l'homme raisonnable, l'intelligent, le perspicace, le craintif de son Seigneur, obéit à l'Ordre d'Allâh (Le Tout Puissant), et accepte la guidance du Prophète d'Allâh (ﷺ), en épousant légalement les femmes que son Seigneur a créées pour lui, et évite de suivre tout diable rebelle, sinon le Châtiment d'Allâh l'atteindra.

Allâh (ﷻ) n'a-t-Il pas averti Ses serviteurs par Sa Parole : « *Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes.* » (STE 11/V.83)

## CHOU'AYB (العليّ بن أبي طالب)

**A**LLÂH (ﷻ) dit dans la Sourate Al-A'râf (STE7/V.85-93), après le récit du peuple de Loûṭ: « *Et à Madyan, leur frère Chou'ayb : « Ô mon peuple, dit-il, adorez Allâh. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Une preuve vous est venue de votre Seigneur. Donnez donc la pleine mesure et le poids et ne donnez pas aux gens moins que ce qui leur est dû. Et ne commettez pas de la corruption sur la terre après sa réforme. Ce sera mieux pour vous si vous êtes croyants. Et ne vous placez pas sur tout chemin, menaçant, empêchant du sentier d'Allâh celui qui croit en Lui et cherchant à rendre ce sentier tortueux. Rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux et qu'Il vous a multipliés en grand nombre. Et regardez ce qui est advenu aux fauteurs de désordre. Si une partie d'entre vous a cru au message avec lequel j'ai été envoyé, et qu'une partie n'a pas cru, patientez donc jusqu'à ce qu'Allâh juge parmi nous car Il est le Meilleur des juges. » Les notables de son peuple qui s'enflaient d'orgueil, dirent : « Nous t'expulserons certes de notre cité, ô Chou'ayb, toi et ceux qui ont cru avec toi. Ou que vous reveniez à notre religion. » - Il dit : « Est-ce même quand cela nous répugne ? » Certes, nous aurions forgé un mensonge contre Allâh si nous revenions à votre religion après qu'Allâh nous a sauvés. Il ne nous appartient pas d'y retourner à moins qu'Allâh notre Seigneur ne le veuille. Notre Seigneur embrasse toute chose de Sa science. C'est en Allâh que nous plaçons notre confiance. Ô notre Seigneur, tranche par la vérité,*

*entre nous et notre peuple car Tu es le meilleur des juges. » Et les notables de son peuple qui ne croyaient pas, dirent : « Si vous suivez Chou'ayb, vous serez assurément perdants ». Alors le tremblement (de terre) les saisit ; et les voilà étendus, gisant dans leurs demeures. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur (disparurent) comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur furent eux les perdants. Il se détourna d'eux et dit : « Ô mon peuple, je vous ai bien communiqué les messages de mon Seigneur et donné des conseils. Comment donc m'attristerais-je sur des gens mécréants ? »*

Et Il a dit (ﷻ), dans la Sourate Hoûd (STE 11/V.84-95), après le récit du peuple de Loût -encore- : « *Et (Nous avons envoyé) aux Madyan, leur frère Chou'ayb qui leur dit : « Ô mon peuple, adorez Allâh ; vous n'avez point de divinité en dehors Lui. Et ne diminuez pas les mesures et le poids. Je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous [si vous ne croyez pas] le châtimement d'un jour qui enveloppera tout. Ô mon peuple, faites équitablement pleine mesure et plein poids, ne dépréciez pas aux gens leurs valeurs et ne semez pas la corruption sur terre. Ce qui demeure auprès d'Allâh est meilleur pour vous si vous êtes croyants ! Et je ne suis pas un gardien pour vous ». Ils dirent : « Ô Chou'ayb ! Est-ce que ta prière te demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres, ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons ? Est-ce toi l'indulgent, le droit ? » Il dit : « Ô mon peuple, voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur, et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation ?... Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allâh. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant. Ô mon peuple, que votre répugnance et*

*vostra hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtements qui atteignirent le peuple de Noé, le peuple de Houđ, ou le peuple de Sâlih et (l'exemple du) peuple de Louť n'est pas éloigné de vous. Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour». Ils dirent : « Ô Chou'ayb, nous ne comprenons pas grand chose à ce que tu dis ; et vraiment nous te considérons comme un faible parmi nous. Si ce n'est ton clan, nous t'aurons certainement lapidé. Et rien ne nous empêche de t'atteindre ». Il dit : « Ô mon peuple, mon clan est-il à vos yeux plus puissant qu'Allâh à qui vous tournez ouvertement le dos ? Mon Seigneur embrasse (en Sa science) tout ce que vous œuvrez. Ô mon peuple, agissez autant que vous voulez. Moi aussi j'agis. Bientôt, vous saurez sur qui tombera un châtement qui le déshonorera, et qui de nous est l'imposteur. Et attendez (la conséquence de vos actes) ! Moi aussi j'attends avec vous ». Lorsque vint Notre ordre, Nous sauvâmes, par une miséricorde de Notre part, Chou'ayb et ceux qui avaient cru avec lui. Et le Cri terrible saisit les injustes, et ils gisèrent dans leurs demeures, comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. Que les Madyan s'éloignent comme les Thamoúd se sont éloignés ».*

Et dans la Sourate Al-Hijr (STE 15/V.78-79), après le récit du peuple de Louť, Allâh (ﷻ) dit : « *Et les habitants d'al-Aika étaient [aussi] des injustes. Nous Nous sommes donc vengés d'eux. Et ces deux [cités], vraiment, sont sur une route bien évidente [que vous connaissez].* »

Et le Très Haut dit dans la Sourate : Les poètes (STE 26/V.176-191), après leur récit : « *Les gens d'Al-Aika traitèrent de menteurs les Messagers. Lorsque Chou'ayb leur dit : « Ne*

*craindrez-vous pas [Allâh] ». Je suis pour vous un messager digne de confiance. Craignez Allâh donc et obéissez-moi, et je ne vous demande pas de salaire pour cela ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers. Donnez la pleine mesure et n'en faites rien perdre [aux gens], et pesez avec une balance exacte. Ne donnez pas aux gens moins que leur dû ; et ne commettez pas de désordre et de corruption sur terre. Et craignez Celui qui vous a créés, vous et les anciennes générations ». Ils dirent : « Tu es certes du nombre des ensorcelés ; Tu n'es qu'un homme comme nous ; et vraiment nous pensons que tu es du nombre des menteurs. Fais donc tomber sur nous des morceaux du ciel si tu es du nombre des véridiques ! » Il dit : « Mon Seigneur sait mieux ce que vous faites ». Mais ils le traitèrent de menteur. Alors le châtement du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtement d'un jour terrible. Voilà bien là un prodige. Cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux».*

### **Le peuple de Chou'ayb (الشعيب)**

Le peuple de Madyan était des arabes habitant la cité de Madyan, proche de la terre de Ma'ân aux environs de Ach-Châm (Damas), du côté d'Al Hijâz, proche du lac du peuple de Loût, à une distance courte, et Madyan était une tribu dont la ville portait le même nom.

### **Chou'ayb appelle son peuple au monothéisme**

Le peuple de Madyan était des brigands, terrifiant les passants et adorant Al Aïka, qui était un arbre d'un bosquet touffu et entrelacé. Ils étaient parmi les pires peuples dans leurs comportements. Ils étaient des fraudeurs corrompus. Quand ils mesuraient ou pesaient pour les gens, ils trichaient

et diminuait les mesures et les débordaient en leur faveur. Ils prenaient en plus et payaient en moins. Alors Allâh (ﷻ) leur envoya un homme d'entre eux, qui était Chou'ayb (عليه السلام), le Messager d'Allâh. Il les appela à adorer Allâh (ﷻ) Seul sans associés, et leur interdit de commettre ces mauvaises actions de déprécier aux gens leurs valeurs et les effrayer sur leurs chemins. Certains avaient cru en lui et beaucoup renièrent son message et persistèrent dans leur mécréance jusqu'à ce qu'Allâh (ﷻ) leur envoie un douloureux châtiement, et Il est Le Protecteur, Digne de louange.

Et Le Très Haut (ﷻ) dit : « *Et à Madyan, leur frère Chou'ayb : « Ô mon peuple, dit-il, adorez Allâh. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Une preuve vous est venue de votre Seigneur.* » (STE 7/V.85) ; signifie : un indice et un témoignage bien clair, et une preuve tranchante sur la vérité de ce que je vous ai apporté ; et que c'est Allâh (ﷻ) qui m'a envoyé, avec des miracles à l'appui pour appuyer mon message et vous prouver la véracité de ma mission. C

Ces miracles n'étaient pas rapportés en détails mais inclus dans le récit.

Allâh (ﷻ) dit : « *Donnez donc la pleine mesure et le poids et ne donnez pas aux gens moins que ce qui leur est dû. Et ne commettez pas de la corruption sur la terre après sa réforme.* » (STE 7/V.85)

Chou'ayb (عليه السلام) ordonna à son peuple d'être équitable, leur interdit l'injustice et les avertit des conséquences de la désobéissance à Allah (ﷻ), en leur disant : « *Ce sera mieux pour vous si vous êtes croyants. Et ne vous placez pas sur tout chemin...* » (STE 7/V.85-86)

Son peuple pratiquait le brigandage en « *menaçant* » les gens et leur volant leurs biens, et ils leur imposaient des taxes ou péages et effrayaient les passagers, « *empêchant du sentier d'Allâh celui qui croit en Lui et cherchant à rendre ce sentier tortueux.* » (STE 7/V.86)

Leur Prophète leur a interdit de bloquer le chemin concret terrestre, mais aussi moral : religieux.

« *Rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux et qu'Il vous a multipliés en grand nombre. Et regardez ce qui est advenu aux fauteurs de désordre* ». (STE 7/V.86) ; il leur rappela les bienfaits qu'Allâh (ﷻ) leur avait accordés en multipliant leur nombre, après qu'ils étaient peu nombreux et sans valeur, et il a les avertis de la punition d'Allâh (ﷻ) s'ils désobéissent à ses instructions et à ses enseignements.

Ailleurs, Chou'ayb (ﷺ) s'adressa à son peuple en ces termes: « *Et ne diminuez pas les mesures et le poids. Je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous [si vous ne croyez pas] le châtement d'un jour qui enveloppera tout.* » (STE 11/V.84)

Signifie : Ne continuez pas à commettre ce que vous faites, sinon Allâh (ﷻ) anéantira vos biens et vous rendra pauvres en détruisant vos richesses, sans compter le Châtiment du Jour de Résurrection.

Celui qui subira ces punitions en ce bas monde, sera parmi les perdants dans la Vie dernière.

Leur Prophète réprimanda leurs attitude et leur dit : « *Ô mon peuple, donnez bonne mesure et pesez en toute équité ! N'usez pas de dol pour spolier votre prochain ! Ne commettez pas le mal sur terre, y semant le désordre ! Ce qui demeure auprès d'Allâh est meilleur et plus avantageux, si vous êtes*

*croyants. Je n'entends point m'ériger envers vous en censeur.*

(STE 11/V.85-86)

Ibn 'Abbâs et Al Hasan Al Baṣrî ont dit : « *Ce qui demeure auprès d'Allâh est meilleur pour vous...* » : C'est-à-dire : les biens provenant d'Allâh (ﷺ) sont meilleurs pour vous que de voler les biens des gens.

Ibn Jarîr <sup>10</sup> a dit : « Ce qui vous reste après la mesure et le poids équitable, est meilleur pour vous que l'argent des gens pris inéquitablement. »

Al Hasan a proposé le même commentaire.

On trouve un sens similaire dans le saint Coran. Allâh (ﷻ) dit : « *Dis : « Le mauvais et le bon ne sont pas semblables, même si l'abondance du mal te séduit ».* (STE 5/V.100), signifie : le peu de bien légalement acquis est meilleur que le trop dont la provenance est prohibée.

Le bien légal est béni aussi peu qu'il soit, et le mal acquis sera anéanti aussi abondant qu'il soit ; comme a dit Le Très Haut : « *Allâh anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes* » (STE 2/V.276).

Et le Prophète d'Allâh (ﷺ) a dit : « **Autant que l'usure s'accroît, elle va décroître** »<sup>11</sup>.

Le Prophète d'Allâh (ﷺ) a dit encore : « **La vente s'effectue au choix si les deux partis ne se dissocient pas ; s'ils étaient honnêtes et clairs, leur vente sera bénie ; mais**

---

10 "Ste L'exposé global" (7/98).

11 Sahîh, rapporté par Aḥmad, Ibn Mâjah, Al Hâkim avec chaîne jugée sahîh par Al Hâkim et approuvée par Adh-Dhahabî et Al Moundhirî, et corrigé par Al Bouṣayrî.

**s'ils dissimulaient et mentaient, le bien de leur vente sera anéanti »<sup>12</sup>.**

C'est pour dire que le profit légal est béni même s'il était peu, et le mal acquis (illégal) est infructueux même s'il était abondant. Pour cette raison, Chou'ayb, le prophète d'Allâh, leur a dit : « *Ce qui demeure auprès d'Allâh est meilleur pour vous si vous êtes croyants !* », et sa parole : « *Je n'entends point m'ériger envers vous en censeur.* » (STE II/V.86) signifie : faites ce que je vous ordonne pour obtenir la Bénédiction et le Pardon d'Allâh, et non pas pour me faire plaisir.

*« Ils dirent : « Ô Chou'ayb ! Est-ce que ta prière te demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres, ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons ? Tu passais pourtant jusqu'ici pour un homme raisonnable et de bon sens éprouvé ? » (STE II/V.87)*

Ils dirent cela par moquerie, dépréciation et ironie ! Est-ce ta prière, que tu récites, t'ordonne de nous défendre l'adoration d'autres divinités que ton Seigneur ? Et de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres et nos prédécesseurs ? Et d'agir selon tes approbations, et de laisser les affaires que tu refuses même si nous les acceptons ?! « *Tu passais pourtant jusqu'ici pour un homme raisonnable et de bon sens éprouvé ?* »

Ibn 'Abbâs, Maymoûn Ibn Mahrân, Ibn Jourayj, Yazîd Ibn Aslam et Ibn Jarîr<sup>13</sup> ont dit : Les ennemis d'Allâh (عليه السلام) parlent ainsi pour se moquer.

12 Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim, d'après le récit de Hakîm Ibn Hizâm (عليه السلام).

13 Dans "l'Exposé global" (12/62).

*« Ô mon peuple, répondit Chou'ayb, pensez-vous que pourvu d'une preuve évidente de mon Seigneur, et détenteur d'une grâce insigne de Sa part, je puisse renoncer à ma mission ? Il n'est pas de mon dessein de commettre ces excès que je réprouve en vous. Je n'aspire seulement qu'à vous rendre meilleurs, autant qu'il m'est possible. Allâh seul m'assistera : c'est à Lui que je me confie et à Lui que je ferai retour. » (STEII/V.88)*

C'est une façon gentille de leur parler, et de les appeler vers le juste par des preuves évidentes. Il leur dit : *« Pensez-vous (menteurs) que pourvu d'une preuve évidente de mon Seigneur, et détenteur d'une grâce insigne de Sa part, je puisse renoncer à ma mission ? »*

C'est-à-dire : une preuve évidente émanant d'Allâh (ﷻ) Qui m'a envoyé pour vous, *« et détenteur d'une grâce insigne de Sa part »* : Signifie : la prophétie et la mission, que vous êtes aveugles pour constater. Alors que puis-je faire pour vous ?

Il leur tient le même discours et essaie de les sensibiliser par l'exhortation, comme Noé (ﷺ) l'avait fait avec son peuple. Ceci a été mentionné auparavant.

Et Sa Parole (ﷻ) : *« Il n'est pas de mon dessein de commettre ces excès que je réprouve en vous. »* signifie : je ne vous ordonne pas une chose sauf si j'étais le premier à l'effectuer, et si je vous interdis quelque chose, je serais le premier à l'abandonner.

Cette qualité est louable et importante dans le domaine de la prédication et de la réforme. Le contraire est inacceptable et détestable.

Le Très Haut (ﷻ) a dit : *« Commandez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-même de le faire, alors que*

*vous récitez le Livre ? Êtes-vous donc dépourvus de raison ? »*

(STE 2/V.44)

A cet égard, il fut mentionné dans les deux Sahîh, d'après le Prophète d'Allâh (ﷺ), qu'il a dit : « **L'homme sera amené et jeté au Feu. Ses intestins sortiront alors de son ventre et il tournera avec, comme l'âne tournant sa meule. Les gens du Feu se rassembleront et lui demanderont : Ô toi ! Qu'as-tu ? N'étais-tu pas ordonné de faire le convenable et d'abandonner le blâmable ? Il dira : Si, j'ordonnais le convenable et ne l'effectuais pas, et j'interdisais le blâmable et l'effectuais** »<sup>14</sup>.

Ce comportement est celui des indécents et des pervers négateurs et rebelles contre les directives des Prophètes (Paix sur eux).

Quant aux gens raisonnables, qui craignent leur Seigneur, ils sont comme a dit le prophète d'Allâh Chou'ayb : « *Il n'est pas de mon dessein de commettre ces excès que je réprouve en vous. Je n'aspire seulement qu'à vous rendre meilleurs, autant qu'il m'est possible. Allâh seul m'assistera : c'est à Lui que je me confie et à Lui que je ferai retour.* » (STE 11/V.88), signifie : tout ce que je veux c'est la réforme et le bien pour vous !

*Le succès de ma démarche revient à Allâh Seul et c'est à Lui que je m'en remets : « c'est à Lui que je me confie et à Lui que je ferai retour. »*

Signifie : je me confie à Allâh (Très Haut) en toutes choses, c'est vers Lui mon retour et mon destin en tous mes propos.

---

14 Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim, d'après le récit d'Ousâma Ibn Yazîd (Qu'Allâh soit satisfait d'eux).

C'est là une méthode de prédication ayant pour but l'exhortation incitatrice à la réflexion.

Ensuite, leur Prophète a eu recours à un discours d'intimidation, en disant : « *Ô mon peuple, puisse seulement votre hostilité à mon égard ne point vous valoir les mêmes châtiements subis par le peuple de Noé, celui de Hoûd et celui de Sâlih. L'exemple de Loût n'est pas si loin de vous.* » (Ste 11/V.89),

Signifie : que votre désobéissance et votre haine pour ce dont je vous appelle, ne vous emportent à persister dans votre égarement et ignorance et désobéissance, alors vous subirez une punition et un châtiment d'Allâh pareils à ce qui a atteint vos semblables mécréants et désobéissants du peuple de Noé, et celui de Hoûd, et celui de Sâlih. Et sa parole : « *et (l'exemple du) peuple de Loût n'est pas si loin de vous.* »

On a dit : cela veut dire : non loin en terme de temps, et c'est récemment que vous êtes informés de ce qui les a atteint à cause de leur incroyance et leurs vices.

Et on a dit : cela signifie : non loin en lieu et place.

Et on a dit : c'est-à-dire : ce qui advint d'eux à cause des méfaits auxquels ils s'adonnaient : le brigandage et le vol des biens des gens publiquement et secrètement par diverses ruses.

En vérité, toutes ses commentaires sont justes et possibles, car le peuple de Chou'ayb n'étaient pas loin du peuple de Loût, ni en époque, ni en lieu, ni en méfaits.

Chou'ayb (عليه السلام) a mêlé, dans son discours, l'intimidation avec l'exhortation, en disant : « *Et implorez le pardon de votre Seigneur ! Revenez repentant vers Lui. Mon Seigneur est*

*si enclin au pardon, si affectueux envers Ses serviteurs»* (STE 11/V.90)

Signifie : Abandonnez ce que vous faites, et repentez-vous à votre Seigneur Le Très Miséricordieux et le Tout-Affectueux ; car celui qui se repentit à Lui, Allâh (ﷻ) le pardonne parce qu'Il est Clément avec Ses serviteurs, plus qu'une mère avec son enfant « *plein d'amour* » : Il est Le Tout-Affectueux, Il accorde Son pardon à Son serviteur même après avoir commis de graves péchés.

*« Ils dirent : « Ô Chou'ayb, tes propos ne sont guère intelligibles pour nous. Tu ne jouis d'ailleurs, parmi nous que d'un faible prestige, et n'était-ce ton clan, nous t'aurions voué aux supplices ! ». (STE 11/V.91).*

On a rapporté, d'après Ibn 'Abbâs, Sa'îd Ibn Joubayr et Ath-Thawrî ont dit : « (Chou'ayb) était aveugle.» <sup>15</sup>

Et leur parole : « *et n'était-ce ton clan, nous t'aurions voué aux supplices !* » (STE 11/V.91),

Quelle attitude grossière et violente était la leur !

Un reniement accompagné d'une grande obstination et du mépris envers la Vérité que leur Prophète prêchait : lorsqu'ils dirent : « *Ô Chou'ayb, tes propos ne sont guère intelligibles pour nous !* »,

Nous ne le comprenons et ne l'assimilons pas, car nous ne l'aimons pas et ne le voulons pas, et nous n'avons aucune intention ni enthousiasme en cela.

Cela ressemble de près au discours des Qouraychites à l'égard du prophète Mouhammad (ﷺ) : « *Et ils dirent : « Nos*

<sup>15</sup> Rapporté par Al Hâkim et Ibn 'Asâkir.

*cœurs sont voilés contre ce à quoi tu nous appelles, nos oreilles sont sourdes. Et entre nous et toi, il y a une cloison. Agis donc de ton côté ; nous agissons du notre ».* (STE 41/V.5).

Leur parole : « *Tu ne jouis d'ailleurs, parmi nous que d'un faible prestige, et n'était-ce ton clan, nous t'aurions voué aux supplices !* »,

Signifie : en vérité, tu ne pèses pas lourd ! Tu es un opprimé, abandonné, *Si ce n'est ton clan* : ta tribu et ton groupe, t'aurions, certainement lapidé. Et rien ne nous empêcherait de t'atteindre.

« *Ô mon peuple, répliqua Chou'ayb, mon clan serait-il à vos yeux plus puissant que Dieu que vous rejetez ouvertement ?* »  
(STE 11/V.92)

C'est-à-dire : vous craignez mon clan et ma tribu et vous me respectez à cause d'eux, et vous ne craignez pas le châ-timent d'Allâh ? Alors que vous ne m'honorez pas comme étant prophète d'Allâh ? Ainsi vous considérez mon clan plus puissant qu'Allâh, « *que vous rejetez ouvertement ?* »  
(STE 11/V.92)

Vous reniez la Puissance d'Allâh (ﷻ). « *Mon Seigneur embrasse (en Sa science) tout ce que vous œuvrez.* » (STE 11/V.92)

Mon Seigneur connaît tout ce que vous faites et ce que vous complotez, Il est informé de tout cela, et Il vous punira pour vos péchés le Jour où vous retournez auprès de Lui. Il n'est aucun de vos actes qui passe inaperçu de Dieu (ﷻ).

**Son avertissement (ﷻ) à son peuple, du châ-timent d'Allâh (ﷻ)**

Allâh (ﷻ) dit : « *Ô mon peuple ! Réagissez à votre manière, je réagirai selon la mienne ! Vous saurez bientôt qui encourra un châtement terrible et qui aura forgé des mensonges. Attendez, (la conséquence de vos actes) ! Moi aussi j'attends avec vous.* » (STE 11/V.93)

C'est une menace grave et sûre qu'il leur adresse. Il leur rappelle els conséquences certaines d'un tel mépris et rejet. Et qu'en vérité, votre devenir ne sera que destruction et perdition. « *Vous saurez bientôt qui encourra un châtement terrible....* »

C'est-à-dire : dans cette vie d'ici-bas. « *Vous saurez bientôt qui de nous subira un châtement ignominieux en ce monde, et un tourment sans fin dans l'Au-delà !* » » (STE 11/V.39)

C'est-à-dire : dans l'Au-delà, vous saurez, très certainement. « *Et et qui aura forgé des mensonges?* » (STE 11/V.93)

Signifie : qui est l'imposteur ? Vous ou moi.

« *Et attendez (la conséquence de vos actes) ! Moi aussi j'attends avec vous...* » (STE 11/V.93).

Ceci est similaire à la Parole d'Allâh (ﷻ) : « *Sans doute une partie seulement d'entre vous a cru en ma mission quant d'autres l'ont révoquée en doute ! Soyez patients ! Attendez que Dieu nous départage un jour ! Il est Le Meilleur des juges.* » (STE 7/V.87)

## L'invocation de Chou'ayb (عليه السلام) contre son peuple

Allâh (ﷻ) dit : « *Les notables de son peuple qui s'enflaient d'orgueil, dirent : « Nous t'expulserons, certes, de notre cité, ô Chou'ayb, toi et ceux qui ont cru avec toi. Ou que vous reve-*

*niez à notre religion. » – Il dit : « Est-ce même quand cela nous répugne ? » Certes, nous aurions forgé un mensonge contre Allâh si nous revenions à votre religion après qu'Allâh nous a sauvés. Il ne nous appartient pas d'y retourner à moins qu'Allâh notre Seigneur ne le veuille. Notre Seigneur embrasse toute chose de Sa science. C'est en Allâh que nous plaçons notre confiance. Ô notre Seigneur, veuille décider, en toute équité, entre nous et notre peuple. Tu es, certes, le Meilleur des juges. »*  
 (STE 7/V.88-89)

Les grands de son peuple demandèrent aux croyants de rejeter la foi et de revenir à leur religion, alors Chou'ayb (عليه السلام) se dressa en face d'eux pour défendre son peuple, et dit : « *Est-ce même quand cela nous répugne ?* » Signifie : si les croyants retourneront à votre religion, ils ne le feront pas de leur gré, mais sous la contrainte et contre leur volonté. Car lorsque la foi embrasse le cœur du croyant, le pénètre et le comble de bonheur, nul ne peut l'intimider, et nul ne peut l'amener à l'abandonner et ni dévier de son chemin.

C'est pourquoi il leur a dit (عليه السلام) : « *Certes, nous aurions forgé un mensonge contre Allâh si nous revenions à votre religion après qu'Allâh nous a sauvés. Il ne nous appartient pas d'y retourner à moins qu'Allâh notre Seigneur ne le veuille. Notre Seigneur embrasse toute chose de Sa science. C'est en Allâh que nous plaçons notre confiance.* » (STE 7/V.89)

Cela signifie : C'est à Allâh (عليه السلام) que nous nous confions, Il est notre Protecteur, notre Refuge en toutes nos affaires.

Ensuite Chou'ayb (عليه السلام) invoqua Allâh (عليه السلام) et demanda Son aide contre son peuple pour hâter ce qu'ils méritèrent ; alors il dit : « *Ô notre Seigneur, veuille décider, en toute*

*équité, entre nous et notre peuple. Tu es, certes, Le Meilleur des juges.* » (STE7/V.89).

Il invoqua son Seigneur contre eux, et Allâh (ﷻ) ne rejette jamais l'appel de Ses prophètes, lorsqu'ils Lui demandent aide et soutien, pour vaincre ceux qui Le renient, Lui furent infidèles et désobéirent à Son Messager.

Mais son peuple persista dans égarement et poursuivirent leurs agissements et actes méprisants : « *Et les notables de son peuple qui ne croyaient pas, dirent : « Si vous suivez Chou'ayb, dirent, alors ceux du parti puissant des impies, vous serez assurément perdants* ». (STE7/V.90).

### **Destruction du peuple de Chou'ayb (الْحِمْيَرِ)**

Allâh (ﷻ) dit : « *Alors le tremblement (de terre) les saisit. Le lendemain, au lever du jour, ils gisaient sans vie dans leurs demeures effondrés.* » (STE 7/V.91).

Il fut mentionné dans la Sourate Al-A'râf (Ste 7) que le tremblement de terre les saisit. Leur terre a tremblé et fut secouée tellement fort, de sorte qu'ils expirèrent et périrent, même leurs animaux devinrent inertes, et voilà leurs cadavres étaient éparpillés, par terre, sans âme, ni vie.

Allâh (ﷻ) se vengea d'eux par plusieurs sortes de châtiements rassemblés, pour leur mauvaise conduite et méchanceté. Ainsi Allâh (ﷻ) leur envoya un terrible tremblement de terre qui anéantit tout mouvement, et un Cri lourd qui éteint toute voix, et une Ombre qui lance des étincelles de feu en toute direction.

Allâh (ﷻ) raconta ce qui advint d'eux dans plusieurs Sourates, comme il convient à son cours et à son récit.

Dans le cours du récit de Al-A'râf, les infidèles ont effrayé et menacé le prophète d'Allâh Chou'ayb (ﷺ) et ses compagnons. Ils les ont menacés, entre autres, d'expulsion de leur village. Alors Allâh (ﷻ) dit : « *Alors le tremblement (de terre) les saisit. Le lendemain, au lever du jour, ils gisaient sans vie dans leurs demeures effondrés.* » ». (STE 7/V.91).

Ainsi Allâh (ﷻ) leur réserva, en retour, une terrible fin par un tremblement foudroyant et la peur.

Cette fin est ce qui convient à de tels négateurs criminels.

Quant à la Sourate de Hoûd (Ste 11), Il fut mentionné que « *le Cri terrible (as-sayhatou) saisit le injustes. Le lendemain, leurs corps jonchaient leurs demeures.* » (Ste 11/V.94) ; parce qu'ils dirent au prophète d'Allâh, de façon ironique et ridicule : « *Ils dirent : « Ô Chou'ayb ! Est-ce que ta prière te demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres, ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons ? Tu passais pourtant jusqu'ici pour un homme raisonnable et de bon sens éprouvé ? » »* » (STE 11/V.87).

Il convient ici de mentionner que le Cri terrible (as-sayhatou) est une conséquence à leur négation et mépris envers leur noble, honnête prophète ; ainsi le Cri terrible (as-sayhatou) les saisit et les fit taire à jamais : un tremblement qui les anéantit.

Quant à la Sourate : Les Poètes (Ste 26), il fut mentionné que le châtement du jour de l'Ombre (ya'wm az-zoullati) les saisit, et c'était en réponse à leur demande et presque à leur volonté, parce qu'ils ont dit : « *Ils dirent : « Tu es, certes, du nombre des ensorcelés ; Tu n'es qu'un homme comme nous ; et vraiment nous pensons que tu es du nombre des menteurs. Fais*

*donc tomber sur nous des morceaux du ciel si tu es du nombre des véridiques ! » Il dit : « Mon Seigneur sait mieux ce que vous faites ». (STE 26/V.185-188)*

Allâh (ﷻ) et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient, dit : « *Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible* ». (STE 26/V.189).

### **Les gens d'Al-Aïka étaient le peuple de Chou'ayb (ﷺ)**

Certains exégètes -comme Qatâda et d'autres- ont prétendu que les gens d'Al-Aïka sont d'une autre nation que les gens de Madyan. Leur récit est faible mais s'appuie sur deux versets :

#### **-Le premier :**

La Parole d'Allâh (ﷻ): « *Les gens d'Al-Aïka traitèrent de menteurs les Messagers. Lorsque Chou'ayb leur dit : « Ne craignez-vous pas [Allâh]* ». (STE 26/V.176-177). Il n'a pas dit : leur frère, comme cela a été mentionné ailleurs : « *Et à Madyan, leur frère Chou'ayb* » (STE 7/V.85).

**-Le second :** c'est que les versets les concernant qualifient le jour du châtiment qu'ils encoururent de « châtiment du jour de l'Ombre », alors que pour les autres, il était question d'un châtiment par le tremblement ou le Cri terrible.

En réponse au premier argument, nous répondons qu'Allâh (ﷻ) n'a plus mentionné cette, car « *Les gens d'Al-Aïka traitèrent de menteurs les Messagers* » (STE 26/V.176)

Dès lors, ils sont qualifiés d'adorateurs d'Al-Aïka, et il ne convient plus, par la suite de mentionner le lien de fraternité.

Mais quand Allâh (ﷻ) les a attribués à la tribu, il est devenu admissible de mentionner que Chou‘ayb était leur frère.

C’est là une finesse dans le Discours divin et de l’éloquence.

Quant au deuxième argument, concernant le type de châtiment qu’ils encoururent : le jour de l’Ombre (*Yawm az-zoullati*), s’il était simplement une preuve qu’il s’agit d’une autre nation, alors l’énumération de la vengeance par le tremblement et le Cri, doit être pris comme le témoignage qu’il s’agit de deux autres nations.

Cependant, aucun savant sensé et perspicace n’ira dans ce sens.

Allâh (ﷻ) a mentionné les mauvaises qualités des gens d’Al-Aïka aussi bien que des gens de Madyan, du fait qu’ils donnent aux gens moins que ce qui leur est dû et ne donnent pas la pleine mesure et le poids ; ce qui prouve qu’ils étaient une seule nation, et qu’ils furent détruits par différentes sortes de punitions, et Il a mentionné dans chaque endroit ce qui convient au récit.

Et Sa Parole (ﷻ) : « *Alors, le châtiment du jour de l’Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d’un jour terrible* » (STE 26/V.189) : ils ont mentionné qu’ils subirent une chaleur terrible, et Allâh (ﷻ) a calmé le soufflement du vent chez eux pendant sept jours. Ainsi rien ne leur était utile, ni eau ni ombre ni leur entrée dans les tunnels. Alors ils s’enfuirent de chez eux vers le désert, où un nuage les couvrit par son ombre. Ils se sont abrités en dessous. Et lorsqu’ils étaient tous réunis, Allâh (ﷻ) leur envoya des étincelles et du feu. La terre trembla sous leurs pieds et un Cri terrible vint du ciel et les saisit. Ils furent détruits et anéantis. « *Et les voilà étendus, gisant*

*dans leurs demeures. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur (disparurent) comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur furent eux les perdants.»*

(STE 7/V.91-92)

## **Le salut de Chou'ayb (عليه السلام) et des croyants qui étaient avec lui**

Allâh (ﷻ) sauva Chou'ayb et les croyants qui étaient avec lui ; comme le Très Haut, le plus Véridique, a dit : « *Lorsque vint Notre ordre, Nous sauvâmes, par une miséricorde de Notre part, Chou'ayb et ceux qui avaient cru avec lui. Et le Cri terrible saisit les injustes, et ils gisèrent dans leurs demeures, comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. Que les Madyan s'éloignent comme Thamoûd se sont éloignés* ». (STE 11/V.94-95).

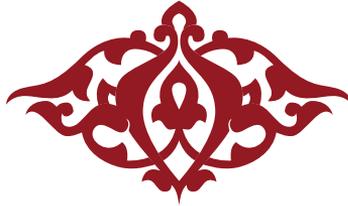
Le Très Haut (ﷻ) dit : « *Et les notables de son peuple qui ne croyaient pas, dirent : « Si vous suivez Chou'ayb, vous serez assurément perdants ». Alors, le tremblement (de terre) les saisit ; et les voilà étendus, gisant dans leurs demeures. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur (disparurent) comme s'ils n'y avaient jamais vécu. Ceux qui traitaient Chou'ayb de menteur furent eux les perdants* ». (STE 7/V.90-92).

Ceci pour répondre à leur parole : « *Si vous suivez Chou'ayb, vous serez assurément perdants* » (STE 7/V.90).

Puis Le Très Haut (ﷻ) a mentionné que leur Messager les a blâmés, reproché et grondé. Alors le Très Haut a dit : « *Il se détourna d'eux et dit : « Ô mon peuple, je vous ai bien communiqué les messages de mon Seigneur et donné des conseils. Comment donc m'attristerais-je sur des gens mécréants ?* » (STE 7/V.93) ; signifie : il les délaissa et quitta leur ville après leur destruction en leur disant : « *Ô mon peuple, je vous ai*

*bien communiqué les messages de mon Seigneur et donné des conseils »*

Signifie : j'ai accompli mon devoir de communication totale et conseils complets, et j'ai pris soin de vous guider avec tout mon possible et mon pouvoir, mais rien ne vous a servi, parce qu'Allah ne guide pas celui qui s'égare et nul ne pourra le secourir. Par suite, je ne suis pas désolé pour ce qui vous a atteint, parce que vous n'acceptiez pas le conseil et vous ne craigniez le jour de honte, c'est pourquoi il a dit : « **Comment donc m'attristerais-je** » c'est-à-dire : me chagrinais « **sur des gens mécréants ?** » c'est-à-dire, qui n'acceptèrent pas le juste et ne l'appliquèrent pas et ne l'adoptèrent pas ; alors ils furent saisi par le châtement irrévocable et irréfutable d'Allah (ﷻ).



# LE RÉCIT DE HÂROÛT ET MÂROÛT

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : « *Au contraire, ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân. Soulaymân ne commit pas d'impiété ; les démons seuls en furent coupables. Ce furent eux qui enseignèrent aux hommes les pratiques de la sorcellerie, selon des rites remontant aux deux anges Hâroût et Mâroût jadis initiés à Babylone. Ceux-ci prenaient soin d'avertir leur futur disciple : « Nous ne sommes là que pour tenter les hommes. Aussi prends garde d'être impie. » Les démons et leurs suppôts apprirent à leur école ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Ils ne sauraient nuire, ce faisant, à personne, sauf permission d'Allâh. Ils n'apprennent que ce qui peut leur nuire, loin de servir à leur bien, sachant que ceux qui en font métier, seront exclus à jamais du Royaume éternel. S'ils pouvaient savoir quel marché ruineux ils font, aliénant à tout jamais leurs âmes ! S'ils eussent été, en vérité, tant soi peu croyants et eussent craint Dieu, ils eussent préféré Sa Gloire à leurs succès éphémères.* » (STE 2/V102-103)

Concernant ces versets, Al 'Oufî rapporte, qu'Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه), a commenté ce verset comme suit : « Quand Soulaymân (عليه السلام) perdit son royaume, un grand nombre de personnes et de Jinns le renièrent et se laissèrent entraîner par leurs désirs. Quand Allâh (ﷻ) lui restitua dans son royaume, les renégats

reprirent de nouveau le chemin de la droiture. Soulaymân prit alors les saintes écritures et les enterra sous son trône. Peu de temps après, il décéda, les hommes et les Jinns déter-rèrent alors ce qui avait été enfouit et dirent : « Ceci est un livre révélé par Allâh (ﷺ) à Soulaymân, et il nous l'avait caché. » Ils se détournèrent donc de sa guidance, et suivirent le chemin montré par les démons : le dévergondage et les mondanités, les jeux de hasard et tout ce qui éloigne les Hommes de l'évocation d'Allâh (ﷺ).

Allâh (ﷻ) révéla Ses Paroles : « *Et quand leur vint d'Allâh un messenger de Dieu témoignant de la vérité de leur Livre, bon nombre de ceux qui avaient reçu le message, le rejetèrent délibérément, comment s'ils ne savaient pas !* » (STE 2/V101)

Il a été rapporté par Ibn Hâtim : Abou Sa'ïd Al Achaj m'a dit que, d'après Al A'mach, d'après Al Minhâl, d'après Sa'ïd Ibn Joubayr, d'après Ibn 'Abbâs, il a été dit que : « 'Asîf était le scribe de Soulaymân. Il connaissait le plus grand Nom d'Allâh (ﷺ). Il avait pour habitude d'écrire ce que Soulaymân lui ordonnait, et par la suite il l'enterrait sous le trône. Après la mort de Soulaymân, le démon les déterra et écrivit entre chaque ligne magique des choses blasphématoires. Ils dirent : c'est ainsi que Soulaymân se comportait. Les ignorants pensèrent alors que Soulaymân était un mécréant et ne cessèrent de le blâmer jusqu'à l'avènement de Mouhammad (ﷺ) et de la révélation du saint Coran, qui innocenta le prophète de Dieu Soulymân. »

Ibn Jarîr a rapporté : « Il m'a été dit par Abou As-Sâ'ib Salama Ibn Jounâda As-Sawâ'i, sous l'autorité d'Abou Mou'âwiya, sous l'autorité d'Al A'mach, sous l'autorité d'Al Minhâl, sous l'autorité de Sa'ïd Ibn Joubayr, sous l'autorité

d'Ibn Abbâs (رضي الله عنه), : « Quand Soulaymân voulait soulager un besoin ultime ou avoir des rapports conjugaux avec l'une de ses épouses, il avait pour habitude de donner sa bague à une femme appelée *Al Jarâda*. Un jour, Satan se rendit chez elle sous la forme de Soulaymân et lui prit la bague. Quand il mit la bague à son doigt, toute l'humanité, les Jinns et les Démons se soumirent à lui. Quand le véritable Soulaymân se rendit chez sa femme à la recherche de sa bague, celle-ci lui dit : « Tu es un menteur, tu n'es pas Soulaymân ! »

Soulaymân comprit à ce moment, qu'il allait vivre une épreuve de la part d'Allâh (ﷻ).

Il est clair que les démons étaient libres de faire tout ce qu'ils voulaient. Ils écrivirent des livres de magie noire et de blasphèmes et ils les enterrèrent sous le trône de Soulaymân. Quand Soulaymân mourut, ils les déterrèrent et dirent aux gens : « En vérité, Soulaymân régnait sur vous grâce à ces livres ! »

Les gens se sentirent alors délivrés de l'autorité de Soulaymân et ils le déclarèrent mécréant, et ceci dura jusqu'à la venue du Prophète de l'Islam (ﷺ), qui indiqua aux Hommes la vérité.

Ibn Jarîr a dit : Ibn Hamîd m'a dit que d'après Jarîr, d'après Housayn Ibn 'Abd Ar-Rahmân, d'après 'Imrân : Pendant que nous étions avec Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه), un homme s'approcha de nous, et Ibn 'Abbâs lui demanda :

- « D'où viens-tu ? »
- L'homme lui répondit : « Je viens d'Irak, de la ville de Kouûfa. »

- Ibn 'Abbâs lui demanda alors : « Quelles sont les dernières nouvelles ? »
- « Quand je les ai laissés, ils parlaient du départ de 'Alî. », dit-il.

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) se mit en colère et dit : « Comment oses-tu parler de la sorte, et prétendre connaître l'avenir ? Je vais te dire la vérité au sujet des prédictions : les Anges avaient pour habitude de descendre dans les cieus les plus bas et parler de tel ou tel décret du Paradis. Les démons aimaient s'y cacher pour écouter, et descendre par la suite en parler aux devins. Ces derniers ajoutaient à ces informations une centaine de mensonges afin que les gens les croient et leur fassent confiance. Allâh (ﷻ) informa Soulaymân au sujet des agissements des démons, il leur interdit ses agissements et se saisit de ses écrits et les enterra sous son trône. Après sa mort, un des démons proclama : « Je vais vous guider vers le trésor le plus précieux de Soulaymân. Il est sous son trône. »

Après l'avoir déterré, ils dirent : c'est de la magie ! Il fut copié et suivi à la lettre. Ce que le peuple irakien pratique de nos jours, fait partie de cet enseignement maudit.

Allâh (ﷻ) a dit à ce sujet : « Allâh (ﷻ) dit : *« Au contraire, ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân. Soulaymân ne commit pas d'impiété ; les démons seuls en furent coupables. Ce furent eux qui enseignèrent aux hommes les pratiques de la sorcellerie, selon des rites remontant aux deux anges Hâroût et Mâroût jadis initiés à Babylone. Ceux-ci prenaient soin d'avertir leur futur disciple : « Nous ne sommes là que pour tenter les hommes. Aussi prends garde d'être impie. » Les*

*démons et leurs suppôts apprirent à leur école ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Ils ne sauraient nuire, ce faisant, à personne, sauf permission d'Allâh. Ils n'apprennent que ce qui peut leur nuire, loin de servir à leur bien, sachant que ceux qui en font métier, seront exclus à jamais du Royaume éternel.»*

As-Souddî a dit que le verset : « *Et ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân. ...* »

C'est-à-dire : les démons ont pour habitude de se cacher pour écouter les conversations des anges concernant les sujets comme la mort, le monde de l'au-delà et des Décrets divins. Ils descendent par la suite sur terre pour inspirer les magiciens et les devins. Ceux-là en parlent à leur tour aux hommes, qui les croient et les jugent digne de confiance.

Les devins ont fait peu à peu confiance aux démons, qui rajoutaient une centaine de mensonges à chaque mot prononcé. Leurs disciples d'entre les humains consignèrent cela par écrit, et la rumeur se répandit parmi les Enfants d'Israël que les Jinns étaient capables de connaître l'invisible.

Alors, Soulaymân (عليه السلام) rassembla ces écrits, les cacha dans un coffre et les enterra sous son trône. Quelque démon que ce soit qui osait s'en approcher un tant soit peu, périssait brûlé vif.

Soulaymân (عليه السلام) décréta que quiconque prétendrait que les Jinns connaissent l'invisible serait décapité. Après la mort de Soulayman (عليه السلام), un démon ayant pris forme humaine s'approcha des gens et dit : « Je vais vous mener à un trésor inestimable ! » Il ordonna aux gens de creuser sous le trône

de Soulaymân, en affirmant, qu'il était prêt à mourir s'ils ne trouveraient pas le trésor promis ! Quand les gens trouvèrent les écrits, le démon dit alors : « C'est grâce à cette magie que Soulaymân dominait les humains, les Jinns et les oiseaux ! »

La rumeur se propagea alors, que Soulaymân était un sorcier. Les enfants d'Israël gardèrent ces écrits et se disputèrent à ce propos avec le prophète Mouhammad (ﷺ). Alors Allâh (ﷻ) lui révéla : **«ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân. Soulaymân ne commit pas d'impiété ; les démons seuls en furent coupables...»**

Ar-Rabî' Ibn Anas rapporte : « Les Juifs de Médine avaient pour habitude de questionner le Prophète (ﷺ) au sujet de la Torah. Et chaque fois qu'ils le questionnaient, Allâh (ﷻ) Lui révélait un verset répondant à leurs interrogations. Ils affirmaient alors : Mouhammad connaît ce qui nous a été révélé mieux que nous ! Ils le questionnèrent donc sur la sorcellerie et Allâh (ﷻ) Lui révéla, Sa Parole : **«Au contraire, ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân. Soulaymân ne commit pas d'impiété ; les démons seuls en furent coupables. Ce furent eux qui enseignèrent aux hommes les pratiques de la sorcellerie, selon des rites remontant aux deux anges Hâroût et Mâroût jadis initiés à Babylone.»**

Allâh (ﷻ) informa le saint Prophète (ﷺ) que les démons avaient écrit un livre sur la sorcellerie et la divination et qu'ils l'avaient enterré sous le trône de Soulaymân. Il est vrai que Soulaymân n'avait pas de connaissance au sujet de l'invisible, et quand il décéda les démons dirent aux gens : « Ceci est le savoir que Soulaymân avait pour habitude de vous cacher. »

Ishâq Ibn Yâsir rapporte : quand les démons apprirent la mort de Soulaymân, ils mirent sur papier des dizaines de sortilèges, tels que celui-ci : pour atteindre tel ou tel but, mettre en pratique telle ou telle procédure. Ils les rassemblèrent dans un livre qu'ils scellèrent et cachetèrent avec l'anneau de Soulaymân. Sur sa couverture était marqué : « Ceci a été écrit par Âsif Ibn Barkhiya sous les ordres du roi Salomon fils de David. » ; par la suite, ils l'enterrèrent sous son trône. Quand quelque temps après, les Enfants d'Israël le découvrirent, ils dirent : « C'est à travers ce livre que Soulaymân exerçait son pouvoir sur nous ! »

Quand le Messager d'Allâh (ﷺ) cita Soulaymân Ibn Dâwoûd comme un des Messagers envoyés par Allâh, les juifs de Médine s'exclamèrent : « Curieusement, Mouhammad prétend que Soulaymân était un Prophète, mais par Allâh il n'était rien d'autre qu'un sorcier ! »

Ibn Abî Hâtîm a dit : « J'ai appris par Ibn Rawwâd, d'après Adam, d'après Al-Mas'ouûdî, d'après Ziyâd l'affranchi d'Ibn Mouṣ'ab, qui a rapporté au sujet de la Parole d'Allâh (ﷻ) : « *Au contraire, ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân.* » ; que les démons pratiquaient un tiers de sorcellerie, un tiers de divination et un tiers d'intuition.

Et il rajouta : il m'a été dit par Al Hasan Ibn Ahmad, d'après Ibrâhîm Ibn 'Abd-Allâh Ibn Bachchâr Al-Wâsiṭî, sous l'autorité de Souroûr Ibn Al Moughîra, d'après 'Abbâd Ibn Mansoûr, d'après Al Hasan, que le verset : « *Au contraire, ils ont suivi fidèlement l'enseignement impur que les démons ont répandu sous le règne de Soulaymân...* »

C'est là une indication, que le peuple de Soulaymân avait été le premier à rejeter son autorité sous son règne.

Ceci est un sommaire des récits rapportés par les premiers savants, à ce sujet. Nous constatons l'absence totale de contradictions entre eux à cet effet.

Puisse Allâh (ﷻ) nous guider tous dans le Droit chemin !

D'après les sources historiques, la magie existait avant l'époque de Soulaymân Ibn Dâwoûd (Paix sur eux). On sait de source sûre que des magiciens agissaient déjà à l'époque de Mousâ (ﷺ), et que Soulaymân (ﷺ) est venu après Mousâ (ﷺ).

Allâh (ﷻ) a dit à ce sujet : *« Rappelle-toi quand les notables, parmi les enfants d'Israël, s'étant réunis après la mort de Moïse allèrent trouver l'un de leurs prophètes et lui dirent: « Désigne-nous un roi, pour que nous combattions dans le sentier d'Allâh ». « N'est-il pas à craindre, dit le Prophète, que vous refusiez le combat, s'il vous est prescrit ? » Ils dirent : « Et qu'aurions-nous à ne pas combattre dans le sentier d'Allâh, alors qu'on nous a expulsés de nos maisons et qu'on a capturé nos enfants ? » Or lorsqu'enfin l'ordre fut donné de combattre, tous tournèrent le dos à l'ennemi, hormis un nombre infime d'entre eux. Il n'est rien qui échappe à Dieu du comportement des pervers. »* (STE 2/V246)

\*\*\*\*\*

Les Fils d'Israël ont prétendu à tort, qu'Allâh (ﷻ) a ordonné aux anges Jibrîl et Mikâ'il d'enseigner la magie à Soulaymân fils de Dâwoûd (Paix sur eux). Mais Allâh (ﷻ) révéla à Son prophète Mouhammad (ﷺ), la vérité décisive à

ce sujet et dévoila la vérité : ni Jibrîl, ni Mikâ'îl (Paix sur eux) n'avaient transmis à Soulaymân de la magie.

Allâh (ﷻ) informa les hommes que la magie n'était autre chose que l'œuvre des démons, qui l'avaient à leur tour apprise aux habitants de Babylone. Et les deux hommes qui l'enseignèrent aux gens furent appelés Hâroût et Mâroût.

## Le hadîth qui s'y rapporte

Ahmad (ﷺ) rapporte dans son Mousnad : J'ai su par Yahyâ Ibn Mouhammad, d'après Zouhayr Ibn Mouhammad, d'après Moûsâ Ibn Joubayr, d'après 'Abd-Allâh Ibn 'Oumar (ﷺ), qui a rapporté avoir entendu le Messenger d'Allâh (ﷺ) dire : « **Quand Allâh (ﷻ) a mis Adam (ﷺ) sur Terre, les Anges ont dit : Ô Seigneur ! « Vas-tu y désigner quelqu'un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ? »** (STE 2/V30)

**Notre Seigneur ! Nous te craignons plus que les hommes. Allâh (ﷻ) leur répondit : « Désignez deux anges parmi vous pour être envoyés sur Terre. Les Anges dirent : Ô Seigneur ! Nous avons choisi deux anges pour qu'ils descendent sur terre, Hâroût et Mâroût. Ils descendirent sur Terre, où les fleurs prirent la forme la plus belle parmi les femmes. Ils lui demandèrent d'avoir des rapports avec elle, celle-ci répondit : « Seulement si vous reniez votre croyance en Allâh. » Ils s'y refusèrent et elle s'éloigna pendant un instant. Quand elle revint, elle portait un bébé dans ses bras. Alors qu'ils réitéraient leur demande elle leur dit : « Tout d'abord, vous devrez tuer cet enfant. » Comme ils refusèrent, elle s'éloigna encore une fois. Une**

**fois de retour, elle portait un verre de vin à la main et exigea : « Vous devez au préalable boire ce verre de vin.» Ils acceptèrent le vin, commirent l'adultère et finirent par tuer l'enfant. Quand ils reprirent leurs esprits, la femme leur dit : « Par Allâh ! Vous venez de boire du vin et vous avez commis tout ce que vous aviez refusé auparavant. Vous avez cependant toujours eu le choix de vos actes. Vous avez choisi la vie présente, au détriment de celle de l'Au-delà. »**

Le même récit a été rapporté par Aboû Hâtim Ibn Hibbân dans son *Sahîh*, d'après Al Hasan, d'après Soufyân, d'après Aboû Bakr Ibn Abî Chaybah, d'après Yahyâ Ibn Bakîr. Cependant, ce *hadîth* est considéré comme non familier<sup>16</sup> d'après sa chaîne de transmission, malgré le fait que les narrateurs soient tous dignes de confiance.

### **Remarque importante**

Plusieurs savants et rapporteurs de *hadîth* rapportent de nombreuses narrations en rapport avec le récit de Hâroût et Mâroût, tous les détails ont été retracés dans les récits des enfants d'Israël (al isrâ'îliyyât). Cependant, aucune de ces narrations ne remonte jusqu'au Prophète (ﷺ), celui qui est infallible et ne dit que la vérité.

Les Fils d'Israël ont été les premiers à recevoir les Divines Ecritures, mais ils ont tourné le dos à Allâh (ﷻ) et ont rejeté leur saint Prophète (ﷺ). Ils ont suivi ce qui a été raconté par les démons.

Allâh (ﷻ) dit : « *Leur Prophète leur dit aussi : «Dieu vous envoie Saül pour roi » ; Ils répliquèrent : «Comment pour-*

16 Le *Hadîth* isolé (*ahâd*) : il est rapporté par un seul narrateur

*rait-il régner sur nous ? Nous avons plus de droit que lui au trône, et il n'a même pas l'avantage de la richesse »-« Dieu, répartit le Prophète, en a fait Son élu. Il l'a avantagé en science et en vigueur. Dieu octroie le pouvoir suprême à qui Il veut. Dieu est infini, Omniscient. Le Prophète leur dit : «Voici le signe confirmant sa royauté : en réconfort de votre Seigneur, l'ancienne Arche d'alliance réapparaîtra à vos yeux, transportée par les Anges et renfermant diverses reliques, héritage des familles de Moïse et d'Aaron. Ce sera pour vous, un signe irrécusable, pour peu que vous croyiez ! » Saül se mit en route à la tête de ses hommes. Il leur parla en ces termes : « Le Seigneur va bientôt vous éprouver : vous aurez à traverser une rivière. Celui qui y boira ne sera plus des miens ; celui qui n'en goûtera pas sera des miens, ainsi que celui qui y puisera une fois dans le creux de la main ». Or, quand ils passèrent le cours d'eau, ils en burent tous, hormis un petit nombre d'entre eux. Quand Saül eut franchi la rivière avec ses fidèles, ceux qui avaient bu s'écrièrent : « Quel pouvoir avons-nous d'attaquer Goliath et ses guerriers ? » Mais ceux qui pensaient rencontrer le Seigneur ripostèrent : « Que de fois, de par la Grâce de Dieu, ne vit-on pas une petite troupe en réduire une plus grande à sa merci. Dieu est avec les patients. » Ils firent face à Goliath et à ses hommes, et leur voix s'élevèrent ainsi vers l'Eternel : « Seigneur, verse en nos cœurs la constance, affermis nos pas, fais-nous triompher du peuple infidèle. » Ainsi, ils défirent leurs ennemis, avec l'Appui de Dieu. David tua Goliath. Dieu donna à David la royauté et la sagesse et l'initia en autant de sciences qu'Il Lui plut. Si Dieu ne repoussait les humains les uns par les autres, ce serait partout le chaos sur terre. Dieu est si Généreux envers les Hommes. » (STE 2/V.247-251)*

## Les habitants de la Cité

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : « *Donne-leur comme exemple les habitants de la cité, quand lui vinrent les envoyés. Quand Nous leur envoyâmes deux envoyés et qu'ils les traitèrent de menteurs. Nous les renforçâmes alors par un troisième et ils dirent : «Vraiment, nous sommes envoyés à vous.» Mais ils (les gens) dirent : «Vous n'êtes que des hommes comme nous. Le Tout Miséricordieux n'a rien fait descendre et vous ne faites que mentir.» Ils (les messagers) dirent : «Notre Seigneur sait qu'en vérité nous sommes envoyés à vous, et il ne nous incombe que de transmettre clairement (notre message). Ils dirent : «Nous voyons en vous un mauvais présage. Si vous ne cessez pas, nous vous lapiderons et un douloureux châtiement de notre part vous touchera.» Ils dirent : «Votre mauvais présage est avec vous-mêmes. Est-ce que (c'est ainsi que vous agissez) quand on vous le rappelle ? Mais vous êtes des gens outranciers !» Et du bout de la ville, un homme vint en toute hâte et dit : «Ô mon peuple, suivez les messagers : suivez ceux qui ne vous demandent aucun salaire et qui sont sur la bonne voie. Et qu'aurais-je à ne pas adorer Celui qui m'a créé ? Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. Prendrais-je en dehors de Lui des divinités ? Si Le Tout Miséricordieux me veut du mal, leur intercession ne me servira à rien et ils ne me sauveront pas. Je serais alors dans un égarement évident. Mais je crois en votre Seigneur. Ecoutez-moi donc.» Alors il lui fit dit : «Entre au Paradis». Il dit : «Ah, si seulement mon peuple*

*savait !... en raison de quoi mon Seigneur m'a pardonné et mis au nombre des honorés.» Et après lui Nous ne fîmes descendre du ciel aucune armée pour venger sa mort : tel n'était point Notre dessein ! Il n'y eut qu'un seul cri, un seul : tous furent anéantis ! » (STE 36/V13-29)*

‘Abd-Allâh ibn ‘Abbâs, Ka‘b al Aḥbâr, Wahb Ibn Mounabbih ainsi que bien d’autres narrateurs, ont rapporté l’histoire d’une ville appelée Antioche (Antâkiya), gouvernée par le roi Antikhis Ibn Antikhis. C’était un roi idolâtre. Allâh (ﷻ) lui envoya trois Messagers : Sâdiq, Maṣdoûq et Shalom.

Qatâda affirme que ces messagers étaient des disciples de Jésus Christ (ﷺ).

Le même point de vue est partagé par Ibn Jarîr, d’après Wahb, d’après Ibn Soulaymân, d’après Chou‘ayb Al-Jubbâ‘î qui ajouta : ces messagers se nommaient Shimon, Jonah et Paul, et cette ville fut nommée Antioche. Le peuple d’Antioche a reçu trois Envoyés qui firent partie des disciples de Jésus Christ (ﷺ). Antioche était une des quatre premières villes où naquirent des Patriarches Chrétiens. Ces quatre villes étaient Antioche, Jérusalem, Alexandrie et Rome. Cependant, la population de ces quatre villes ne fut jamais anéantie.

Les trois Messagers furent envoyés aux premiers habitants d’Antioche et ceux-ci les désavouèrent. Voilà pourquoi leur ville fut détruite. Par après la ville fût repeuplée et ses nouveaux habitants crurent cette fois dans le message des trois Envoyés provenant de cette ville.

Fort de constater, selon notre avis, cette que narration ne correspond pas à la ville dont fait mention le saint Coran, ville dont la population fut dévastée et complètement anéanti.

Allâh (ﷻ) a dit : « *Ce ne fût qu'un seul Cri et les voilà éteints.* » (STE 36/V29)

Allâh (ﷻ) a dit, à ce sujet : « *Donne-leur comme exemple les habitants de la Cité, quand lui vinrent les Envoyés. Quand Nous leur envoyâmes deux Envoyés et qu'ils les traitèrent de menteurs. Nous les renforçâmes alors par un troisième...* »

En effet, les habitants de la ville ont affirmé que les Messagers n'étaient que des êtres humains. D'après eux, Allâh (ﷻ) n'aurait jamais pu leur envoyer des mortels comme un exemple pour l'humanité. Les Messagers répondirent qu'Allâh était meilleur connaisseur et qu'ils encouraient une très sévère punition s'ils agissaient encore de la sorte.

Allâh (Le Tout Puissant) a dit : « *Et du bout de la ville, un homme vint en toute hâte et dit : « Ô mon peuple, suivez les Messagers : suivez ceux qui ne vous demandent aucun salaire et qui sont sur la bonne voie.* » En raison de ses propos où il affirme sa foi dans les trois Messagers, il fut exécuté.

Soufyân Ath-Thawrî rapporte, d'après 'Āsim Al Ahwal, d'après Aboû Moujlaz les dires suivants : « Le nom de ce croyant était Habîb Ibn Mourrîy. On dit de lui que c'était un menuisier, un tailleur ou un cordonnier. Il avait pour habitude d'accomplir ses rituels religieux dans une grotte isolée.»

'Abd-Allâh ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) dit de lui : « Il s'appelait Habîb, il était menuisier et souffrait de la lèpre. Il était charitable mais périt hélas aux mains de son peuple. Allâh (ﷻ) le récompensa en le faisant rentrer au Paradis. Quand il vit

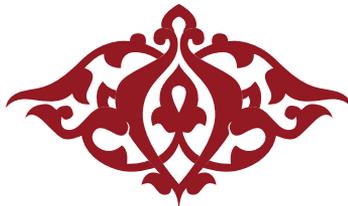
toutes les merveilles du Paradis, il dit : « *Ah, si seulement mon peuple savait !... en raison de quoi mon Seigneur m'a pardonné et mis au nombre des honorés* ».

Qatâda rajoute à ce sujet : Le croyant est toujours de bons conseils pour les autres, car il connaît les récompenses d'Allâh. Il désire pour lui et pour ses semblables les mêmes honneurs.

Par Allâh ! Allâh ne les a même pas blâmés après qu'ils aient assassiné le Croyant. Moujâhid et Qatâda ont dit : « suite à cela, Allâh (ﷻ) n'a plus envoyé dans cette ville un autre Messager. »

Les exégètes ont expliqué que, en ce qui concerne la destruction de la ville : « Allâh (ﷻ) envoya Jibrîl qui agrippa la porte de la ville et poussa un seul Cri « *Ce ne fût qu'un seul Cri et les voilà éteints.* » (Ste 36/V13-29) Après cela, tout redevint silencieux, immobile et inanimé.

Il doit être déduit de tout ceci que la ville mentionnée dans le Coran n'est pas Antioche. Le peuple d'Antioche a cru en Allâh et dans les messages annoncés par Ses Envoyés. De plus, il est dit que les habitants d'Antioche ont été les premiers à affirmer leur foi dans le message de Jésus (ﷺ).



# L'HISTOIRE DE LA GÉNISSE

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *Et rappelez-vous lorsque Moïse dit à son peuple : « Certes, Allâh vous ordonne d'immoler une vache.» Ils dirent : « Nous prends-tu en moquerie ? » « Qu'Allâh me garde d'être du nombre des ignorants », dit-il. Ils dirent : « Demande pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise ce qu'elle doit être ».- Il dit : « Certes, Allâh dit que c'est bien une vache, ni vieille ni vierge, d'un âge moyen, entre les deux. Faites donc ce qu'on vous commande.- Ils dirent : « Demande donc pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise sa couleur ».- Il dit : « Allâh dit que c'est une vache jaune, de couleur vive et plaisante à voir ».- Ils dirent : « Demande pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise ce qu'elle est, car pour nous, les vaches se confondent. Mais, nous y serions, certainement, bien guidés, si Allâh le veut ».- Il dit : « Allâh dit que c'est bien une vache qui n'a pas été asservie à labourer la terre, ni à arroser le champ, indemne d'infirmité et dont la couleur est unie ».- Ils dirent : « Te voilà enfin, tu nous as apporté la vérité ! » Ils l'immolèrent alors, mais il s'en fallut de peu qu'ils ne l'eussent pas fait. Et quand vous aviez tué un homme et que chacun de vous cherchait à se disculper !...Mais Allâh démasque ce que vous dissimuliez. Nous dûmes donc : « Frappez le tué avec une partie de la vache ».- Ainsi Allâh ressuscite les morts et vous montre Ses signes afin que vous raisonniez. » (STE 2/V67-73)*

‘Abd-Allâh Ibn ‘Abbâs, ‘Oubayda As-Salmânî, Aboû Al ‘Âliyah, Moujâhid ainsi qu’As-Souddî aussi bien que d’autres savants ont dit : « Il était un vieil homme parmi les Enfants d’Israël qui était très riche. Il avait quelques neveux qui souhaitaient sa mort afin de pouvoir bénéficier de son héritage. Un jour, un des neveux proposa de le tuer durant la nuit et de jeter son cadavre dans une ruelle, ou devant la porte d’un de ses frères. Le matin venu, les gens trouvèrent son cadavre et se disputèrent à son sujet. Le meurtrier arriva et se mit à pleurer. Certaines personnes dirent : Pourquoi vous vous disputez à propos de lui ? Pourquoi n’iriez vous pas chez le Prophète d’Allâh ? Son neveu se rendit donc chez Moûsâ (ﷺ) pour se plaindre. Le Prophète d’Allâh répondit : « Par Allâh ! Quiconque a des informations sur le meurtrier qu’il les fasse connaître. » Mais ils affirmèrent tous ne rien savoir à son sujet. Alors, ils demandèrent à leur Prophète Moûsâ de demander à Allâh (ﷻ) à ce propos. Moûsâ (ﷺ) demanda à Dieu, Qui lui ordonna d’immoler une vache pour connaître la vérité.

Allâh (ﷻ) dit : « *Certes, Allâh vous ordonne d’immoler une vache.* » Ils dirent : « *Nous prends-tu en moquerie ?...* »

C’est-à-dire : « Nous te demandons d’élucider ce meurtre, et c’est ainsi que tu nous réponds ? »

Moûsâ (ﷺ) leur répondit : « *Qu’Allâh me garde d’être du nombre des ignorants.* »

Je cherche refuge auprès d’Allâh (ﷻ) d’inventer des mensonges en dehors de ce qu’Allâh (ﷻ) m’a révélé. Et telle est la réponse du Seigneur à votre requête.

Ibn ‘Abbâs, ‘Oubayda, Moujâhid, ‘Ikrimah, As-Souddî, Aboû al-‘Âliyah et bien d’autres ont dit : « Si leurs intentions avaient été bonnes, il leur aurait suffi simplement d’égorger la génisse. Mais ils rendirent les choses très compliquées pour eux-mêmes en posant autant de questions. En effet, ils demandèrent des détails sur et une description détaillée sur sa couleur et son âge. La réponse fut incertaine et évasive : ils devaient trouver une vache ni trop jeune ni trop vieille.

Ce point de vue est soutenu par Ibn ‘Abbâs, Moujâhid, Aboû Al-‘Âliyah, ‘Ikrimah, Al Hasan, Qatâda et bien d’autres.

Ils compliquèrent encore la chose en demandant à propos de sa couleur. La réponse fut : « *Allâh dit que c’est une vache jaune, de couleur vive et plaisante à voir ...* » or, cette couleur est très rare et difficile à trouver. Ils affirmèrent ne pas pouvoir trouver une vache avec de telles caractéristiques jusqu’à ce qu’un jeune homme sage apparaisse. Ils lui posèrent le problème, mais il refusa d’y prendre part. Ils essayèrent de le séduire et allèrent même jusqu’à lui proposer son propre poids en or. Il refusa et ils proposèrent donc de lui verser dix fois son poids. Il finit par accepter et trouva l’animal requis. Moûsâ (ﷺ) ordonna que l’on égorge donc l’animal. Par la suite, Il les instruisit sur les Commandements divins et leur ordonna de frapper la victime (l’oncle très riche) avec un morceau de la vache. Quand ils le frappèrent avec une certaine partie de la bête, Allâh (ﷻ) le fit revenir à la vie. Moûsâ (ﷺ) demanda à la victime qui était l’assassin ? Il répondit : « C’est mon neveu qui m’a assassiné. Et il décéda à nouveau. »

# MOÛSÂ (ﷺ) ET AL-KHADHIR

**A** LLÂH (ﷻ) A DIT : « *(Rappelle-toi) quand Moïse dit à son valet : « Je ne m'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers, dussé-je marcher de longues années.» Lorsqu'ils eurent repris leur route, Moïse dit à son jeune valet : « Ce voyage nous a fatigués. Ne pourrais-tu nous servir à déjeuner ? » « Te rappelles-tu, lui répondit son disciple, quand nous nous sommes arrêtés près du rocher ? Juste à ce moment, je n'ai plus prêté attention au poisson : négligence que Satan a dû m'inspirer. C'est alors que le poisson, chose étonnante, a replongé dans la mer. »*

*Ils firent la rencontre de l'un de Nos serviteurs qui avait été touché de Notre Grâce et avait été initié à Notre Sagesse.*

*« Ne pourrais-tu, lui proposa Moïse, m'agréer pour disciple et m'initier à quelque peu de cette sagesse que tu tiens de Dieu ?*

*L'inconnu fit alors observer à Moïse : « Tu ne saurais jamais être assez patient en ma compagnie : tu ne pourrais y résister.*

*« Car comment pourrait-on affronter de sang froid certaines choses que l'on ne peut s'expliquer ? »*

*« Tu verras, répondit Moïse ! Je serai toujours d'humeur égale et toujours soumis à tes ordres, si Dieu le veut ! »*

*« Eh bien ! Dis l'étranger, si tu veux être mon disciple, ne me questionne sur rien ! Attends que je t'en parle le premier ! »*

*Ils firent route ensemble. Il arriva qu'ils prennent place à bord d'un vaisseau. L'homme s'empessa d'entailler le flanc du navire. Moïse s'écria, indigné : « L'as-tu ainsi saboté pour noyer l'équipage. Ton geste est vraiment inqualifiable. »*

*« Ne t'ai-je pas dit que tu perdrais vite patience en ma compagnie ? » lui dit l'inconnu.*

*« Ne l'en veux as, maître, de mon oubli, fit Moïse, et point ne me soumets à rude épreuve ! »*

*Sur ce, ils reprirent leur chemin. Ils rencontrèrent un jeune homme. L'inconnu s'empessa de le tuer.*

*« Quoi donc ! Sursauta Moïse. Tuer ainsi un être inconnu et qui n'a point lui-même commis de meurtre ! Ne voilà t-il pas un acte odieux ? »*

*« Ne te l'avais-je pas dit, dit l'étranger, que tu perdrais vite ta patience à mes côtés ? »*

*Moïse répondit : « S'il m'arrive encore de te questionner, tu rompras tout lien avec moi ! Tu n'as été, en vérité, que trop patient à mon égard ! »*

*Ils se remirent en route. Ils se trouvèrent bientôt parmi la population d'une cité. Ils demandèrent aux habitants de les héberger. Ceux-ci refusèrent l'hospitalité. Ils trouvèrent là un mur qui menaçait de s'écrouler. L'étranger inconnu le releva. Et Moïse de s'étonner : « Que ne réclames-tu un juste salaire pour ton travail ? »*

*« C'est chose faite à présent, repartit l'inconnu, nous nous séparons. Voici clairement expliqué, ce qui suscitait en toi tant d'impatience :*

*« Pour le bateau, il appartenait à de pauvres matelots. J'ai voulu l'endommager en apparence : le souverain du pays allait bientôt, je le savais, réquisitionner tous les bateaux utilisables.*

*« Quant au jeune homme, sachant ses parents croyants et d'une grande piété, nous avons craint qu'abusant de leur faiblesse, il ne les entraîne à sa suite dans la révolte et l'impiété.*

*« Nous avons voulu qu'en échange, Dieu leur fit don d'un fils plus pur et plus attentionné envers ses parents.*

*Pour le mur, enfin, il appartient à deux orphelins de la ville. Un trésor leur appartenant se trouve en dessous. Leur père était un homme de bien. Le Seigneur, dans Sa sollicitude, a décrété que parvenus à l'âge d'hommes, ils puissent eux-mêmes retrouver leur bien. Je n'ai rien fait, au surplus, de ma propre initiative : seule la Grâce de Dieu s'est fait sentir. « Te voilà à présent informé sur ses incidents qui t'ont bouleversé et que tu n'as pas pu endurer avec patience. » (STE 18/V60-82)*

Certains parmi les Gens du Livre ont dit : « Le seul qui a pu rencontrer Al-Khadhir est Moûsâ Ibn Mîcha Ibn Yoûsouf Ibn Ya'qoûb Ibn Ishâq Ibn Ibrâhîm, père des Prophètes (Paix sur eux tous). Cependant, la version la plus authentique est celle qui affirme qu'il s'agissait de Moûsâ Ibn 'Imrân, le Prophète envoyé par Allâh aux Enfants d'Israël (ﷺ).

Al Boukhârî (Qu'Allâh lui fasse miséricorde) rapporte : « J'ai appris par Al-Houmaydî, d'après Soufyân, d'après 'Amr Ibn Dînâr, que Sa'îd Ibn Joubayr a dit : « J'ai dit à Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) : « Nawf Al-Bakhalî prétend que Moûsâ

(le compagnon d'Al-Khadhir), n'est pas le Moûsâ qu'Allâh envoya aux Fils d'Israël, mais bien quelqu'un d'autre. » Ibn 'Abbâs me fit remarquer que Nawf était un menteur et l'ennemi d'Allâh (ﷺ).

Oubay Ibn Ka'b (رضي الله عنه) rapporte : « Le Prophète (ﷺ) a dit : « **Un jour, le Prophète Moûsâ se mit debout pour s'adresser aux enfants d'Israël. On lui demanda : « Qui est l'homme le plus instruit parmi notre peuple ? » Allâh (ﷻ) révéla à Moûsâ qu'à la jonction des deux mers il existe un serviteur d'Allâh plus instruit que lui. Moûsâ demanda à Allâh : « Ô Allâh ! Comment pourrais-je le rencontrer ? Il dit : « Prends un poisson dans un grand panier et poursuis ton chemin, tu le trouveras là ou tu perdras ton poisson. » Moûsâ prit donc la route avec son serviteur, Yoûcha' Ibn Nou'n, le poisson dans un grand panier jusqu'à ce qu'ils eurent atteint un rocher, où ils s'allongèrent et finirent par s'endormir. Le poisson quitta le panier et trouva son chemin vers la mer, à travers un tunnel. Moûsâ et son serviteur trouvèrent cela étonnant. Ils continuèrent leur route toute la nuit ainsi que la journée qui s'en suivit. Moûsâ dit à son serviteur d'apporter le repas, car la journée avait été pénible. Quand ils eurent atteint l'endroit dont Allâh leur avait parlé, ils virent un homme recouvert d'un vêtement. Moûsâ le salua et Al-Khadhir lui répondit : « Comment salue-t-on les gens dans ton pays ? » Moûsâ dit : « Je suis Moûsâ ! » « Moûsâ des Banoû Israël, lui demanda Al Khadhir ? » Le Prophète d'Allâh répondit par l'affirmative et ajouta : « Puis-je continuer ma route avec toi afin que tu m'apprennes le savoir que tu détiens ? » Al-Khadhir répondit : « Ô Moûsâ ! Tu serais incapable d'être patient avec moi ! Je détiens certaines connaissances que tu ne**

possèdes pas, et tu détiens certaines connaissances que je ne possède pas. Moûsa répondit : « Par la Volonté d'Allâh, je serai patient et je ne te désobéirai point. » Ils reprirent donc la route ensemble le long du rivage car ils n'avaient pas de bateau. Entre temps, un bateau passa par là et ses occupants leur demandèrent de monter à bord. L'équipage reconnu Al-Khadhir, et ils les prirent à bord sans crainte aucune. Soudain, un moineau s'agrippa au bord du navire et plongea quelquefois son bec dans l'eau. Al-Khadhir dit : « Ô Moûsâ ! Mon savoir et ton savoir ne pourront jamais diminuer du Savoir d'Allâh, aussi bien que ce moineau, qui n'a pu diminuer l'eau de la mer avec ce qu'il prit dans son bec. » Al-Khadhir prit une des planches du bateau et l'arracha. Moûsâ dit : « Ces gens nous ont fait voyager gratuitement et tu viens de détruire et de saborder leur embarcation afin que tout le monde se noie ! » Al-Khadhir lui répondit : « Ne t'ai-je pas dit que tu ne saurais pas être patient avec moi ? » « Ne tiens pas rigueur de mon oubli. » lui demanda Moïse. (La première excuse de Moûsâ fut donc celle de l'oubli). Ils continuèrent leur route et ils trouvèrent un jeune garçon qui jouait avec d'autres enfants. Al-Khadhir prit fortement le garçon par la tête et il la lui arracha du corps (il le tua). Moûsâ lui demanda : « Comment as-tu pu tuer une âme innocente qui n'a fait de mal à personne ? » Al-Khadhir lui dit à nouveau : « Ne t'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas être patient avec moi ? » Ils continuèrent leur route jusqu'à une ville, où ils demandèrent aux gens de la nourriture, mais ceux-ci refusèrent de les recevoir. Ils trouvèrent un mur sur le point de s'écrouler. Al-Khadhir le répara de ses propres mains. Moûsâ lui demanda alors : « Si tu l'avais voulu, tu aurais

**pu avoir des gages pour ton travail. » Al-Khadhir déclara alors : « Ceci signe met fin à notre voyage. »** (Rapporté par Al Boukhârî)

Allâh (ﷻ) dit à ce propos : *« Et quant au mur, il appartient à deux orphelins de la ville. Un trésor leur appartenant se trouve en dessous. Leur père était un homme de bien. Le Seigneur, dans Sa sollicitude, a décrété que parvenus à l'âge d'hommes, ils puissent eux-mêmes retrouver leur bien. Quant au mur, il appartenait à deux garçons orphelins de la ville... »*

As-Souhaylî explique : Il s'agissait d'Asram et Sarîm et leur trésor était de l'or.

Le point de vue le plus répandu est qu'il s'agissait d'un savoir inscrit sur une tablette en or.

## L'origine du nom d'Al-Khadhir, son lignage et son destin prophétique

Son véritable nom, son lignage et son statut prêtent à controverse.

De même, il y a une autre question se pose : est-il toujours vivant ?

Al Hâfiz Ibn 'Asâkir a dit : « Il est dit qu'Al-Khadhir est le fils d'Adam (ﷺ). »

Ibn Qoutayba a dit : « Son nom était Balya ou Aylya Ibn Malakan Ibn Fâligh ibn 'Abir Ibn Châlikh Ibn Arfakhshadh Ibn Sâm Ibn Nouh (ﷺ). »

Ismâ'îl ibn Abî Ouways a dit : « Son nom était Al Mou'âmmir Ibn Mâlik ibn 'Abd-Allâh ibn Naṣr Ibn Lazd. »

Al Boukhârî raconte : « J'ai su par Mouhammad Ibn Sa'îd al-Aṣbahânî, d'après Ibn al-Moubâarak, d'après Mou'ammir, d'après Hammâm, d'après Aboû Hourayra (رضي الله عنه), que le Prophète (ﷺ) a dit : « **On l'appelait Al-Khadhir car, dès qu'il s'asseyait sur une terre stérile, celle-ci redevenait verte et féconde.** »

## Est-il toujours vivant ?

La plupart des savants s'accordent à dire qu'Al-Khadhir est toujours vivant, car c'était lui, qui a enterré Adam (عليه السلام) après le Déluge. Il aurait donc bénéficié des invocations d'Adam (عليه السلام) qui avait demandé à ce que celui qui l'enterre puisse vivre très longtemps. »

'Abd Ar-Razzâq a dit : « J'ai su par Mou'ammir, qu'Aboû Sa'îd al-Khoudrî (رضي الله عنه) a dit : « Un jour, le Prophète d'Allâh (ﷺ) nous a décrit l'avènement du Dajjâl, et comment il ne pourra pas dépasser les montagnes de Médine. Il installera son campement aux alentours de la ville et un homme (le meilleur ou un des meilleurs) viendra à lui. Il dira : « Je témoigne que tu es Ad-Dajjâl, dont le Messager d'Allâh nous a parlé. » Ad-Dajjâl répondra : « Dites-moi, si je tue cet homme et je lui redonne la vie, aurez-vous des doutes sur mes revendications ? » Ils diront : « Non ! » Ad-Dajjâl tuera donc cet homme et le fera revenir à la vie une première fois. L'homme dira : « Par Allâh, je te reconnais ! » Ad-Dajjâl voudra le tuer une nouvelle fois, mais il lui sera impossible, car il n'aura pas ce pouvoir. » Mou'ammir a dit que l'homme qui se tiendra face au Dajjâl sera Al-Khadhir, et son cou depuis ce jour là sera recouvert d'un laiton. »

Le Cheykh Aboû Al-Faraj ibn al-Jawzî réfute ces hadîths et affirme qu'ils ont tous été inventés et que leurs chaînes de transmission sont faibles.

Quand à ceux qui affirment qu'Al-Khadhir est mort, tels l'imâm Al Boukhârî, Aboû al-Housayn ibn al-Mounâdi ou le cheykh Aboû Al-Faraj ibn al-Jawzî soutiennent leur point de vue par le verset suivant : « *Et Nous n'avons attribué l'immortalité à nul homme avant toi. Est-ce que si tu meurs, toi, ils seront, eux, éternels ?* » (STE 21/V34)

Donc, si Al-Khadhir était un homme, il se serait vu affecté par cette règle : il est mortel, il doit donc mourir. Allâh (ﷻ) a dit : « *Et lorsqu'Allâh prit cet engagement des prophètes : « Chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse, et qu'ensuite un messager vous viendra confirmer ce qui est avec vous, vous devez croire en lui et lui porter secours.» Il leur dit : « Consentez-vous et acceptez-vous Mon pacte à cette condition ? » - « Nous consentons », dirent-ils. « Soyez-en donc témoins, dit Allâh. « Et Me voici, avec vous, parmi les témoins. »* » (STE 3/V81)

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) a dit : « Allâh (ﷻ) a pris l'engagement de tous Ses Prophètes de croire en Mouhammad et de lui venir en aide si jamais il devait apparaître durant leurs vies. De plus, il était nécessaire que chaque nation de chaque Prophète fasse le pacte de croire en Lui (Paix d'Allâh sur lui). Le fait qu'Al-Khadhir soit un Prophète ou un Walî (intime d'Allâh) n'enlève rien au fait que celui-ci aurait adhéré à cet engagement avec le plus haut degré de foi. S'il était encore en vie ! »

L'imâm Ahmad rapporte : « J'ai su par Chourayh Ibn An-Nou'mân, d'après Hâchim, d'après Ach-Cha'bî, d'après

Jâbir Ibn 'Abd-Allâh (ﷺ), le Prophète (ﷺ) a dit : « **Par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains ! Si Moûsâ était vivant, il se serait rangé de mon côté !** »

Il en va de même pour les premiers versets du Coran à avoir été révélés, qui indiquent que tous les Prophètes ont eu pour mission de suivre les préceptes de Mouhammad (ﷺ) et d'appliquer sa *Charî'a*.

Ainsi lors du Voyage Nocturne, le Prophète (Paix et Salut d'Allah sur lui) a été élevé bien au-dessus de tous les Messagers et Prophètes précédents (près de *Sidrat al-Mountahâ* : le Lotus de la Limite).

Quand ils descendirent à Jérusalem et que l'heure de la prière arriva, c'est le prophète Mohammad (ﷺ), qui dirigea la prière. Il est, en effet, le plus grand des imâms, le dernier des Prophètes et le plus aimé et respecté parmi tous. Il doit être clair cependant que, si Al-Khadhir était vivant, il aurait rejoint le Prophète Mouhammad (ﷺ), afin de suivre sa religion dans les moindres détails. Rien ne nous permet d'affirmer qu'il a pu personnellement rencontrer le Prophète (ﷺ), ou assister à une bataille avec Lui contre les Polythéistes ou les infidèles. Donc, dans le cas où Al-Khadhir aurait pu être en vie pendant l'époque du Prophète, il serait mort de nos jours en raison des hadîth cités précédemment.

Et en vérité, Allâh (ﷻ) est Le Savant par excellence et par essence.

## Le récit de Qâroun (Coré)

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *En vérité, Coré [Qâroun] était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avions donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit : « Ne te réjouis point. Car Allâh n'aime pas les arrogants. Et recherche à travers ce qu'Allâh t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allâh a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre car Allâh n'aime point les corrupteurs. » Il dit : « C'est par une science que je possède que ceci m'est venu ». Ne savait-il pas qu'avant lui Allâh avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens ? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés ! Il sortit à son peuple dans tout son apparat. Ceux qui aimaient la vie présente dirent : « Si seulement nous avions ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune. » Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : « Malheur à vous ! La récompense d'Allâh est meilleure pour celui qui croit et fait le bien ». Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent. Nous fîmes donc que la terre l'engloutit, lui et sa maison. Aucun clan en dehors d'Allâh ne fut là pour le secourir, et il ne put se secourir lui-même. Et ceux qui, la veille, souhaitaient être à sa place, se mirent à dire : « Ah ! Il est vrai qu'Allâh augmente la part de qui Il veut, parmi Ses serviteurs, ou la restreint. Si Allâh ne nous avait pas favorisés, Il nous aurait certainement*

*fait engloutir. Ah ! Il est vrai que ceux qui ne croient pas ne réussissent pas. » Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne recherchent, ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. Cependant, l'heureuse fin appartient aux pieux. »*

(STE 28/V76-83)

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) affirme que Coré était un cousin du côté paternel de Moûsâ (عليه السلام).

Ce point de vue est soutenu par bien d'autres narrateurs, y compris Ibn Jourayj qui démontra qu'il s'appelait Qâroun Ibn Yachâr Ibn Qâhith, alors que Moûsâ était le fils de 'Imrân Ibn Hâfith.

Ibn Jourayj avait quand à lui rejeté le point de vue d'Ibn Ishâq, comme quoi il était l'oncle paternel de Moûsâ (عليه السلام).

Qatâda ajoute : On l'appelait « An-Noûr (la lumière) à cause de sa voix mélodieuse en récitant la Torah. Hélas, il devint par la suite un hypocrite de même qu'As-Sâmîrî. Ses richesses et ses transgressions de la Loi Divine le menèrent ainsi à sa perte. Il avait cependant été conseillé par le meilleur entre les meilleurs : « Ne te réjouis point. Ne sois pas arrogant à cause de tes richesses, ni ingrat vis-à-vis d'Allâh. Ne prends que ce qui est licite dans les gains. Il en va de même pour les joies quotidiennes dans la vie d'ici bas. Fais le bien parmi la Création d'Allâh et ne blesse pas les gens qui sont sous ta protection. Si tel était le cas, Il te punira et te prendra tout ce qu'il t'a accordé. » Sa réponse à ces bons conseils fut celle de l'arrogance. Il prétendait qu'Allâh (ﷻ) lui avait accordé Ses bienfaits parce qu'il les méritait et non pas à cause de l'amour que le Créateur pouvait avoir pour lui. Mais la réponse d'Allâh (ﷻ) fut un démenti et un discrédit :

*« Ne savait-il pas qu'avant lui Allâh avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens ? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés ! »*

Allâh (ﷻ) dit aussi: *« Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis). »* (STE 34/V37)

Et la Parole d'Allâh (ﷻ) : *« Pistent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants, (soit une avance) que Nous Nous empressons de leur faire sur les biens de la vie future ? Au contraire, ils n'en sont pas conscients. »*

Ceux qui ont pu prétendre qu'il était chimiste ou qu'il avait rencontré Allâh (ﷻ) avaient tort. Qâroûn était un hypocrite et un mécréant évident.

Concernant la Parole d'Allâh (ﷻ) : *« Il sortit devant son peuple dans tout son apparat... »*

Les exégètes du Coran expliquent, que Qâroûn s'est montré devant son peuple avec toute la pompe de ses richesses (serviteurs, vêtements, montures etc. ...) Ainsi ceux qui étaient désireux les réjouissances du monde d'ici-bas, trouvèrent en lui un exemple à suivre et dirent : *« Quelle grande fortune a-t-il ! »* Quand leurs paroles arrivèrent aux oreilles des sages ils leurs dirent : *« Malheur à vous ! La récompense d'Allâh est meilleure pour celui qui croit et fait le bien. »*

Il est important de garder sa foi et toute sa sagesse et ne pas se laisser distraire ou corrompre par les joies éphémères de ce monde d'ici-bas, car la Récompense de l'Au-delà est bien meilleure et plus durable.

Un de nos Prédécesseurs pieux avait, à juste titre affirmé : « En vérité Allâh (ﷻ) préfère une âme perspicace qui s'interroge sur le bien et le mal, plutôt qu'un raisonnement suspicieux qui se laisse aller aux plaisirs de la luxure. »

Ibn 'Abbâs et As-Souddî rapportent que Qâroûn a donné une somme conséquente à une prostituée pour qu'elle dise à Moûsâ (ﷺ), pendant qu'il se trouvait avec d'autres personnes, comment il avait commis l'adultère avec elle. Il est rapporté qu'elle a agit de la sorte et Moûsâ, (ﷺ), se réfugia auprès d'Allâh (ﷻ) par la prière, puis sortit à la rencontre de la femme et lui demanda : « Par Allâh ! Qui a bien pu t'engager pour que tu te comportes de la sorte ? » Elle répondit : « C'est Qâroûn qui m'a payé pour que je le fasse. » Honteuse, elle chercha le pardon d'Allâh et se repentit à Lui. Sur ce Moûsâ (ﷺ) se prosterna et invoqua Allâh contre Qâroûn. Allâh (ﷻ) Lui révéla que les éléments de la nature lui obéiraient. Moûsâ (ﷺ) ordonna, alors, à la terre d'engloutir Qâroûn sur l'endroit même de sa demeure. Et c'est ainsi que cela s'est passé, et Allâh est meilleur connaisseur !

Il a aussi été rapporté que Moûsâ (ﷺ) invoqua Allâh (ﷻ) contre Qâroûn, en ces termes : « Ô Allâh ! Fais que la terre l'engloutisse aujourd'hui ! » Allâh (ﷻ) lui révéla qu'il en serait ainsi. Moûsâ (ﷺ) dit alors : « Ô terre, prends-le ! Ô terre, prends-le ! » Et la terre le saisit, ses biens ainsi que ceux qui le suivirent jusqu'aux chevilles. Il dit alors : « Prends-le ! Et la terre l'attrapa jusqu'aux genoux. » Il continua ainsi jusqu'aux épaules. Il dit alors : « Ô terre ! Montre-nous leurs richesses et leurs trésors ! » Quand leurs biens furent dévoilés, Moûsâ (ﷺ) les montra du doigt en disant : « Prenez-les ! » Et la terre les engloutit tous dans ses profondeurs impénétrables.

D'après Qatâda : « Ils continueront à s'enfoncer dans la terre jusqu'au Jour de la Résurrection. »

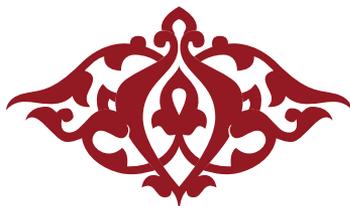
Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) affirme, qu'ils ne cesseront de s'enfoncer de la sorte jusqu'à atteindre la septième terre.

Quand le peuple de Qâroûn vit ce qu'il advint de lui, de sa famille et de ses trésors, ils se repentirent et remercièrent Allâh (ﷻ).

Les savants ne s'accordent pas sur la datation de l'évènement. Ceci a aussi bien pu se passer avant que le peuple de Qâroûn ait quitté l'Égypte ou pendant la Diaspora.

En vérité, Allâh est plus savant !

Allâh (ﷻ) dit : « *De même (Nous détruisîmes) Qâroûn, Pharaon et Hâmân. Alors que Moûsâ leur apporta des preuves, ils s'enorgueillirent sur terre. Et ils n'ont pas pu (Nous) échapper. Nous saisîmes donc chacun pour son péché : Il y en eut sur qui, Nous envoyâmes un ouragan ; il y en eut que le Cri saisit ; il y en eut que Nous fîmes engloutir par la terre ; et il y en eut que Nous noyâmes. Cependant, Allâh n'est pas tel à leur faire du tort ; mais ils ont fait du tort à eux-mêmes.* »<sup>17</sup>



---

17 Ouragan (et sa pluie mortelle) : vise le peuple de Loût, les Sodomites.

Le Cri : destructeur de Thamoûd

L'engloutissement : Qâroûn La noyade : Pharaon, et le peuple de Noé.

## BALQÏS, REINE DE SABA'

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : «... Puis il (Salomon) passa en revue les oiseaux et dit : « Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? Est-elle parmi les absents ? Je la châtierai sévèrement ! Où je l'égorgerai à moins qu'elle m'apporte une excuse valable. » Quelques instants après, l'oiseau réapparaissait : » Sire, fit la huppe, j'ai découvert des choses qui t'échappaient, et je t'apporte du pays de Sabâ, des informations sûres. J'ai vu à la tête de ce pays une reine comblée de tous les biens et disposait d'un trône magnifique.

Je l'ai trouvé, ainsi que son peuple, adorant le soleil à l'exclusion de Dieu. Satan, qui a paré pour eux leurs œuvres d'un faux éclat, les tient à l'écart du vrai chemin, en sorte qu'ils ne peuvent se diriger. « Qu'ont-ils à ne point se prosterner devant Dieu par Qui sont dévoilés les mystères des cieux et de la terre, et Qui sait ce que vous cachez et aussi ce que vous divulguez ? Allâh ! Point de divinité à part Lui, le Seigneur du Trône Immense. »

Alors, Salomon dit : « Nous allons voir si tu as dit la vérité ou si tu as menti. Pars avec ma lettre que voici ; puis lanceleur ; ensuite tiens-toi à l'écart d'eux pour voir ce que sera leur réponse. »

« Honorables dignitaires, dit la reine de Sabâ, une auguste missive m'est parvenue.

*« Elle est de Salomon. En voici la teneur : « Au Nom de Dieu, Le Très Clément par essence, Le Très Miséricordieux par excellence.*

*« Ne me tenez pas tête par orgueil : venez plutôt vers moi en soumis. »*

*« Honorables chefs, conseillez-moi dans cette affaire. Je ne saurai décider de rien sans votre concours. »*

*Ils dirent : « Nous sommes détenteurs d'une force et d'une puissance redoutable, mais la décision relève de toi seule : vois toi-même ce que tu dois ordonner. »*

*Elle dit : « En vérité, quand les rois s'emparent d'une cité, ils y sèment la ruine, la désolation et avilissent les plus fiers de ses enfants. C'est ainsi qu'ils procèdent d'habitude.*

*« Je vais quant à moi envoyer à ceux-ci un présent, et verrai la réponse que rapporteront nos émissaires. »*

*Lorsque [la délégation] arriva auprès de Salomon, celui-ci dit : « Prétendez-vous, m'aider par ces richesses. Les biens dont Dieu m'a comblé valent mieux que ceux qu'Il vous a donnés. N'est-ce pas plutôt à vous d'exulter en recevant pareil cadeau? » « Retournez vers les vôtres ! Nous allons, certes, lancer contre eux des forces auxquels ils ne sauraient résister, et les chasseront, honteux et avilis de leur cité. »*

*Avisant ceux qui l'entouraient, le roi leur dit : « Lequel d'entre vous m'apporterait le trône de cette reine avant que son peuple ne vienne à moi soumis ? » Un jinn redoutable dit : « Je te l'apporterai avant que tu n'aies levé cette séance : je m'en sens pleinement capable et tu peux, Sire, me faire confiance. » Ce fut alors qu'un homme, déjà, initié aux mystères de l'Écri-*

*ture, proposa : « Je te l'apporterai, avant que tu n'aies cligné de l'œil. » Lorsque Salomon eut aussitôt vu le trône posé auprès de lui, il s'écria : « Ceci m'est donné, par la Grâce de mon Seigneur, afin de m'éprouver si j'en serai reconnaissant ou Or, quiconque est reconnaissant l'est pour son propre bien ; et quiconque est ingrat, Dieu, aux Trésors infinis, aux immenses largesses, Se passera fort bien de ses œuvres. Mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Le Très Généreux. » Salomon dit encore : « Qu'on lui déguise son trône : nous verrons ainsi si elle sera ou nom capable de le reconnaître. » La reine fut enfin admise auprès de Salomon : « Est-ce bien là votre trône ? » Lui fut-il demandé. – « Il me semble bien de ce soit mon trône ! » Fit la reine de Sabâ. – [Salomon se dit à lui-même] : « Avant même que nous voyions cette femme, Dieu nous avait déjà initiés à Sa Science, et nous étions soumis à Sa Loi. » Et il lui fit abjurer ce qu'elle avait adoré auparavant en dehors de Dieu ; car elle était issue d'un peuple mécréant. »*

*On lui dit : « Entrez dans le palais ! » Elle y entra se croyant dans une pièce d'eau, elle retroussa ses jupes de peur de se mouiller. « C'est une salle pavée de cristal. » lui expliqua Salomon. Elle dit alors : « Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : Je me soumetts avec Salomon à Allâh, Seigneur de l'Univers. »*

(STE 27 /V20-44)

Dans ces nobles passages du saint Coran, Allâh (ﷻ) narre ce qui est arrivé entre Son prophète Salomon et la huppe. Salomon (ﷺ) avait à sa disposition un spécimen de chaque race d'oiseau qui attendait périodiquement les ordres de celui-ci.

Ibn ‘Abbâs (رضي الله عنه) et d’autres savants ont rapporté que la mission de la huppe était de trouver de l’eau dans le désert et dans les terres stériles.

Il est connu que la huppe avait la faculté, accordée par Allâh (ﷻ), de trouver des courants d’eau souterrains. La huppe de Salomon (عليه السلام) trouvait ainsi l’eau souterraine, et elle y guidait les troupes afin qu’elles étanchent leur soif. Un jour Salomon (عليه السلام), cherchant l’oiseau pour lui confier une mission, constata son absence. Après l’avoir menacée de quelques punitions, il la vit venir et l’oiseau lui dit : « Je sais ce que tu ne sais pas ! » Elle décrit à Salomon la vie des rois et des dirigeants de Saba’ dans le Yémen, l’étendue et le faste de leur royaume et l’égarement dans lequel ils vivaient. Cependant, leur roi venait de décéder ne laissant pas d’héritier mâle. Sa fille avait donc été désignée en tant que reine.

Ath-Tha‘labî et d’autres savants rapportent ceci : « Après le décès de son père, les gens nommèrent à sa place un homme qui s’avéra vite être un corrompu. Il sema le désordre et la discorde. Alors, l’héritière du trône accepta sa demanda en mariage et l’épousa. La nuit de leurs noces, elle lui donna du vin jusqu’à ce qu’il soit complètement ivre, elle lui coupa la tête et l’accrocha à sa porte. Le peuple la déclara alors reine, elle se nommait Balqîs Bint As-Sayrah. Son père était surnommé Al-Houdhad, ou Chourayl Ibn Dhî Jadân Ibn As-Sayrah Ibn Al-Hârith Ibn Qays Ibn Sayfi Ibn Saba’ Ibn Yachjoub Ibn Ya‘roub Ibn Qaṭan. Il était le plus noble roi que le Yémen ait connu. Il refusa cependant d’épouser une Yéménite. Il est dit qu’il épousa une femme parmi les Jinns qui s’appelait Rayhânah Bint As-Sakan, et qui donna nais-

sance à une fille nommée Balqamah, mieux connue sous le nom de Balqîs. »

Ath-Tha'labî rapporte, sous l'autorité de Sa'îd ibn Bachîr, d'après Qatâda, d'après An-Nadr ibn Anas, d'après Bachîr ibn Nahik, d'après Aboû Hourayra, le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit : « **Un des parents de Balqîs était un jinn.** » (Hadîth jugé faible de par sa chaîne de transmission)

Il est mentionné dans le Sahîh d'Al Boukhârî, d'après la narration de 'Awf, sous l'autorité d'Al Hasan et Aboû Bakr que : « Le Messenger d'Allâh (ﷺ) a été informé que les Perses avaient couronné la fille de Kisrâ comme leur dirigeante. Il a dit : « **Ces peuples gouvernés par des femmes ne seront jamais prospères.** » (Rapporté par Al Boukhârî)

Salomon (عليه السلام) envoya la huppe avec une lettre appelant la reine à embrasser la religion d'Allâh (ﷻ), à se repentir et à se soumettre à son règne. Il lui écrit qu'elle ne devait pas laisser son orgueil prendre le dessus sur la Volonté d'Allâh (ﷻ).

La huppe déposa donc la lettre et attendit pour voir ce que la reine allait faire. Elle convoqua ses nobles, ses princes et ses ministres afin d'avoir leurs avis. Ils commencèrent par lui expliquer que le royaume pourrait supporter l'effort d'une guerre, et tout ce qui s'ensuit (hommes, matériels, etc.) Ils lui montrèrent leur obéissance et laissèrent la décision entre ses mains. Mais, en vérité, son avis fut plus sage que le leur, elle comprit par la teneur de la lettre et son expression différente, qu'elle n'avait pas affaire à un quelconque souverain. Elle expliqua aux gens de sa cour, que si ce puissant roi venait à annexer leur royaume, ce serait elle qui recevra le pire des

châtiments. Lors, elle tenta de corrompre Salomon par des cadeaux et des offrandes, tout en sachant qu'il ne les accepterait que s'ils ne se soumettaient pas à lui.

Salomon (ﷺ) dit au chef des messagers qui avaient apporté les présents : « Retourne d'où tu viens avec tes offrandes ! Ce qu'Allah (ﷻ) m'a accordé et m'a promis est bien meilleur que toutes vos propriétés, vos richesses ou vos présents. Ils ne vous servent qu'à vous enorgueillir devant votre peuple. Mes troupes ne pourront jamais être vaincues par vos armées. Au plus nous avanceront à l'intérieur de vos terres, au plus nous sèmerons la disgrâce et la destruction. »

Quand ils entendirent la nouvelle, la reine de Sabâ s'empressa de déclarer sa complète soumission et obéissance à Salomon.

Le peuple décida d'accompagner leur reine, qui partait à la rencontre du nouveau souverain. Quand Salomon (ﷺ) apprit leur venue, il demanda aux Jinns qui se trouvaient près de lui de lui rapporter le trône de la reine avant que celle-ci ne se présente devant lui.

Certains narrateurs affirment qu'il confia cette tâche à Âsif Ibn Barkhiya, un des croyants parmi les Jinns, qui avait la connaissance du plus grand Nom d'Allah (ﷻ).

Il est dit aussi qu'il faisait partie des savants parmi les Banoû Isrâ'îl.

Une autre opinion soutient qu'il s'agissait de l'Ange Gabriel lui-même.

Quand Salomon (ﷺ) aperçut le trône de Balqîs devant lui, transporté du Yémen jusqu'à Jérusalem en si peu de temps,

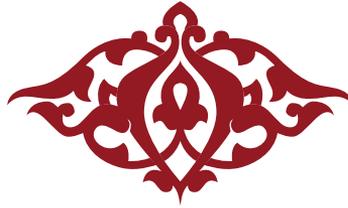
il s'exclama et dit : *Lorsque Salomon eut aussitôt vu le trône posé auprès de lui, il s'écria: « Ceci m'est donné, par la Grâce de mon Seigneur, afin de m'éprouver si j'en serai reconnaissant ou Or, quiconque est reconnaissant l'est pour son propre bien ; et quiconque est ingrat, Dieu, aux Trésors infinis, aux immenses largesses, Se passera fort bien de ses œuvres. Mon Seigneur Se suffit à Lui-même et Il est Le Très Généreux. »*

Par la suite, Salomon (ﷺ) ordonna que l'on modifia le trône afin de tester la reine de Saba', aussi bien son discernement que sa compréhension en disant : *« Qu'on lui déguise son trône : nous verrons ainsi si elle sera ou nom capable de le reconnaître. » La reine fut enfin admise auprès de Salomon : « Est-ce bien là votre trône ? » Lui fut-il demandé. - « Il me semble bien de ce soit mon trône ! » Fit la reine de Sabâ. - [Salomon se dit à lui-même]: « Avant même que nous voyions cette femme, Dieu nous avait déjà initiés à Sa Science, et nous étions soumis à Sa Loi. »*

Salomon (ﷺ) avait ordonné autrefois que l'on construise dans son palais un Sarh (une surface vitrée avec de l'eau en dessous où l'on pouvait trouver toutes sortes de poissons et de créatures marines). Ensuite on ordonna donc à Balqîs d'entrer dans le Sarh, pendant que Salomon (ﷺ) était assis sur son trône. *« On lui dit : « Entrez dans le palais ! » Elle y entra se croyant dans une pièce d'eau, elle retroussa ses jupes de peur de se mouiller. « C'est une salle pavée de cristal. » lui expliqua Salomon. Elle dit alors : « Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : Je me soumetts avec Salomon à Allâh, Seigneur de l'Univers. »*

At-Tha'labî et d'autres savants rapportent : Quand Salomon épousa la reine de Sabâ, il repartit momentanément

avec elle. Il prit l'habitude de rester auprès d'elle trois jours par mois. Il retournait par la suite à Jérusalem sur son tapis volant. On dit qu'il aurait ordonné aux Jinns de lui construire trois palais dans le Yémen : Jandân, Salhîn et Bitoûn. Mais Allâh (ﷻ) est plus savant !



## 'OUZAYR

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *Te rappelles-tu ce voyageur qui, passant auprès d'une ville en ruines, s'exclama : Comment le Seigneur ferai-Il revivre un jour cette cité anéantie !* » Alors le Seigneur le fit mourir cent années durant. Puis, l'ayant ressuscité, Il lui dit : « *Combien de temps es-tu resté là ?* » –« *Un jour, ou peut être moins, répondit l'homme* » –« *Non, dit L'Éternel, tu es demeuré cent ans inanimé. Jette plutôt un regard sur ta nourriture et ta boisson, elles n'en sont pas gâtées pour autant. Vois aussi ton âne mort ressusciter. Nous ferons de toi, un signe éclatant pour les mortels. Vois comment Nous assemblons les os et les couvrons de chair.* » L'homme édifié s'écria : « *Je reconnais que Dieu a pouvoir sur toute chose !* » (STE 2 /V259)

Allâh (ﷻ) dit encore : « *Les Juifs ont dit : « 'Ouzayr est fils de Dieu.» et les Chrétiens ont dit : « Le Messie est le fils de Dieu. » Voilà ce qu'ils professent ouvertement, à l'instar de ceux qui jadis furent non moins impies. Dieu les confonde ! Quelle aberration est la leur ! Comment s'écartent-ils (de la Vérité)?* » (STE 9 /V30)

Al Hâfîz Aboû al-Qâsim ibn 'Asâkir a dit : Il s'agit de 'Ouzayr ibn Jarwah, ou bien Ibn Sourayq ibn 'Adiyya ibn Ayyoûb ibn Darzana ibn 'Oura ibn Taqyî ibn 'Ousbou ibn Finhâs ibn al-Âzir ibn Hâroûn ibn 'Imrân.

Il est dit aussi qu'on l'appelait 'Ouzayr ibn Sroukha.

Certaines narrations affirment que sa tombe se trouve à Damas.

Ishâq Ibn Bichr rapporte que, selon Sa'îd qui, d'après Aboû 'Ouroûbah, d'après Qatâda, d'après Al Hasan, selon 'Abd-Allâh ibn Sallâm : 'Ouzayr était l'homme qu'Allâh (ﷻ) avait fait mourir pendant cent ans, pour après le ressusciter à nouveau.

Ibn Ishâq ibn Bichr a dit : « J'ai su par Sa'îd ibn Bachîr, selon Wahb Ibn Mounabbih : 'Ouzayr était un croyant intelligent. Un jour qu'il était parti à la recherche de quelques-unes de ses possessions, il traversa un endroit en ruines carbonisé par le soleil brûlant. Il passa par ses ruines sur le dos de son âne. Il descendit de sa monture en portant deux gros sacs, l'un rempli de figues et l'autre de raisins. Il s'assit et prit un bol dans lequel il écrasa les raisins pour y tremper le pain sec qu'il avait avec lui. Il mangea et s'allongea sur le dos, reposant ses deux jambes contre un mur afin de regarder les alentours. Il aperçut des os décomposés et se dit : « Comment Allâh va-t-Il redonner la vie à celui-ci après sa mort? » Il ne doutait en aucun cas de l'Omnipotence de son Seigneur, ce n'était qu'une réflexion. Sur ce, Allâh (ﷻ) lui envoya l'ange de La Mort qui prit son âme, et le fit mourir ainsi pendant cent ans. Après ces cent ans, Allâh (ﷻ) envoya un Ange qui commença par créer son cœur afin de le rendre attentionné. Il lui créa par la suite deux yeux qui lui permettraient de voir comment Allâh (ﷻ) fait revivre les morts. Par la suite, l'Ange compléta sa création pendant que cette fois il regardait. Il enveloppa ses os de chair, de peau et de cheveux. Il lui insuffla par après son âme ; tout ceci se passa alors qu'il pouvait regarder car il était conscient. L'Ange lui demanda

alors s'il savait pendant combien de temps il était mort. L'homme pensa qu'il ne s'agissait que d'une après midi, en effet sa nourriture n'avait pas été altérée. Comme il refusait d'y croire, l'Ange lui dit de regarder son âne. Ses os étaient complètement décomposés et quand l'ange les appela ils répondirent à son appel. L'ange le fit revivre à nouveau sous les yeux de 'Ouzayr qui vit comment il lui insufflait l'âme. 'Ouzayr reprit le chemin de retour vers son village, cependant il fût un inconnu aux yeux des habitants et il trouva sa maison non sans difficultés. Il y trouva une vieille femme aveugle et infirme. Il s'agissait de sa domestique dans le passé (quand il avait quitté sa maison elle n'avait que vingt ans) Il lui demanda : « Est-ce que c'est la maison de 'Ouzayr ? » Elle lui dit : « Oui, en effet mais plus personne ne se rappelle de lui. » Il lui expliqua alors qui il était et qu'Allâh l'avait fait mourir pendant cent ans. Elle lui dit : « Gloire à Allâh ! Nous avons perdu 'Ouzayr il y a cent ans et plus personne n'a jamais rien su de lui. » « En vérité, c'est moi 'Ouzayr. » A ceci elle répondit : « 'Ouzayr était un homme dont les invocations étaient exaucées par Allâh (ﷻ), invoque donc Allâh afin que je retrouve la vue et si tu dis vrai, je te reconnâtrai. » Il invoqua Allâh (ﷻ) et les yeux de la servante purent le voir. Quand elle le reconnut, elle commença à parler de lui dans les assemblées des enfants d'Israël, mais ils ne voulurent pas la croire. Elle raconta donc son histoire à son fils, qui prévint que son père avait une tache noire entre ses deux épaules. Devant l'assemblée, 'Ouzayr découvrit ses épaules et les gens purent apercevoir cette tache. Les enfants d'Israël dirent alors : « 'Ouzayr était le seul à connaître la Torah par cœur. Cependant, Bikhtiniṣar a tout brûlé et il ne nous reste rien en dehors des souvenirs des hommes. Si tu es le vrai

‘Ouzayr écris-la pour nous.» Son père, Sroukha avait enterré la Torah pendant le règne de Bikhtiniṣar dans un endroit connu seulement par ‘Ouzayr. Il les emmena à l’endroit indiqué, mais quand il déterra les feuillets, ceux-ci étaient abîmés par le temps. Il s’assit donc à l’ombre d’un arbre et entouré par les enfants d’Israël, il renouvela pour eux la Torah. Les terres s’appelaient As-Sawâd et la ville où il décéda s’appelait ‘Sayrabâdh.’

Wahb Ibn Mounabbih a dit : « ‘Ouzayr a vécu entre l’époque de Soulaymân et de ‘Isâ (Paix sur eux). »

Ibn ‘Asâkir rapporte, d’après Anas Ibn Mâlik et ‘Atâ’ ibn As-Sâ’ib, que ‘Ouzayr a grandi pendant l’époque de Moûsâ Ibn ‘Imrân, et il avait en effet demandé la permission de rendre visite au messenger d’Allâh, qui avait refusé.

Tous les grands savants du hadîth (*al mouhaddithoûn*), à l’exception de At-Tirmidhî, ont rapporté le hadîth de Yoûnous Ibn Yazîd d’après Az-Zouhrî, selon Sa’îd et Aboû Salama, et d’après Aboû Hourayra, (aussi rapporté par Chou’ayb d’après Aboû Az-Zinâd, d’après Al-A’raj, d’après Aboû Hourayra), le Messager d’Allâh (ﷺ) a dit : « **Une fourmi mordit un Prophète (ﷺ), qui ordonna alors que toute la colonie soit brûlée. Allâh (ﷻ) lui révéla : «A cause d’une seule de leurs morsures, tu as fait brûler toute une communauté qui chantait Ma Gloire.»**

Selon les commentateurs, il est supposé que ce Prophète était ‘Ouzayr, selon Ishâq ibn Bichr, d’après Ibn Jourayj selon Mouhammadibn‘AbdAlWahhâbibibnMoujâhid selon son père, Ce hadîth a aussi été rapporté sous l’autorité d’Ibn ‘Abbâs et Hasan Al-Baṣrî. Mais Allâh est plus savant !

## DHOÛ AL QARNAYN

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : « *Et ils t'interrogent sur Dhoû al-Qarnayn. Dis : « Je vais vous en citer quelques faits mémorables. Vraiment, Nous avons affermi sa puissance sur terre, et Nous lui avons donné libre voie à toute chose. Il suivit donc une voie. Et quand il eut atteint le Couchant, il trouva que le soleil se couchait dans une source boueuse, et, auprès d'elle il trouva une peuplade [impie]. Nous dîmes : « Ô Dhoû al-Qarnayn ! Ou tu les châties, ou tu uses de bienveillance à leur égard. Il dit : « Quant à celui qui est injuste, nous le châtierons ; ensuite il sera ramené vers son Seigneur qui le punira d'un châtement terrible. Et quant à celui qui croit et fait bonne œuvre, il aura, en retour, la plus belle récompense. Et nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter. Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint le Levant, il trouva que le soleil se levait sur une peuplade à laquelle Nous n'avions pas donné de voile pour s'en protéger. Il en fut ainsi et Nous embrassons de Notre Science ce qu'il détenait. Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade qui ne comprenait presque aucun langage. Ils dirent : « Ô Dhoû al-Qarnayn, Yâjoûj et Mâjoûj sèment le désordre sur terre. Est-ce que nous pourrions t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? » Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec force et je construirai un remblai entre vous et eux. Apportez-*

*moi des blocs de fer. » Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, il dit : « Soufflez ! » Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : « Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus. Il dit : « C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur. Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité. » (STE 18/V 83-98)*

## Était-il un Prophète ?

Dans le Coran, Allâh (ﷻ) cite avec éloge Dhoû al-Qarnayn pour sa justice. Il régna à l'est et à l'ouest et de nombreuses régions étaient sous sa domination. L'opinion la plus répandue est qu'il était un simple roi. Mais on a aussi dit de lui qu'il était un Prophète ou un Messager.

L'opinion la plus improbable est celle d'un Ange.

Cette dernière fut attribuée au calife 'Oumar Ibn Al-Khattâb (رضي الله عنه) qui entendit un homme interpeller un autre de la sorte : Ô Dhoû al-Qarnayn ! 'Oumar dit : « Tais-toi ! Il ne vous a pas suffi d'emprunter les noms des Prophètes, voilà que maintenant vous prenez ceux des Anges ? »

Cette narration reste à vérifier !

On rapporte que 'Abd-Allâh Ibn 'Amr (رضي الله عنه) a dit : « Dhoû al-Qarnayn était un Prophète. »

Dans d'autres narrations, Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) transmet un rapport certifiant que Dhoul Qarnayn n'était qu'un bon roi dont l'œuvre a été louée dans le Livre d'Allâh (le Coran).

Al-Azraqî rapporte que Dhoul Qarnayn embrassa l'islam sous les enseignements d'Ibrâhîm (عليه السلام), et il fit ainsi les circumambulations (*tarwâf*) en compagnie du Prophète d'Allâh et de son fils, Ismaïl (Paix sur eux).

## Pourquoi était-il appelé 'Dhou al-Qarnayn' ?

L'homme aux deux cornes !

Ceci est un sujet qui prête à controverse et on ne connaît pas de raison précise à ce surnom.

Certains affirment qu'il avait quelque chose sur sa tête qui ressemblait à deux cornes. (Cette interprétation est réputée faible)

Certains parmi les Gens du Livre ont dit : Ceci est dû au fait qu'il régnait sur la Perse et sur les territoires Romains. Ainsi, son territoire s'étendait depuis les premiers rayons de soleil au levant jusqu'au ponant.

Cette opinion est renforcée par les dires d'Az-Zouhrî.

Ath-Thawrî rapporte que l'on questionna 'Alî Ibn Abî Tâlib au sujet de Dhoul Qarnayn. Il répondit : Il était un bien guidé et un homme pieux. Il a appelé à adorer Allâh ((ﷻ)) Seul, mais ils le trahirent et il fut assassiné. Ils l'avaient frappé sur le côté droit de la tête. Allâh ((ﷻ)) le fit ressusciter et il les appela encore une fois à l'islam. Ils le frappèrent une nouvelle fois de l'autre côté de la tête et il décéda. (Pour

la deuxième fois) Allâh (ﷻ) le fit ressusciter, et depuis ce moment-là on l'appela 'Dhoû al Qarnayn'.

Dans un autre récit, Aboû At-Toufayl rapporte que 'Alî ibn Abî Tâlib a dit : « Il n'était ni un Prophète, ni un Messenger, ni un Ange, mais bien un croyant sincère et pieux. »

## Quel était son véritable nom ?

Les savants ne sont pas d'accord sur ce sujet. Az-Zoubayr Ibn Bakkâr a rapporté, selon 'Abd-Allâh ibn 'Abbâs' (رضي الله عنه) : « Son nom était 'Abd-Allâh ibn Ad-Dahhâk ibn Ma'ad, ou Mous'ab ibn "Abd-Allâh ibn Kinân ibn Mansoûr Ibn 'Abd-Allâh ibn Al-Azd ibn Ghawth ibn Nat ibn Mâlik ibn Zayd ibn Kahlân ibn Saba' ibn Qatan. »

Il a été rapporté dans un hadîth qu'il était originaire de la tribu de Himyar et que sa mère était Romaine. Il était appelé le Philosophe en raison de son bon raisonnement.

As-Souhaylî affirme que son nom était Marzabân Ibn Marzabân.

Ibn Hichâm mentionne, quant à lui, qu'il se prénomait As-Sâ'ib ibn Dhî Mara'id (grand père des Tababi'a, de très grands rois ayant leur siège du gouvernement au Yémen), et ce fut lui qui rendit le verdict au bénéfice d'Ibrâhîm (عليه السلام) dans l'affaire des biens d'As-Sâ'ib.

Ad-Dâraqoutnî et autre mentionnent, que son nom était Hirmis, ou Hirwis ibn Qîtoûn Ibn Roûmî Ibn Lantî ibn

Kachaukhin ibn Yoûnan ibn Yâfith ibn Nouh (عليه السلام), mais Allâh est plus savant !

Parmi toutes ces conjectures nous devons distinguer entre deux personnes que l'on surnommait Dhoû Al Qarnayn :

- Le premier est le pieux croyant Dhoû Al Qarnayn que nous avons cité précédemment.
- Le deuxième était Alexandre Ibn Philips Ibn Masrim ibn Hirmis ibn Maytoûn ibn Roûmî ibn Lanti ibn Yoûnan ibn Yâfith ibn Yoûnah ibn Charkhoum ibn Roûmah ibn Charfaç ibn Toufayl ibn Roûmî ibn al-Asfar ibn Yaqz ibn al-'Ilis ibn Ishâq ibn Ibrâhîm (عليه السلام). Le lignage de ce dernier a été établi par al-Hâfiz ibn 'Asâkir dans son Târikh. (Recueil historique).

Il était le chef des Macédoniens, des Grecs et des Egyptiens et il s'est établi à Alexandrie. Il a vécu assez longtemps après le premier Dhoû al Qarnayn. Cela se déroule plus ou moins trois cent ans avant la naissance de Jésus (عليه السلام). Son premier ministre était le célèbre Philosophe Artatalis. En outre, il est celui qui a ôté la vie à Dahra Ibn Dahra, et qui a subjugué les rois Perses, afin d'annexer leurs terres.

J'attire l'attention du lecteur à propos de ces deux hommes si différents, car nombreux sont ceux qui croient qu'ils ne formaient qu'une seule et même personne. Le premier était un croyant sincère, fidèle et droit. Il était seulement un roi qui s'appuyait en permanence sur un pieux parmi les pieux, Al-Khadhir. Le dernier n'était qu'un polythéiste dont le premier ministre était le philosophe mentionné auparavant.

Abou Ishâq As-Soubâi'î rapporte, selon les dires de 'Amr ibn "Abd-Allâh al-Wadâ'î : « J'ai entendu Mou'âwiya dire : « Quatre hommes ont gouverné la terre : Soulaymân ibn Dâwoûd le Prophète (Paix sur eux), Dhoû al Qarnayn, un homme parmi le peuple de Houlwân, et un autre homme. » Quelqu'un lui demanda : était-ce Al-Khadhir ? » Mou'âwiya répondit : « Non ! »

Az-Zoubayr ibn Bakkâr narre que Soufyân Ath-Thawrî a dit : « Il m'est arrivé d'entendre que quatre personnes ont gouverné l'entièreté de la terre : deux étaient des croyants et deux autres étaient des mécréants. Les deux croyants étaient le Prophète Soulaymân et Dhoû al Qarnayn, quant aux mécréants il s'agissait de Namroûd et de Bikhtinassar.

Le même récit a été rapporté par Sa'îd ibn Bachîr. Il a été rapporté par Ishâq ibn Bichr, d'après Sa'îd Ibn Aboû 'Arouba, que selon Qatâda, Al Hasan a dit : « Dhoû al Qarnayn a été le roi qui succéda à Namroûd. Il fut un homme pieux, un Musulman honnête qui voyagea de l'est et à l'ouest. Allâh (ﷺ) lui accorda la victoire sur ses ennemis. Il a conquis des terres, charmé ses habitants et voyagé à travers le monde, jusqu'à ce qu'il atteignit aussi bien l'est et l'ouest. Il connaissait le pourquoi et la raison de chaque chose.

Mouqâtil affirme qu'il conquérait les terres et amassait de nombreux trésors. Il donnait deux choix aux populations : ils pouvaient embrasser l'Islam et le rejoindre ou périr.

Ibn 'Abbâs, Moujâhid, Sa'îd Ibn Joubayr, 'Ikrimah, 'Oubayd Ibn Ya'lâ, As-Souddî, Qatâda et Ad-Dahhâk affirment qu'il avait la connaissance géographique de chaque endroit sur la terre, de leurs délimitations et frontières, de leurs étendues

et de leurs caractéristiques physiques. ‘Abd Ar-Rahmân ibn Zayd ibn Aslam souligne que ce don implique la connaissance des langues des populations qu’il conquérait.

L’explication la plus plausible est qu’il en connaissait suffisamment pour pourvoir à ses besoins (nourriture, habillement, etc.) Il avait pour habitude de prendre dans la région conquise, les vivres nécessaires pour atteindre la région suivante.

## Dhoû al Qarnayn à la recherche de l’œil de vie

Ibn ‘Asâkir rapporte ce long récit : Dhoû Al Qarnayn avait un ami parmi les Anges appelé Ranaqil. Dhoû Al Qarnayn lui demanda : Connais-tu un endroit sur terre appelé ‘L’œil de vie ? L’Ange lui décrivit alors cet endroit. Il partit donc à la recherche du lieu en compagnie de son guide Al-Khadhir. Ce dernier réussit à l’atteindre, une terre où régnait la noirceur la plus totale. Ce ne fut pas le cas de Dhoû Al Qarnayn. Il trouva un groupe d’Anges sur son chemin qui lui donnèrent une pierre. De retour dans son armée, il demanda à ses savants de déposer la pierre sur une échelle, et une centaine d’autres pierres (même taille et poids) dans une autre. L’échelle contenant la première pierre se renversa. Il demanda alors à Al-Khadhir de placer sur l’autre échelle la pierre et une poignée de poussière sèche, celle-ci bascula. Il dit alors : « C’est comme le fils d’Adam (ﷺ), il n’est jamais content tant qu’il n’est pas couvert de poussière. » Là dessus, les savants se prosternèrent en signe de respect, mais Allâh est plus savant !

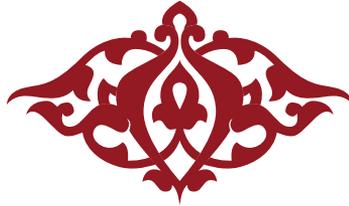
‘Oubayd Ibn ‘Oumayr rapporte que son fils ‘Abd-Allâh, accompagné par d’autres, y compris Dhoû Al Qarnayn, accomplissaient leur pèlerinage à pied quand Ibrâhîm (عليه السلام) eut vent de la chose. Il invoqua Allâh (ﷻ) en sa faveur et lui donna également quelques conseils.

On a dit aussi qu’Ibrâhîm (عليه السلام) fit venir un cheval pour Dhoû Al Qarnayn, mais celui répondit : « Je n’oserai jamais monter à cheval sur la terre foulée par le Prophète Ibrâhîm », alors, Allâh (ﷻ) soumit les nuages à sa volonté et Ibrâhîm (عليه السلام) lui apprit l’heureuse nouvelle. Les nuages le portaient donc là où il désirait se rendre. Allâh (ﷻ) a dit, à ce sujet : **« Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade qui ne comprenait presque aucun langage. »** (Ils étaient ignorants).

Certains savants ont laissé sous-entendre, que les gens de ce peuple étaient les cousins des Gog et Magog. Cependant ils lui dirent comment les Gog et Magog les avaient trompés et avaient semé la destruction sur leurs terres. Ils lui offrirent un tribut afin qu’il leur construise une barrière qui les empêcherait de revenir. Il refusa leurs offrandes et leur dit que ce qu’Allâh lui avait offert était largement suffisant. Allâh (ﷻ) nous relate ses dires : **« Ce que Mon Seigneur m’a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec force et je construirai un remblai entre vous et eux. »**

Il demanda par la suite que l’on fasse venir des hommes et du matériel en renfort, afin d’ériger cette barrière. En effet, Gog et Magog ne pouvaient les atteindre qu’à travers ce passage entre les deux cimes des montagnes.

(Les autres passages étaient soit de vastes océans, soit des montagnes infranchissables). Il utilisa du fer pour les briques et beaucoup de cuivre à la place des clous. Allâh (ﷻ) décréta que cette muraille serait une miséricorde pour Ses serviteurs afin qu'ils ne subissent plus jamais les assauts des Gog et Magog. Cependant Il les mit en garde car, « ... *lorsque la Promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera* », permettant aux Gog et Magog de sortir.



## YÂJOÛG ET MÂJOÛJ

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *La puissance que m'accorde mon Seigneur, répondit-il, est pour moi une récompense plus considérable. Aidez-moi seulement avec zèle, et j'élèverai une barrière entre vous et eux. Apportez-moi de grandes pièces de fer, jusqu'à ce que j'aie fermé le défilé entre les deux montagnes. Il dit aux travailleurs : « Soufflez le feu jusqu'à ce que le fer deviennent rouge comme le feu. Puis il dit : Apportez-moi de l'airain fondu, afin que je le jette dessus. Yâjoûj et Mâjoûj ne purent ni escalader le mur, ni le percer. Cet ouvrage, dit Dhoû Al Qarnayn-, est un effet de la Miséricorde d'Allâh. Quand l'Arrêt du Seigneur sera arrivé, il le réduira en pièces ; les Promesses d'Allâh sont infaillibles. »* (STE 18/V92-98)

Et Allâh (ﷻ) dit aussi : « ... *Avant que Yâjoûj et Mâjoûj ne soient désentravés. Les morts surgiront de toutes les tombes. »* (STE 21/V96)

Nous ne devons pas avoir de doutes sur un point : Gog et Magog sont bien des enfants d'Adam (ﷺ).

Une preuve évidente à ceci est le hadîth transmis dans les deux Sahîh (Al Boukhârî et Mouslim) par Al A'mach, d'après Aboû Sâlih, selon Aboû Sa'îd Al Khoudrî (رضي الله عنه), le Prophète (ﷺ) a dit : « **Allâh (ﷻ) dit : « Ô Adam ! » Adam lui répondra : « *Labbayka wa sa'dayka*, et le Bien ne provient que de Ta Main ! » Allâh lui ordonnera : « Fais sortir parmi ta descendance, la part destinée au Feu. » Adam Lui**

demandera : « Ô Allâh, combien sont-ils les gens du Feu ? » Allâh lui répondra : « Pour chaque millier, prends-en neuf cent quatre-vingt dix-neuf. » A cette époque là, les enfants d'Adam, auront perdu la tête, chaque femme enceinte subira un avortement spontané, les Hommes surgiront hébétés tels des ivrognes, mais, en vérité, ils ne le sont point d'ivrognes. Mais c'est la frayeur du Courroux d'Al-lâh, qui sera épouvantable ! »

- Les Compagnons du Prophète (ﷺ) lui demandèrent alors : « Ô Messenger d'Allâh, qui sera-t-elle cette personne sur mille à y échapper ? » Il dit : « **Réjouissez-vous de la bonne nouvelle ; ceux de l'Enfer, une personne issue d'entre vous, et un millier seront issues des Gog et Magog. Par Celui qui détient ma vie entre Ses Mains, j'espère que vous serez un quart des gens du Paradis.** »

- Les Compagnons s'écrièrent de nouveau: « *Allâhou Akbar !* »

- Alors le Prophète (ﷺ) continua : « **J'espère que vous serez un tiers des gens du Paradis.** »

-Les Compagnons s'écrièrent à nouveau : « *Allâhou Akbar !* »

Il dit alors (ﷺ) : « **J'espère que vous serez la moitié des gens du Paradis.** » Et à Lui (ﷺ) de rajouter : « **Les Musulmans vous êtes, en comparaison avec les non musulmans, comme un cheveu noir sur la peau d'un bœuf blanc ou comme un cheveu blanc sur la peau d'un bœuf noir** (votre nombre est infime comparé aux non musulmans). » (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim.)

L'imâm Ahmad dans son Mousnad et Aboû Dâwoûd dans ses Sunan rapportent : « Il y avait trois des enfants de Noûh, Sâm, Hâm et Yâfith. Sâm était le père des Arabes, Hâm était le père du Soudan et Yâfith, père des Turques.<sup>18</sup> Les Gog et Magog sont justement issus de ce dernier peuple, mais du côté des Mongoles qui se répandirent sur terre en semant la disgrâce.

Certains affirmèrent que Gog et Magog furent créés à partir du sperme d'Adam mélangé avec de la terre (ils n'étaient donc pas issus d'Eve).

Cette revendication, soutenue par le cheykh Aboû Zakariyyâ' An-Nawawî dans son Commentaire du Sahîh Mouslim, est trop faible. Il n'existe aucune preuve pour soutenir de tels faits et contredit évidemment le saint Coran, où il est explicite que l'humanité actuelle est issue de la descendance de Noûh (ﷺ).

Certaines personnes prétendent que Gog et Magog n'ont pas tous la même taille et les mêmes visages (certains seraient grands comme des palmiers, d'autres très petits, certains prendraient leurs oreilles comme couvertures ou comme oreiller...) !

De toute façon, toutes ces affirmations sont sans fondements et ne peuvent servir comme preuve pour soutenir un quelconque récit. La vérité est qu'ils font partie des Fils d'Adam (ﷺ), et qu'ils possèdent les mêmes aptitudes physiques.

Le Prophète d'Allâh (ﷺ) a dit : « **Allâh a créé Adam, le faisant haut de soixante coudées. Quand Il l'eût créé,**

---

18 Note du traducteur : il ne s'agit pas des Turcs de la Turquie

Il lui dit : « Vas, salue ce groupe d'Ange et attends leur réponse, car tu entendras les salutations pour toi et pour ta descendance. » Adam dit donc aux Anges : « *As-Salâ mou 'Alaykoum.* » Les Anges répondirent : « *As-Salâ mou 'alayka wa rahmatou Allâh.* » Ainsi les Anges ajoutèrent au salut d'Adam, la formule : « *wa rahmatou Allâh.* » Aucune personne qui entrera au Paradis ne ressemblera jamais à Adam. Les individus n'ont fait que décroître en stature depuis la création d'Adam.»

### Question importante

Comment est-ce que le hadîth précédent nous montre-t-il qu'ils rentreront en Enfer malgré le fait qu'aucun Messager ne leur fût envoyé ?

En effet, Allâh (ﷻ) a dit : « *Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui. Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager.* » (STE 17/V15)

### Réponse

Ils ne seront pas punis tant qu'ils n'auront pas reçu un avertissement clair. Ceux qui ont vécu avant le Prophète (ﷺ) et à qui des Messagers ont été envoyés, ont reçu leurs avertissements. Dans le cas où une de ces populations n'aurait pas reçu de Messager, alors ses gens feront partie des 'Peuples de la *Fitra*' (il s'agit en clair de ceux à qui l'Islam n'est pas parvenu). Cependant, selon le hadîth transmis par certains des Compagnons, le Prophète (ﷺ) a dit : « **Ceux-là et leurs semblables seront éprouvés dans leur chemin vers**

## **la Résurrection, quiconque répond à l'appel entrera au Paradis. Celui qui refuse n'entrera qu'en Enfer. »**

Ainsi le fait que les Gog et Magog puissent être éprouvés dans leur parcours dans la vie d'ici-bas n'est pas en contradiction avec leur entrée en Enfer. Allâh (ﷻ) a révélé au Prophète (ﷺ) ce qu'il désirait savoir sur l'au-delà, et c'est ainsi qu'il apprit qu'ils seraient des gens de l'Enfer. Leur nature profonde renie la vérité, refuse toute soumission et ils ne répondront jamais à l'Appel d'Allâh (ﷻ), jusqu'au Jour de la Résurrection.

Allâh (ﷻ) a dit à ce sujet : « *Si tu voyais alors les criminels (comparaître), têtes basses devant leur Seigneur ! « Notre Seigneur, Nous avons vu et entendu, renvoie-nous donc afin que nous puissions faire du bien ; nous croyons maintenant avec certitude.* » (STE 32/VI2)

## **La barrière as-soudd**

Comme mentionné précédemment, c'est Dhoû al Qarnayn qui a bâti la Barrière (*as-soudd*) en fer et cuivre. Elle est si élevée qu'elle peut rivaliser avec le plus haut pic montagneux. Il n'existe pas sur la terre une quelconque architecture du genre pouvant rendre autant de services à l'humanité en dehors de cette barrière.

L'imâm Al Boukhârî a rapporté dans son Sahîh le hadîth suivant : « Un homme dit un jour au Prophète d'Allâh (ﷻ), qu'il avait entre aperçu la barrière (celle des Gog et Magog).

- Le Prophète (ﷺ) lui demanda : « **Comment était-elle?** »

- « Je trouve qu'elle ressemble à Al-Bourd Al-Mouḥabbar (des habits à rayures), lui dit l'homme. »

L'exégète Ibn Jarîr donne une version légèrement différente de ce récit : « J'ai su qu'un homme avait dit au Prophète (ﷺ) : « Ô Messager d'Allâh! J'ai vu la barrière des Gog et Magog ! »

Le Messager d'Allâh (ﷺ) lui demanda de la décrire, et l'homme lui répondit : « Elle ressemblait à un vêtement à franges, avec des lignes noires et rouges. »

Le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Il s'agit bien de la barrière!** »

Il a été mentionné que le Calife Al-Wâthiq a envoyé autrefois des émissaires à différents rois afin qu'ils permettent à ses envoyés de voyager de pays en pays, afin de trouver la Barrière. Quand ils l'eurent atteinte, ils revinrent vers le Calife pour la lui décrire. Ils décrivent la grande porte comme ayant beaucoup de loquets. Il s'agit d'un très haut édifice à l'architecture très sobre, les restes de matériaux et des outils qui ont pu servir à sa construction sont gardés à l'intérieur de la tour. Il y a toujours des gardes pour les surveiller. Son emplacement est dans le côté nord-est de la terre. C'est une contrée très spacieuse où vivent des chasseurs et des fermiers en nombre réduit.

Comment trouver un compromis entre le verset Coranique qui dit clairement : « Yâjoûj et Mâjoûj ne purent ni escaler le mur, ni le percer. », et le hadîth Prophétique transmis par l'imâm Al Boukhârî et l'imâm Mouslim, sous l'autorité de la mère des Croyants, Zaynab Bint Jahch (Qu'Allâh soit satisfait d'elle) qui dit : « Le Prophète (ﷺ), a rendu visite à son épouse dans un état de crainte très profonde, et lui

dit : « **Personne ne mérite l'adoration en dehors d'Allâh ! Puissent les Arabes être mis en garde contre un danger qui s'approche. Une brèche a été ouverte dans le mur des Gog et Magog, elle est grande comme ceci (se faisant il fit un cercle avec son pouce et son index).** Zaynab Bint Jahch demanda : « Ô Messager d'Allâh, serons-nous achevés alors qu'il reste encore des gens pieux parmi nous ? » Il dit : « **Oui, car le nombre de mauvaises personnes ne fait que s'accroître.** » (Rapporté par Al Boukhâri et Mouslim)

Réponse à la question posée : Il s'agit tout d'abord d'une mise en garde concernant l'ouverture des portes du mal et de la dévastation.

Deuxièmement, le temps employé dans le verset : « ... *Yâjôuj et Mâjôuj ne purent...* », est au passé. Ceci n'est pas en contradiction avec une action qui aurait lieu dans le futur, avec la Permission d'Allâh (ﷻ).

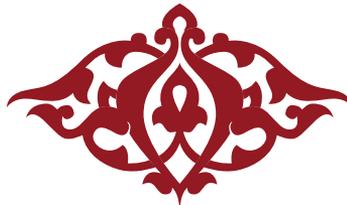
En effet, l'imâm Ahmad rapporte dans son Mousnad un hadîth prophétique allant dans ce sens : « **En vérité, Gog et Magog creusent chaque jour à travers la Barrière. Ceci jusqu'au moment où ils apercevront les premiers rayons de soleil ; leur chef dira alors : « Allons nous-en, nous terminerons demain. » Le lendemain, ils trouveront le travail aussi dur qu'auparavant. C'est ainsi que cela se passera, jusqu'au jour où Allâh décidera de les renvoyer parmi les hommes. Ils boiront toute l'eau qu'ils trouveront sur leur passage. Les hommes chercheront abris dans leurs bastions. Gog et Magog lanceront leurs flèches vers le ciel, et quand ils se rendront chez eux, recouverts de ce qui semble être du sang, ils diront : « Nous avons vaincu les**

**peuples de la terre ainsi que ceux du Paradis.» Allâh (Le Très Miséricordieux) fera pleuvoir sur eux des vers (des parasites), qui les tueront. »**

Le Messager d'Allâh (ﷺ) accomplit son récit en disant : « **Par Celui qui détient dans Sa Main l'âme de Mouhammad ! Toutes les créatures vivantes engraisseront grâce à leur viande et leur sang.** »

L'imâm Ahmad a transmis également ce hadîth sous la chaîne de transmission suivante : Selon Hasan Ibn Moûsâ, d'après Soufyân, d'après Qatâda.

At-Tirmidhî a transmis le même hadîth, mais d'après 'Ouwânah, selon Qatâda, et il rajouta : « Il s'agit d'un étrange hadîth, que nous avons pu recueillir seulement grâce à la chaîne de Transmission citée précédemment. »



# LES GENS DE LA CAVERNE

## *AS-HÂB AL KAHF*

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : *«Penses-tu que les gens de la Caverne et d'ar-Raqîm ont constitué une chose extraordinaire d'entre Nos prodiges. Quand les jeunes se furent réfugiés dans la caverne, ils dirent : « Ô notre Seigneur, donne-nous de Ta part une miséricorde; et assure-nous la droiture dans tout ce qui nous concerne.» Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles, dans la caverne pendant de nombreuses années. Ensuite, Nous les avons ressuscités, afin de savoir lequel des deux groupes saurait le mieux calculer la durée exacte de leur séjour. Nous allons te raconter leur récit en toute vérité. Ce sont des jeunes gens qui croyaient en leur Seigneur ; et Nous leurs avons accordé les plus grands moyens de se diriger [sur la bonne voie]. Nous avons fortifié leurs cœurs lorsqu'ils s'étaient levés pour dire : « Notre Seigneur est le Seigneur des cieux et de la terre : jamais nous n'invoquerons de divinité en dehors de Lui, sans quoi, nous transgresserions dans nos paroles. Voilà que nos concitoyens ont adopté en dehors de Lui des divinités. Que n'apportent-ils sur elles une preuve évidente ? Quel pire injuste, donc que celui qui invente un mensonge contre Allâh ? Et quand vous vous serez séparés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors d'Al-lâh, réfugiez-vous donc dans la caverne : votre Seigneur répandra de Sa Miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort. Tu aurais vu le soleil, quand il se lève, s'écarter de leur caverne vers la droite, et quand il*

*se couche, passer à leur gauche, tandis qu'eux-mêmes sont là dans une partie spacieuse (de la caverne)... Cela est une des merveilles d'Allâh. Celui qu'Allâh guide, c'est lui le bien guidé. Et quiconque Il égare, tu ne trouveras alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie. Et tu les aurais crus éveillés, alors qu'ils dorment. Et Nous les tournons sur le côté droit et sur le côté gauche, tandis que leur chien est à l'entrée, pattes étendues. Si tu les avais aperçus, certes, tu leur aurais tourné le dos en fuyant ; et tu aurais été assurément rempli d'effroi devant eux. Et c'est ainsi que Nous les ressuscitâmes, afin qu'ils s'interrogent entre eux. L'un parmi eux dit : « Combien de temps avez-vous demeuré là ? » Ils dirent : « Nous avons demeuré un jour ou une partie d'un jour. » D'autres dirent : « Votre Seigneur sait mieux combien [de temps] vous y avez demeuré. Envoyez donc l'un de vous à la ville avec votre argent que voici, pour qu'il voit quel aliment est le plus pur et qu'il vous apporte de quoi vous nourrir. Qu'il agisse avec tact ; et qu'il ne donne l'éveil à personne sur vous. Si jamais ils vous attrapent, ils vous lapideront ou vous feront retourner à leur religion, et vous ne réussirez alors plus jamais. » Et c'est ainsi que Nous fîmes qu'ils furent découverts, afin qu'ils [les gens de la cité] sachent que la promesse d'Allâh est, vérité, et qu'ils n'y aient point de doute au sujet de l'Heure. Aussi se disputèrent-ils à leur sujet et déclarèrent-ils : « Construisez sur eux un édifice. Leur Seigneur les connaît mieux. » Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion] dirent : « Elevons sur eux un sanctuaire. Ils diront : « Ils étaient trois et le quatrième était leur chien. » Et ils diront en conjecturant sur leur mystère qu'ils étaient cinq, le sixième étant leur chien et ils diront : « sept, le huitième étant leur chien. » Dis : « Mon Seigneur connaît mieux leur nombre. Il n'en est que peu qui le savent. »*

*Ne discute à leur sujet que d'une façon apparente et ne consulte personne en ce qui les concerne. Et ne dis jamais, à propos d'une chose : « Je la ferai sûrement demain. » Sans ajouter : « Si Allâh le veut », et invoque ton Seigneur quand tu oublies et dis : « Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène plus près de ce qui est correct ». Or, ils demeurèrent dans leur caverne trois cent ans et en ajoutèrent neuf (années). Dis : « Allâh sait mieux combien de temps ils demeurèrent là. A Lui appartient l'Inconnaissable des cieux et de la terre. Comme Il est Voyant et Audient ! Ils n'ont aucun allié en dehors de Lui et Il n'associe personne à Son commandement. » (STE 18/V9 -26)*

Les Qouraychites demandèrent aux Juifs de Médine de leur indiquer des questions leur permettant de mettre à l'épreuve Mouhammad (ﷺ). Alors les Juifs leur répondirent : « Demandez-lui à propos de gens qui ont disparu il y a très longtemps et dont personne ne possède des connaissances ; questionnez-le à propos d'un homme qui a parcouru la terre et enfin demandez-lui : qu'est ce qu'*Ar-Rouh* (L'âme humaine). »

Alors Allâh (ﷻ) révéla à Son Prophète les versets précités au sujet des Gens de la Caverne et ce qui suit au sujet de l'âme humaine : « *Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, - Dis : « l'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur.» Et on ne vous a donné que peu de connaissance. »* (STE 17/V.85), et Il révéla (ﷻ) : « *Et ils t'interrogent sur Dhoû al Qarnayn. Dis : « Je vais vous en citer quelques faits mémorables.»* (STE 18/V.83)

Le fait que les Juifs détenaient des informations concernant les gens de la Caverne (*ashâb al kahf*), rend nulle l'explication de certains savants qui ont prétendu qu'ils sont

venus après Jésus (ﷺ), et qu'ils étaient Chrétiens. Il est clair cependant qu'il s'agissait d'un peuple d'idolâtres.

Certains ont prétendu qu'ils ont vécu pendant l'époque du Roi « Diqyânoûs », et qu'ils étaient les enfants de certains nobles. Ils se rencontrèrent un jour de fête où ils assistèrent aux rituels idolâtres accomplis par leurs semblables. C'est à ce moment là qu'Allâh (ﷻ) retira le voile qui couvrait leurs cœurs, et ils comprirent à quel point leur peuple était dans l'égarement. Ils fuirent donc l'idolâtrie pour se réfugier dans la religion d'Allâh l'Unique. Par la suite, ils se questionnèrent mutuellement et d'un commun accord, ils décidèrent de quitter leur peuple afin de pouvoir pratiquer la vraie religion.

Allâh (ﷻ) a dit, à leur sujet : *« Nous allons te raconter leur récit en toute vérité. Ce sont des jeunes gens qui croyaient en leur Seigneur ; et Nous leurs avons accordé les plus grands moyens de se diriger [dans la bonne voie]. »*

*Nous avons fortifié leurs cœurs lorsqu'ils s'étaient levés pour dire: « Notre Seigneur est le Seigneur des cieux et de la terre : jamais nous n'invoquerons de divinité en dehors de Lui, sans quoi, nous transgresserions dans nos paroles. Voilà que nos concitoyens ont adopté en dehors de Lui des divinités. Que n'apportent-ils sur elles une preuve évidente ? Quel pire injuste, donc que celui qui invente un mensonge contre Allâh ? »*

*Et quand vous vous serez séparés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors d'Allâh, réfugiez-vous donc dans la caverne : votre Seigneur répandra de Sa Miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort.» (STE18/VI3-16)*

Ces jeunes suivirent la Voie d'Ibrâhim (ﷺ) lorsqu'il quitta l'égarement de son peuple. Allâh (ﷻ) nous relate ce

qu'il a dit: « *Lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera.»* (STE 42/V26-27)

Sur ce, un jeune homme lui dit : « Etant donné que tu as déserté la religion de ton peuple, tu ferais aussi bien de le faire physiquement afin de te préserver de l'influence du mal. Allâh (ﷻ) étendra sur toi Sa Protection, te protégera et te récompensera de la meilleure des récompenses. »

Allâh (ﷻ) nous décrit la caverne et sa porte orientée au nord, Il a dit : « *Tu aurais vu le soleil, quand il se lève, s'écarter de leur caverne vers la droite, et quand il se couche, passer à leur gauche, tandis qu'eux-mêmes sont là dans une partie spacieuse (de la caverne)... Cela est une des merveilles d'Allâh. Celui qu'Allâh guide, c'est lui le bien guidé. Et quiconque Il égare, tu ne trouveras alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie.»*

Evidemment, il est clair, d'après ce verset, que le soleil se lève du côté ouest de leur grotte. Quand le soleil se couche, les rayons entrent dans la caverne du côté est. Miséricorde de ton Seigneur, pur préserver leur corps durant leur long sommeil. Ils restèrent dans cet état, sans boire ni manger, pendant une longue période et ceci prouve la Magnificence d'Allâh (ﷻ).

En effet, leurs yeux restèrent grand ouverts alors qu'en réalité leurs corps étaient au repos. Leurs corps étaient retournés d'un côté à l'autre chaque année. Cependant le nombre exact de fois qu'ils ont été retournés n'est connu que d'Allâh (ﷻ)! Leur chien, qui les accompagnait, n'entra pas dans la caverne

avec eux. Il resta étendu devant l'entrée, les deux pattes vers l'avant, comme s'il les gardait !

Les savants ne sont pas d'accord quant à l'emplacement de la caverne. Certains disent qu'elle est dans le pays d'Aïla (Jérusalem), d'autres qu'elle se trouve dans la région de Ninawa ou bien dans le Châm (actuelle Syrie). Mais Allâh est plus savant !<sup>19</sup>

Allâh (ﷻ) nous a fait une parfaite description de leur état. Il a dit : « *Si tu les avais aperçus, certes tu leur aurais tourné le dos en fuyant ; et tu aurais été assurément rempli d'effroi devant eux.* »

Il fait référence, (ﷻ), à leur semblant si empreint de dignité.

C'est dans la nature humaine d'éprouver de la crainte pour tout ce qui est solennel et digne.

Allâh (ﷻ) les réveilla de leur long sommeil au bout de trois cent neuf années et c'est alors qu'un des jeunes hommes parmi eux a dit : « *Combien de temps avez-vous demeuré là?* » Ils dirent : « *Nous avons demeuré un jour ou une partie d'un jour.* ». D'autres dirent : « *Votre Seigneur sait mieux combien [de temps] vous y avez demeuré. Envoyez donc l'un de vous à la ville avec votre argent que voici, pour qu'il voit quel aliment est le plus pur et qu'il vous apporte de quoi vous nourrir.* »

---

19 Dans les années soixante, un archéologue appelé Mouhammad Taysîr Zabyad a découvert une cave en Jordanie, à quelques kilomètres d'Amman dans une région appelée « Ar-Rajîb » (la description de cette région est en accord avec celle des versets. La grand savant, Aboû Al-A'la Al-Mawdoûdî l'a visité et plusieurs savants ont été d'accord avec son opinion.

Les pièces de monnaie qu'ils possédaient s'appelaient « Dafsoûs » et, étant persuadés d'avoir dormi très peu de temps, ils ne pouvaient imaginer que l'on utilise un autre moyen de paiement. L'un d'eux, en se rendant en ville à la recherche de nourriture, eût peur qu'on le reconnaisse et se déguisa. Par contre, dans la ville, la population le trouva étrange et le prit pour un espion.

Certains savants affirmèrent qu'il s'échappa et d'autres qu'il les mit au courant de leur réveil. Quand les habitants de la cité approchèrent de la grotte, le jeune homme informa ses compagnons sur la durée de leur sommeil. Les habitants de la ville se disputèrent à leur sujet, certains dirent : **« Construisez sur eux un édifice afin de les empêcher de sortir ou quiconque d'entrer. »**

Cependant, quelques uns dirent : **« Elevons sur eux un sanctuaire afin de profiter de la bénédiction qu'Allâh leur avait accordée. »**

C'était une coutume habituelle dans les siècles qui précéderent l'avènement du prophète Mouhammad (ﷺ).

Ces rites sont interdits formellement en Islam, même s'il s'agit d'un Prophète d'Allâh.

Ils se disputèrent aussi à propos de leur nombre, mais un seul était dans le vrai, celui qui a affirmé Allâh est plus savant !

En effet, s'il y avait eu un bénéfice à mentionner leur nombre, Allâh l'aurait révélé depuis le début !

\*\*\*

Concerne la Parole d'Allâh (ﷺ) a dit : *« Et ne dis jamais, à propos d'une chose : « Je la ferai sûrement demain. » Sans ajouter : « Si Allâh le veut », et invoque ton Seigneur quand tu oublies et dis : « Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène plus près de ce qui est correct. »*

Quelle grande leçon que de dire, quand je fais quelque chose je dois d'abord demander l'accord et l'appui d'Allâh (ﷻ), car nous ne pouvons pas savoir ce qu'Allâh nous a prévu dans le futur.

Abou Hourayra rapporte, que le Prophète d'Allâh (ﷺ) a dit : **« Soulaymân Ibn Dâwoûd, le Messager d'Allâh, raconta comment il aurait eu des rapports avec soixante-dix de ses épouses durant la nuit ; chacune d'entre elles, a-t-il affirmé, donnerait naissance à un enfant mâle qui se battrait dans le chemin d'Allâh. »** Ses compagnons ou les Anges qui l'entouraient dirent : **« Si telle est la Volonté d'Allâh. »** Mais Soulaymân ne le dit pas et aucune de ses femmes ne donna naissance à un enfant, à l'exception d'une d'entre elles qui donna naissance à un prématuré. »

Le Messager d'Allâh (ﷺ) dit à ce sujet : **« Si seulement il avait dit in châ Allâh (si telle est la Volonté d'Allâh), sa volonté aurait été exaucée. »**

## LE CROYANT ET LE NÉGATEUR

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux Nous avons assigné deux jardins de vignes que Nous avons entourés de palmiers et Nous avons mis entre les deux jardins des champs cultivés. Les deux jardins produisaient leur récolte sans jamais manquer. Et Nous avons fait jaillir entre eux un ruisseau. Et il avait des fruits et dit alors à son compagnon avec qui il conversait : « Je possède plus de biens que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan. » Il entra dans son jardin coupable envers lui-même [par sa mécréance]; il dit : « Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr, et je ne pense pas que l'Heure viendra. Et si on me ramène vers mon Seigneur, je trouverai, certes, meilleur lieu de retour que ce jardin.» Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : « Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ? Quant à moi, c'est Allâh qui est mon Seigneur ; et je n'associe personne à mon Seigneur. En entrant dans ton jardin, que ne dis-tu : « Telle est la Volonté (et la Grâce) d'Allâh ! Il n'y a de puissance que par Allâh. » Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants, il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin, qu'Il envoie sur [ce dernier], du ciel, quelque calamité, et que son sol devienne glissant, ou que son eau tarisse de sorte que tu ne puisses plus la*

*retrouver.» Et sa récolte fut détruite et il se mit alors à se tordre les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé, cependant que ses vignes étaient complètement ravagées. Et il disait : « Que je souhaite n'avoir associé personne à mon Seigneur! » Il n'eut aucun groupe de gens pour le secourir contre (la punition) d'Allâh. Et il ne put se secourir lui-même. En l'occurrence, la Souveraine protection appartient à Allâh, Le Vrai. Il accorde la meilleure récompense et le meilleur résultat.» (STE 18/V32-44)*

La plupart des savants s'accordent pour dire que cette histoire a bien eu lieu, vraiment, et ce n'est pas une parabole. Des deux hommes, l'un était un croyant et l'autre mécréant. Les deux étaient très riches. Mais alors que le croyant dépensait toute sa fortune et ses biens dans le Chemin d'Allâh (ﷻ), le mécréant, malgré bien qu'il possédait jardins et vergers, il ne faisait que s'éloigner Dieu (ﷻ) et du droit chemin. Ses deux jardins (qui sont mentionnés dans le Coran) étaient riches en dattiers et arbres fruitiers, entourés par des plantes et des fleurs luxuriantes, avec des ruisseaux et des courants d'eau parcourant tout le long de sa propriété. Les fruits de ses arbres se comptaient par centaines (seulement par la Grâce d'Allâh) et leur vue était très plaisante. Cependant, leur propriétaire devint très orgueilleux et arrogant avec le croyant lui disant : **« Je possède plus de biens que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan. »**

Dans son discours, il blâme le croyant et l'enjoint à l'imiter : Je suis mieux que toi, lui dit-il, puisque tu dépenses tous tes biens en vain et tu n'agis pas comme moi. Il aurait été sage que tu suives mon exemple ! Et à lui de rajouter : **« Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr, et je ne pense pas que l'Heure viendra. »**

Il pensait en effet qu'Allâh (ﷻ) lui avait accordé tous ses biens par simple mérite personnel. Mais Allâh (ﷻ) nous décrit l'attitude de tels Hommes à qui Il accorde Ses bienfaits : *« Et si Nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part, après qu'une détresse l'ait touché, il dit certainement : « Cela m'est dû ! Et je ne pense pas que l'Heure se lèvera [un jour]. Et si je suis ramené vers mon Seigneur, je trouverai, près de Lui, la plus belle part. » Nous informerons ceux qui ont mécré de ce qu'ils ont fait et Nous leur ferons sûrement goûter à un dur châtement. »*

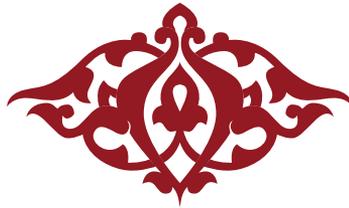
C'est ainsi que Qâroûn avait auparavant dit : *« C'est par une science que je possède que ceci m'est venu. »*

Mais Allâh (ﷻ) a dit à ces ingrats et leurs semblables : *« Ni vos biens, ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis). »*

Le mécréant croit que tout lui est acquis, même s'il n'est pas satisfait des richesses accumulées dans cette vie présente, tout en reniant l'Au-delà, il affirme, par moquerie, qu'il y trouverait bien mieux que ce qu'il avait reçu. Son compagnon, l'entendant parler de la sorte le mit en garde contre sa mécréance et son reniement de Dieu (ﷻ) et de Ses Bienfaits ; Le Seigneur qui l'avait créé de la poussière, puis d'une *noufâ* (la goutte de sperme) pour le façonner à travers plusieurs étapes jusqu'à devenir une personne douée d'intelligence. Et comment pouvait-il renier la Résurrection alors qu'Allâh (ﷻ) l'avait créé auparavant ?

**Ce récit impose trois conclusions :**

- 1 :** On ne doit pas se laisser tenter par la vie luxueuse d'ici-bas, et ne pas être déçu en contrepartie par son destin. On doit faire confiance à ce que donne La 'Main' d'Al-lâh (ﷻ). L'obéissance à Allâh (ﷻ) doit être le seul but recherché par le croyant sensé.
- 2 :** Ne jamais rejeter, ni ignorer les conseils de son frère, s'il est bien intentionné ;
- 3 :** Les regrets vont à l'encontre du Décret divin.



## LES PROPRIÉTAIRES DU VERGER

**A**LLÂH (ﷻ) A DIT : « *Nous les avons éprouvés, comme Nous avons éprouvés les propriétaires du verger qui avaient juré d'en faire la récolte au matin, sans dire : « Si Allâh le veut ! » Une calamité de la part de ton Seigneur tomba dessus pendant qu'ils dormaient, et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé. Le [lendemain] matin, ils s'appelèrent les uns les autres : « Partez tôt à votre champ si vous voulez le récolter. » Ils allèrent donc, tout en parlant entre eux à voix basse : « Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui. » Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice [envers les pauvres], convaincus que cela était en leur pouvoir. Puis, quand ils le virent [le jardin], ils dirent : « Vraiment, nous avons perdu notre chemin ou plutôt nous sommes frustrés ! » Le plus juste d'entre eux dit : « Ne vous avais-je pas dit : Si seulement vous aviez rendu gloire à Allâh ! » Ils dirent : « Gloire à notre Seigneur ! Oui, nous avons été injustes. » Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches. Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous avons été des rebelles. Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur. » Tel fut le châtement ; et le châtement de l'au-delà est plus grand encore, si seulement ils savaient ! » (STE 68 /VI7-33)*

Ce récit, est, en vérité, une parabole de la part d'Allâh (ﷻ) aux polythéistes qouraychites, qu'Il avait privilégiés avec l'envoi du noble prophète Mouhammad (ﷺ) parmi eux. Cependant, ils l'ont rejeté lui (ﷺ) et son message.

Allâh (ﷻ) dit : « *Ne vois-tu point ceux qui troquent les Bienfaits d'Allâh contre l'ingratitude et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition. L'Enfer, où ils brûleront. Et quel mauvais gîte !* » (STE 14 /V28-29)

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) a dit : « Il existait des polythéistes parmi les Qouraychites qui ressemblaient aux Gens du verger. »

Il est dit, qu'il s'agissait de deux frères dont le jardin était un héritage de leur père (c'était un homme très charitable). En prenant possession du jardin, ils renièrent le vécu de leur père et ne voulurent plus nourrir les pauvres. Voilà pourquoi Allâh (ﷻ) les a punis en les privant de ce qu'ils chérissaient le plus cher.

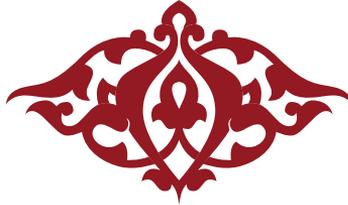
Il a aussi été dit, qu'ils étaient du Yémen, d'une ville appelé Darwân. Mais Allâh est Plus Savant !

Allâh (ﷻ) punit sans écart ceux qui ne montrent pas de la bonté avec les miséreux et les autres créatures d'Allâh (ﷻ), agissent avec mépris et ingrattitudes.

Ce récit ressemble à celui relaté de la Sourate *An-Nahl* (les Abeilles) dans laquelle Allâh (ﷻ) dit : « *Et Allâh propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille ; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrante aux bienfaits d'Allâh. Allâh lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient. En effet, un Messager des leurs est venu à eux, mais*

*ils l'ont traité de menteur. Le châtement, donc, les saisit parce qu'ils étaient injustes.* » (STE 16/V.112)

Nous constatons, qu'il n'y a pas de contradiction entre ces deux récits, mais Allâh est plus savant !



# CEUX QUI TRANSGRESSAIENT LE SABBAT

**A** LLÂH (ﷻ) A DIT : « *Et interroges-les au sujet de la cité qui donnait sur la mer, lorsqu'on y transgressait le Sabbat! Que leurs poissons venaient à eux faisant surface, au jour de leur Sabbat, et ne venaient pas à ceux le jour où ce n'était pas Sabbat! Ainsi les éprouvions-Nous pour la perversité qu'ils commettaient. Et quand parmi eux une communauté dit : « Pourquoi exhortez-vous un peuple qu'Allâh va anéantir ou châtier d'un châtement sévère ? » Ils répondirent : « Pour déga-ger notre responsabilité vis-à-vis de votre Seigneur; et que peut-être ils deviendront pieux! » Puis, lorsqu'ils oublièrent ce qu'on leur avait rappelé, Nous sauvâmes ceux qui (leur) avaient interdit le mal et saisîmes par un châtement rigoureux les injustes pour leurs actes pervers. Puis, lorsqu'ils refusèrent (par orgueil) d'abandonner ce qui leur avait été interdit, Nous leur dîmes : « Soyez des singes abjects. » (STE 7/V163-166)*

Allâh (ﷻ) dit aussi : « *Vous avez certainement connu ceux des vôtres qui transgressèrent le Sabbat. Et bien Nous leur dîmes: « Soyez des singes abjects! » Nous fîmes donc de cela un exemple pour les villes qui l'entouraient alors et une exhorta-tion pour les pieux. » (STE 2/V65-66)*

Il a dit aussi, (ﷺ) : « *Ô vous à qui on a donné le Livre, croyez à ce que Nous avons fait descendre, en confirmation de ce que vous aviez déjà, avant que Nous effacions des visages et les retournions sans devant derrière, ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit les gens du Sabbat. Car le commandement d'Allâh est toujours exécuté.* » (STE 4/V47)

‘Abd-Allâh ibn ‘Abbâs, Moujâhid, ‘Ikrimah, Qatâda, As-Souddî et bien d'autres ont affirmé qu'ils étaient du peuple d'Aylah.

Ibn ‘Abbas ajoute, qu'il était situé entre Madyan et At-Toûr. Ils adhéraient strictement aux principes de la Torah et appliquaient à la lettre les interdictions du Sabbat (la prohibition de la pêche). Cependant, les poissons avaient pour habitude de se montrer le samedi et de disparaître les autres jours. : « *Que leurs poissons venaient à eux faisant surface, au jour de leur Sabbat, et ne venaient pas à eux le jour où ce n'était pas Sabbat!* »

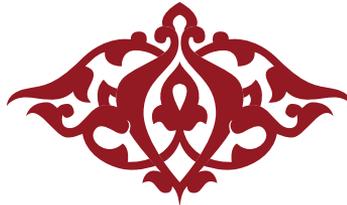
Il s'agissait clairement d'une épreuve d'Allâh (ﷻ), afin de leur montrer leur injustice et leur désobéissance. En effet, quand ils virent que les poissons n'apparaissaient que le Samedi, ils fixèrent leurs filets de pêche et leurs cordes et creusèrent des affluents pour permettre à l'eau de mer de s'écouler. Ainsi, les poissons avançaient en même temps que l'eau, mais se trouvaient piégés et ne pouvaient plus retourner vers la mer. Ils se faisaient attraper dans les filets. Quand le Samedi arrivait à la fin, les gens d'Aylah revenaient pour décrocher leurs filets. Allâh (ﷻ) fut très en colère contre eux et les maudit pour leur tricherie. Ces actes avaient été accomplis par un seul groupe d'individus, le restant de personnes qui n'avaient pas participé se sépara en deux sectes.

La première rejeta ces actes qui allaient à l'encontre de la Loi et des Commandements Divins de l'époque ; la deuxième ne les rejeta pas ni ne les interdit mais plutôt les désapprouva.

Al 'Oûfi rapporte que selon Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه), les jeunes hommes furent changés en singes et les hommes âgés en cochons.

Ibn Abî Hâtim rapporte, d'après Moujâhid, selon Ibn 'Abbâs : « Ils ne vécurent pas longtemps et ne laissèrent pas de descendance. »

Ad-Dahhâk narre qu'aucun monstre n'a vécu plus de trois jours. Pendant ce temps, ils n'ont pas pu se nourrir, ni s'abreuvoir. Ils moururent sans laisser de descendance.



# LOUQMÂN (le sage)

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : « *Nous avons effectivement donné à Louqmân la sagesse : « Sois reconnaissant envers Allâh. Quiconque est reconnaissant l'est pour son propre bien ; quant à l'incrédule ingrat, qu'il sache qu'Allâh n'a que faire de sa gratitude étant Le Seul digne de louange. Louqmân dit un jour à son fils, l'exhortant : « Mon cher enfant, ne donne pas d'associé à Allâh. Le polythéisme est la pire iniquité qui soit.»*

*Nous avons expressément recommandé à l'homme [la bien-faisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage n'ayant lieu qu'au bout de deux ans. Sois reconnaissant envers Moi qu'envers tes parents ! Vers Moi vous serez ramenés. Mais si tes parents te forcent à M'associer ce dont tu n'as nulle connaissance, alors ne leur obéis pas. Veille à te comporter avec eux ici-bas de façon convenable. Suis la voie de celui qui revient repentant vers Moi ; car ensuite, ce sera le retour vers Moi, alors Je vous informerai de ce que vous faisiez.»*

*« Ô mon cher enfant, une faute fût-elle d'un poids aussi infime que celui d'un grain de moutarde, caché dans un rocher ou quelque part ailleurs, dans les cieux ou sur la terre : Allâh la produira en pleine lumière : Allâh est Subtil et hautement informé. »*

*« Ô mon cher enfant, observe la prière ! Recommande le convenable ! Déconseille ce qui est mal ! Endure patiemment ce qui peut t'atteindre ! Tout cela est le propre d'une âme résolue.*

*« N'affiche pas de traits arrogants envers tes semblables ! Ne marche pas insolemment sur terre ! Allâh n'aime pas l'arrogant infatué de sa personne.*

*« Modère plutôt ton pas en marchant (avec humilité) ! Abaisse le ton de ta voix ! Quelle voix horrible, en vérité, que celle des ânes ! » (STE 31/V 12-13)*

Louqmân était le fils de 'Anqa' Ibn Sadoûn, du peuple d'Aylah (Jérusalem). Il était un homme pieux et un grand dévot. Dieu (ﷻ) le pourvut d'une grande sagesse.

On a aussi dit, qu'il était juge durant le règne du prophète Dâwoûd (ﷺ). Mais Allâh est Plus Savant !

Soufyân Ath-Thawrî rapporte, d'après 'Ikrimah, d'après Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه), que Louqmân était un esclave éthiopien qui travaillait comme charpentier.

Qatâda rapporte, d'après 'Abd-Allâh ibn Az-Zoubayr : J'ai demandé à Jâbir Ibn 'Abd-Allâh (رضي الله عنه), la description de Louqmân. Il me répondit : « Il était petit avec un grand nez ! Il était Nubien. »

Yahyâ ibn Sa'îd narre que, Louqmân appartenait aux hommes noirs d'Égypte. Il avait des lèvres épaisses et Allâh (ﷻ) lui avait accordé la sagesse, mais non la Prophétie.

Un homme noir vint chez Sa'îd Ibn Al-Mousayyib demandant la charité. Sa'îd lui dit : « Ne sois pas déçu par ta couleur, car parmi les plus grands hommes, il y a eu trois de couleur noire : Bilâl Ibn Rabâh, Mâja (l'esclave libéré de

‘Oumar Ibn al-Khattâb) et Louqmân, l’homme sage de couleur, qui venait de Nubie.... »

Ibn Wahb rapporte : Il m’a été dit par ‘Abd-Allâh Ibn ‘Ayyâch Al-Fityânî, d’après ‘Oumar (ﷺ): « Un homme s’approcha de Louqmân, le sage et lui demanda : « Es-tu Louqmân ? Es-tu l’esclave de tel et tel ? » Il répondit : « Oui ! » L’homme poursuivit : « Tu es le berger noir ! » Louqmân lui dit : « Ma couleur de peau est évidente, qu’est-ce qui t’étonne donc ? » L’homme dit : « Tu as souvent été visité par des hommes qui acceptent volontairement tes conseils. Comment fais-tu ? » Louqmân lui dit : « Je baisse mon regard, je mesure mes paroles, je ne mange que ce qui est licite, je préserve ma chasteté, je tiens mes engagements, j’accomplis mes obligations, je suis hospitalier avec mes invités, je respecte mes voisins et je ne m’occupe pas de ce qui ne concerne pas. Tout cela fait de moi celui que l’on recherche. »

Un jour Aboû Ad-Dardâ’ (ﷺ) mentionna Louqmân le sage en disant : « Il ne lui avait pas été attribué la sagesse en raison de sa force physique, ni ses enfants, ni à cause de son lignage, mais il était modeste, taciturne d’une grande intelligence et il ne dormait pas pendant la journée. Personne ne le vit jamais cracher, éclaircir sa gorge (tousoter), faire ses besoins, se laver en public, dire des trivialités ou rire de façon démesurée. Il était médiateur entre les princes et les hommes. Pour tout cela il fut considéré comme quelqu’un de très sage. »

Même si ‘Ikrimah a rapporté, que Louqmân était un Prophète, la plupart des savants sont d’accord pour affirmer qu’il ne l’était pas, mais bien un homme pieux et sage. Il a été longuement mentionné dans le noble Coran.

Voilà certains des conseils que Louqmân prodiguait aux autres. Bien d'autres ont été rapportés dans le livre intitulé *Hikmat Louqmân* : la sagesse de Louqmân.

L'imâm Aḥmad rapporte : « J'ai su par 'Abd Ar-Raḥmân ibn Maḥdî, selon Nâfi' mawlâ Ibn 'Oumar (ﷺ), et d'après Aboû Moulayka, d'après 'Oubayd Ibn 'Oumar : Louqmân dit à son fils en le conseillant : « Ô mon fils ! Choisis prudemment entre les assemblées des gens ! Si tu trouves une réunion où le Nom d'Allâh est évoqué, assieds-toi avec eux. Ainsi, ton savoir profitera à d'autres, mais par contre, si tu es ignorant tu pourras profiter de leur savoir. Ô mon fils ! Ne prends jamais place dans une assemblée où l'on oublie d'évoquer le Nom d'Allâh. En effet, le savoir que tu puisses avoir, ne te servira à rien ; et si c'est toi l'ignorant, tu ne seras que plus ignorant encore à la suite de cette réunion. Si Allâh venait à les envelopper de quelque mal, tu seras avec eux.

Ô mon fils ! Ne te réjouis pas en voyant un homme fort verser le sang des croyants, car Allâh lui a assigné un assassin qui ne meurt jamais. »

Aboû Mou'âwiya a dit que, selon Hichâm Ibn 'Ourwa son père a dit : « Louqmân a dit : Ô mon fils, que tes paroles soient bonnes et ton visage souriant, tu seras ainsi plus apprécié des gens plus que ceux qui les nourrissent. »

Et il ajouta : « Il est dit dans la Torah : la gentillesse est la proue de la sagesse, si tu montres de la miséricorde aux autres, la miséricorde te sera accordée. »

Et il dit : « Il a été établi comme sagesse : « Tu récolteras ce que tu as semé ou tu recevras ce que tu as donné. »

‘Abd Ar-Razzâq nous a dit comment, d’après Mou‘ammir, d’après Ayyoûb, d’après Abou Qoulâbah : on demanda à Louqmân qui était le plus méritant en terme de patience.

- Il répondit : « Celui qui ne blesse pas autrui malgré le mal qu’il endure. »
- Ils lui demandèrent alors qui était le plus méritant en savoir ;
- « Il s’agit de celui qui ajoute son savoir à celui des autres. Dit-il »
- Ils demandèrent : « Qui était le plus méritant d’entre les gens ? »
- Il dit : « Il s’agit de l’homme riche. »
- « S’agit-il de celui qui a beaucoup de biens ? Lui demanda-t-on ? »
- Il dit : « C’est celui qui, si son bien venait à être demandé, ne le cacherait pas. Celui qui n’a nullement besoin des autres ! »

Soufyân Ibn ‘Ouyayna rapporte que l’on demanda à Louqmân : Qui est le plus mauvais parmi les gens ? « *Il s’agit de celui qui n’éprouve aucune honte au moment de commettre un péché, a-t-il répondu.* »

Abou As-Samâd raconte au sujet des dires de Mâlik Ibn Dînâr, qui a dit : « J’ai trouvé certains textes nous parlant de la sagesse de Louqmân, dans lesquels étaient mentionnées les sagesse suivantes : « Allâh (ﷻ) éparpille et disperse les os des savants qui ne condamnent pas les péchés de luxure et le dévergondage. Il n’y a pas de bénéfice dans l’apprentissage d’un nouveau savoir si on ne le met en pratique. »

‘Abd-Allâh Ibn Aḥmad a dit : J’ai su par Al-Ḥakam Ibn Abî Zouhayr Ibn Moûsâ, d’après Al-Faraj Ibn Foudâla, d’après Aboû Sa’îd que Louqmân a dit à son fils : « Ne laisse que les hommes pieux manger à ta table, et consulte toujours les savants à propos de tes affaires. » (Rapporté par l’imâm Aḥmad, à propos de la sagesse de Louqmân)

Ibn Abî Hâtîm a dit : « J’ai su par mon père que d’après Al-‘Abbâs Ibn Al-Walîd, selon Zayd Ibn Yahyâ Ibn ‘Oubayd Al-Khouzâ’î, d’après Sa’îd Ibn Bachîr, que Qatâda a dit : Allâh (ﷻ) autorisa Louqmân à choisir entre la prophétie et la donna à Louqmân, la préférence entre la prophétie et la sagesse. Louqmân préféra la sagesse à la prophétie. Jibrîl (ﷺ) vint à lui, durant son sommeil lui insuffla la sagesse. Le lendemain matin il commença à rendre ses sentences. »

Sa’îd a dit qu’il a entendu Qatâda dire : « Il a été dit à Louqmân : « Comment as-tu choisi la sagesse à la prophétie alors que cette dernière te fût offerte. »

-Il répondit : « Si Allâh devait m’assigner la magie, je l’accepterai et j’essaierai de lui plaire. Cependant Il m’a autorisé à choisir, et j’ai choisi la sagesse ! »

Cette narration ne semble pas tout à fait authentique. Sa’îd Ibn Bachîr n’est pas un auteur digne de confiance. Cependant, nombreux parmi les premiers savants (Moujâhid, Sa’îd Ibn Al-Mousayyib et Ibn ‘Abbâs) étaient d’accord avec le point de vue qui dit, qu’il n’était pas un prophète, car il n’a pas reçu de Révélation divine (*Al-Wahy*).

Allâh (ﷻ) dit : « *Nous avons, effectivement, donné à Louqmân la sagesse.* »

# BARSÏSA LE RÉNÉGAT

**A**LLÂH (ﷻ) DIT DANS SON SAINT CORAN : « *Ils sont semblables au Diable qui vint insinuer à l'homme : « Renie ton Seigneur ! » mais une fois que l'homme eut perdu la foi, le démon s'écria : « Je te désavoue hautement ; car je redoute Allâh, Maître de l'Univers. Leur fin à tous deux sera d'être vouée au Feu pour y demeurer éternellement. Telle est la rétribution des injustes. »* (STE 59/VI6-17)

Ibn Mas'oud (رضي الله عنه) a dit : « Il était une fois, une femme qui élevait des moutons et des chèvres. Elle avait quatre frères et avait l'habitude de passer ses nuits dans la cellule d'un moine. Le moine commisit l'adultère avec elle et elle tomba enceinte. Satan s'approcha du moine et lui dit : « Tue la femme et enterre-la. Car tu es quelqu'un connu par ta dévotion et ton honorabilité auprès des gens. Ne compromets pas ta réputation à cause de cette femme. » Alors le moine tua la femme et l'enterra. Satan rendit visite cette fois à ses frères dans leurs songes, et leur dit : « Le moine a commis l'adultère avec votre sœur et elle est tombée enceinte. Il l'a tué et l'a enterrée dans tel endroit. »

Le matin venu, un des frères dit : « Par Allâh ! Cette nuit j'ai fait un rêve étrange, et je ne sais pas si je dois vous le raconter ou le garder pour moi ! » Ses frères, surpris, lui

dirent : « Raconte-le nous ! » Lorsqu'il leur conta son songe, l'un d'entre eux, s'exclama et dit : « Par Allâh ! J'ai fait le même rêve ! »

Quand le quatrième eut affirmé qu'il avait aussi fait le même rêve, ils tombèrent tous d'accord sur l'étrangeté de celui-ci. Ils se rendirent chez le roi afin de lui demander son aide contre ce moine.

Quand les troupes du roi vinrent pour l'arrêter et l'emmener, Satan se pressa de rendre visite au moine et lui murmura à l'oreille : « C'est moi qui t'ai dénoncé et personne d'autre ne peut te sauver en dehors de moi. Alors prosterne-toi une dernière fois devant moi. »

Le moine s'exécuta et quand ils se présentèrent devant le roi, Satan lui dit : « Je me désengage de toi ! Et le moine fut tué. »

\*\*\*\*\*

Allâh (ﷻ) dit : « *Satan les abusait sur leur propre valeur qu'il rehaussait à leurs yeux. « Qui en ce jour, leur disait-il, pourrait vous vaincre ? Ne suis-je pas là pour vous couvrir ? » Mais une fois que les deux troupes furent en vue l'une de l'autre : « Je ne réponds plus de vous ! s'écria-t-il tournant les talons. Il est des choses que je vois et qui échappent à votre vue. Je crains, en vérité, le Seigneur : Dieu est si terrible quand il sévit ! »* (STE 8/V.48)

# LES GENS DE L'ÉLÉPHANT

## (As-hâb al fîl)

**A**LLÂH (ﷻ) DIT : « *N'as-tu pas vu le sort que ton Seigneur a réservé aux gens de l'Éléphant ? N'a-t-Il pas mis en échec leur stratagème ? Il envoya sur eux des vagues d'oiseaux innombrables, Qui leur lançaient des pierres d'argile issues de l'Enfer ! Il les rendit semblables aux épis battus quand ils sont évidés !* » (STE 105/VI-5)

On rapporte que le premier à avoir dressé des éléphants fut Ifridoûn Ibn Ath-Thiqyân.

Il fût le premier à utiliser des selles sur les chevaux. Cependant le premier à dresser les chevaux fût Tahmouris, le troisième roi de la terre. Il a été dit : malgré que l'éléphant soit si grand, il craint profondément les chats.

Ibn Ishâq a dit : « Abraha al-Achram, gouverneur du Yémen, construisit une très grande et luxueuse cathédrale. Il écrivit au roi d'Abyssinie, le Négus : « J'ai bâti une église sans précédents, et j'ai fermement l'intention de détourner le pèlerinage de la Mecque vers l'Abyssinie. »

As-Souhaylî dit, qu'il a tyrannisé les Yéménites en bâtissant la dite église et les força à subir toutes sortes d'humiliations. Il avait pour habitude de couper les mains de ceux qui arrivaient en retard au travail. Il vola plusieurs objets de

valeur dans le palais de Balqîs (la reine de Saba) pour embellir son édifice. Il érigea des croix en or et argent, construisit des chaires en ivoire et en ébène.

Cependant, Abaraha avait oublié la vénération que portaient les Arabes au temple construit par Ibrâhîm (إبراهيم). Les Arabes jugèrent cette décision insultante à l'encontre du Temple sacré, alors un homme de la tribu de Kinâna s'introduit dans cette cathédrale et la souilla de ses immondices ; ceci provoqua la colère d'Abaraha. Il ordonna aux Abyssiniens de se préparer à la guerre et prépara une armée avec en tête un énorme éléphant, (selon d'autres sources il y avait 12 éléphants), et se dirigea vers Mekka, avec la ferme intention de détruire la **Ka'ba**.

Les Arabes furent terrifiés de cette nouvelle, mais décidèrent malgré tout de se battre pour l'empêcher de détruire la Maison Sacrée.

Même des nobles yéménites s'opposèrent à Abaraha, à l'exemple de Dhou' Noufâr, qui s'était préparé avec son clan afin de le combattre. Il fût pris comme prisonnier. A sa capture, il dit au roi : « Ô roi, ne me tue pas. Je ne suis pas d'une quelconque utilité ! »

Mais Abraha le garda en otage.

Abraha arriva sur les terres de Ka'tham où il trouva Noufayl Ibn Habîb al-Khath, chef des deux tribus de Chahrân et Nâhis. Ce dernier fût fait prisonnier et quand il se présenta devant Abraha il dit au roi qui avait l'intention de le tuer : « Ô roi, ne me tue pas ! Je pourrais te guider vers la destination de ton choix. Voici, je te propose un accord, Abraha le libéra

et le prit comme guide. Quand ils traversèrent Tâ'if, Mas'ou'd Ibn Mou'tab Ibn Mâlik Ibn Ka'b Ibn 'Amr Ibn Sa'd Ibn Ayf Ibn Tha'qif vint à lui suivi de ses hommes et lui dit : « Ô roi ! Nous ne sommes rien d'autre que tes esclaves, nous écoutons et nous obéissons, il n'y a jamais eu d'hostilité entre nous. Et notre maison (al-Lât) n'est pas celle que tu désires (la Ka'ba).»

Ibn Ishâq explique que al-Lât était une maison sacrée à Tâ'if, comme la Ka'ba l'était pour le restant des Arabes. Ils envoyèrent Aboû Roughal afin de montrer à Abraha le chemin de la Mecque. Arrivés à un endroit appelé Al-Maghmas, Aboû Roughal mourût. Il y fût enterré, et depuis lors, les Arabes lapident sa tombe.

Il est fait mention dans les récits des Thamoûd qu'Aboû Roughal essaya de se protéger derrière la Ka'ba et quand il en sortit une pierre le tua.

Ibn Ishâq rapporte que, quand Abraha arriva à Al-Maghmas, il dépêcha un cavalier appelé Al-Aswad Ibn Maqsoûd. Ils réquisitionnèrent des propriétés appartenant aux Arabes y compris deux cents chameaux de 'Abd al-Mou<sup>u</sup>ttalib, le grand-père du Prophète (ﷺ).

Les deux tribus Quraychites Kinânah et Houdhayl voulurent se battre aussi contre Abraha, mais ils déchantèrent très vite. Abraha envoya par la suite Hatanah al-Himyarî vers la Mecque lui ordonnant de dire à leur chef : « Je (le roi) ne viens pas pour me battre, je suis juste venu détruire la Maison Sacrée. Si vous ne vous interposez pas, je ne vous ferai pas de mal. »

Quand Hatanah entra à la Mecque, il demanda après leur chef. On lui dit que c'était 'Abd al-Mou<sup>tt</sup>alib Ibn Hâchim, à qui il délivra le message d'Abraha.

En réponse à la missive, 'Abd al-Mou<sup>tt</sup>alib répondit : « Par Allâh ! Nous n'avons pas l'intention de nous battre, nous ne pouvons pas nous le permettre. Ceci est la Maison Sacrée d'Allâh, construite par Son Khalîl Ibrâhîm (ﷺ), et seulement Lui peut la défendre. » Hatanah lui dit alors : « Je t'emmène avec moi rencontrer Abraha. » Il partit donc vers le campement accompagné de certains de ses fils. Quand il se présenta devant Abraha, il s'adressa à lui avec éloge et lui : « Ô mon roi ! Le chef des Qouraych est ici et demande la permission de se présenter devant toi, accorde-la

Quand 'Abd Al Mou<sup>tt</sup>alib se présenta devant Abaraha, il lui demanda avant tout de lui rendre ses bêtes. Abaraha fut déçu de la réaction de l'un des notables de Qouraych, qui venait pour rechercher son bien, et n'essayait même pas de défendre le Temple sacré. Alors 'Abd Al Mou<sup>tt</sup>alib lui dit en réponse à son attitude : « Nous savons que nous n'avons pas assez de force pour nous opposer à vous ! Quant aux chameaux, j'en suis le maître, et quant à la **Ka'ba**, elle a un Maître qui saura la défendre !»

De retour à Mekka, 'Abd Al Mou<sup>tt</sup>alib donna l'ordre d'évacuer Mekka, et de se réfugier en dehors de la vallée.

Accompagné par certains de ses hommes, 'Abd Al Mou<sup>tt</sup>alib se retira afin d'invoquer Allâh (ﷻ).

Ibn Ishâq dit, que 'Abd al-Mou<sup>tt</sup>alib laissa la porte de la Ka'ba ouverte et s'assis avec ses compagnons dans les montagnes et ils attendirent ce qui pourrait se passer.

Le matin Abraha avait préparé ses éléphants afin d'envahir la Mecque, en tête son éléphant surnommé Maḥmoûd. Quand ils se dirigeaient vers la Ka'ba, Noufayl Ibn Ḥabîb murmura à son oreille : « Prosterne-toi Maḥmoûd et retourne sain et sauf à la maison, car tu es dans la Ville sacrée d'Allâh. » L'éléphant s'agenouilla.

As-Souhaylî explique, que cela veut dire que l'éléphant s'écroula par terre, car les éléphants ne se prosternent pas. Cependant, certains éléphants s'agenouillent sans problème, mais Allâh est Plus Savant.

A la vue de cette scène, les Abyssiniens rouèrent l'éléphant de coups afin qu'il se relève, mais il refusa. Sur ce, Allâh (ﷻ) envoya des oiseaux du bord de mer ressemblant à des faucons. Chacun portait trois pierres, une dans son bec et deux dans les pattes. Les pierres ressemblaient à des lentilles et quiconque parmi les Abyssiniens en fut frappé, a été tué.

Ibn Ishâq rapporte : les Abyssiniens s'enfuirent poursuivis par la mort à chacun de leur pas. Abraha fut touché par une pierre, qui le foudroya. Son armée anéantie, battit en retraite.

Quant à Abarha, ses hommes portèrent son corps. Ses membres commencèrent à se détacher au fur et à mesure qu'ils s'approchaient de San'â.

Selon les Historiens, sa poitrine finit par se fêler et il mourut.

Selon l'exégèse de la sourate Al-Fîl, par Ibn Hichâm, le mot '*abâbil*' signifie '*des vagues innombrables*', même si ce n'était pas un mot employé par les Arabes avant la révélation du saint Coran. Cependant pour le mot '*Sijîl*', selon

Yoûnous An-Nahwî et Aboû 'Oubayda, il signifie : fort et solide.

Ibn Ishâq a dit : J'ai su, d'après 'Abd-Allâh Ibn Abî Bakr, selon Soumra, d'après 'Â'icha (Qu'Allâh soit satisfait d'elle), qu'elle a dit : « J'ai vu le cavalier et le palefrenier de l'éléphant à la Mecque devenir aveugle, mendiant de la nourriture. »

Il a été rapporté plus tard que le palefrenier se nommait Anis, mais le nom du cavalier est inconnu. Cependant Allâh est Plus Savant !

Dans son Tafsîr, An-Naqqâch mentionne que les averses emportèrent les cadavres de l'armée d'Abraha, et les entraînèrent vers la mer.

C'est durant cette année que le Prophète de l'Islam (ﷺ) naquit.

D'autres savants ont dit, que cet événement eut lieu deux ans avant la naissance du Messager (ﷺ).

Ibn Ishâq a rapporté dans Son œuvre, la poésie que les Arabes composèrent à propos de cet évènement par laquelle, il faisait l'éloge et rendait grâce à Allâh (ﷻ) pour avoir sauvé la Ka'ba, la future *Qibla* de la prière.

Ce qu'Allâh (ﷻ) fit aux gens de l'éléphant n'était pas dans le but de récompenser les Polythéistes Quraychites, mais pour préserver Sa Maison Sacrée afin de préparer la venue du saint Prophète de l'Islam (ﷺ). Cet évènement a eu u lieu durant le Mois de Mouharram, en l'an 571AJ.

A la mort d'Abraha, lui succédèrent ses deux fils et la domination des Abyssiniens sur le Yémen toucha à sa fin. L'église construite par Abraha fut désertée, et personne ne

s'en approchait, car elle été bâtie sur la tombe de deux idoles (Kou'ayb et son épouse). Les deux idoles étaient faites en bois, elles mesuraient soixante pieds et elles avaient été touchées par les Jinns. Ce lieu resta donc désert jusqu'à l'avènement du Califat Abbasside.

*As-Saffâh* (le sanguinaire), le premier dynaste abbasside dépêcha son gouverneur du Yémen, Al-'Abbâs Ibn Ar-Rabî' la détruire et rapatrier les objets qu'il pourrait y trouver.

Telle a été la fin du royaume d'ABaraha et de sa dynastie.  
En vérité, la Royauté n'appartient qu'à Allâh Seul.

\*\*\*\*\*

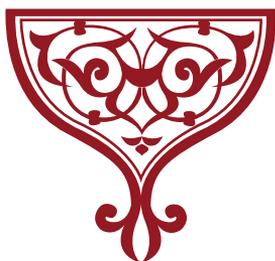
**Ici s'achève le chapitre réservé aux Récits tirés de l'œuvre  
d'Ibn KAthîr : al Bidâya wan-Nihâyah.**

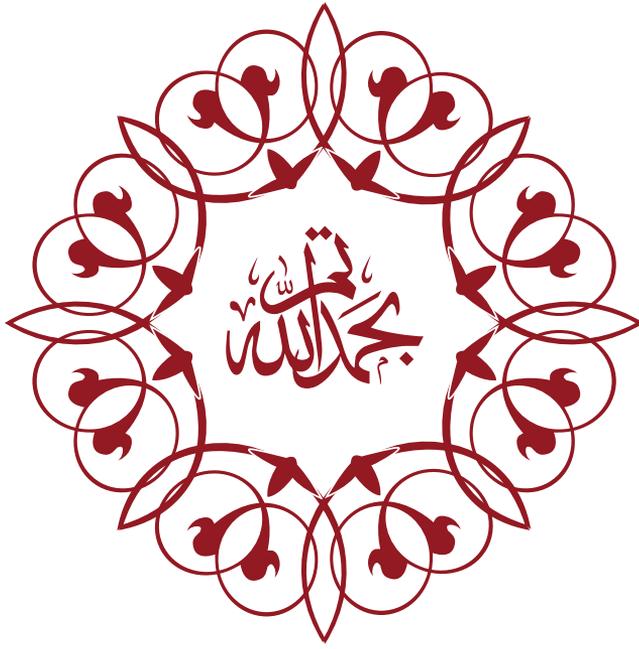


*Ô Allâh ! Toutes nos louanges sont pour Toi.  
Tu es la Lumière des Cieux et de la Terre.  
Tu es Le Détenteur des Cieux et de la Terre et tout ce qui se  
trouve en eux. Tu es la Vérité et Ta Promesse est la Vérité ;  
Ta Parole est Vérité et notre rencontre avec Toi n'est que  
Vérité ; Le Paradis et l'Enfer sont La Vérité et l'Heure Finale  
et Les Prophètes sont La Vérité. Ô Allâh je me soumetts à Toi  
et je crois en Toi, et je me repens à Toi, car je dépends de Toi !  
Pardonne donc mes péchés passés et ceux à venir, ceux que j'ai  
commis en secret et ceux que j'ai commis en public.  
C'est Toi que j'adore, personne ne mérite mon adoration en  
dehors de Toi.*

*Que les Salutations et les Bénédictiones d'Allâh soient sur la  
meilleure de Ses créatures notre bien aimé Mouhammad,  
l'Envoyé et la Miséricorde d'Allâh à toute l'humanité,  
sur sa famille purifiée, ses Compagnons  
et les serviteurs pieux d'Allâh.*

*Âmîn*





# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
BIOGRAPHIE DE L'IMÂM IBN KATHÎR	7
ADAM ET SES ENFANTS	12
LOÛT (الطوفان)	21
CHOU'AYB (الطوفان)	42
LE RÉCIT DE HÂROÛT ET MÂROÛT	63
LES HABITANTS DE LA CITÉ	74
L'HISTOIRE DE LA GÉNISSE	78
MOÛSÂ (الطوفان) ET AL-KHADHIR	81
LE RÉCIT DE QÂROÛN (Coré)	90
BALQÎS, REINE DE SABA'	95
'OUZAYR	103
DHOÛ AL QARNAYN	107
YÂJOÛG ET MÂJOÛJ	116
LES GENS DE LA CAVERNE	124
LE CROYANT ET LE NÉGATEUR	132
LES PROPRIÉTAIRES DU VERGER	136

CEUX QUI TRANSGRESSAIENT LE SABBAT	139
LOUQMÂN (le sage)	142
BARSÎSA LE RÉNÉGAT	148
LES GENS DE L'ÉLÉPHANT	150